

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

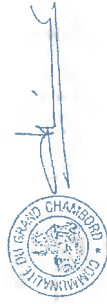
Communauté de communes du Grand Chambord

1.2 Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Annexe au rapport de présentation – diagnostic et état initial de l'environnement

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du : 02 mars 2020

Le Président, Gilles Clément



Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

La première phase de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal donne lieu à l'identification des enjeux du territoire et aux besoins nécessaires à la réalisation de l'ambition des élus.

Le diagnostic et l'état initial de l'environnement, regroupés au sein de ce document, présentent une base de données et de lecture analytique des phénomènes à l'œuvre sur le territoire.

Ces éléments ont servi à l'élaboration du diagnostic exposé dans la première partie du rapport de présentation.

L'ensemble des éléments de la pièce 1 permettent de répondre aux dispositions prévues par les articles L151-4 et R151-1 à R151-4 du Code de l'urbanisme.

SOMMAIRE

POPULATION ET OFFRE RÉSIDENTIELLE **p.5**

Démographie	p.5
Habitat	p.13
Equipements	p.27
Mobilités	p.32

ATTRACTIVITÉ ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES **p.38**

Développement économique et touristique	p.38
Activités et espaces agricoles	p.48
Forêts et activités sylvicoles	p.49

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT **p.51**

Composantes du milieu physique	p.51
Composantes du milieu naturel	p.60
Energie	p.85
Gestion des ressources	p.89
Risques, nuisances	p.95

PAYSAGES – PATRIMOINES **p.102**

Composantes paysagères	p.102
Morphologies villageoises et urbaines	p.125
Paysage et inscription des empreintes paysagères	p.131
Patrimoine bâti	p.152
VUE- UNESCO « Val de Loire »	P
Analyse foncière	p.169

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

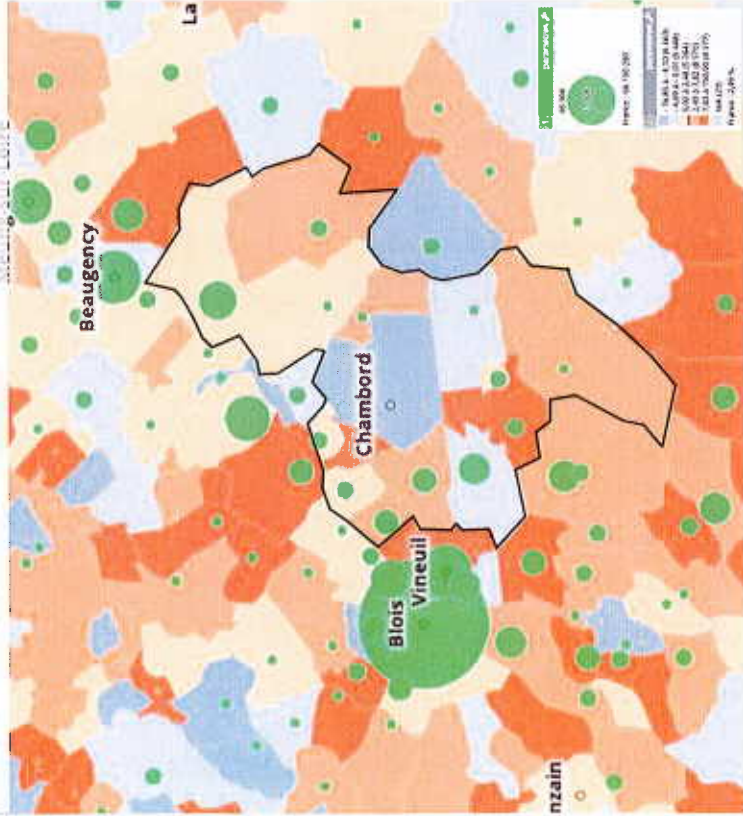


ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

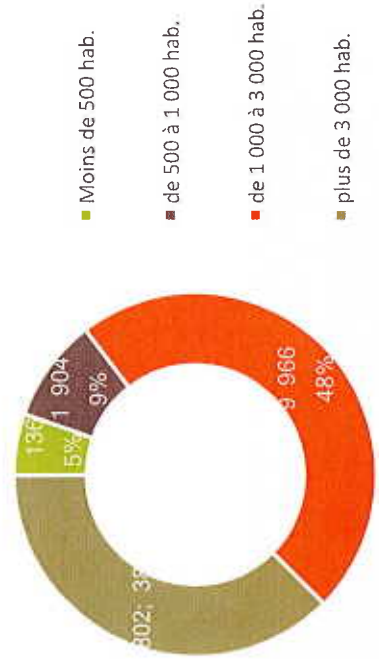
DÉMOGRAPHIE

DÉMOGRAPHIE – ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Population en 2015 et variation de population en taux d'évolution annuel moyen entre 2009 et 2014 (INSEE 2015)



Population par taille de communes en 2015 (INSEE 3015)



Un ensemble de villages et de bourgs

- A proximité de Blois, avec laquelle il fonctionne quotidiennement (cf. Navettes domicile / travail), le territoire de Grand Chambord est également sous l'influence de l'agglomération d'Orléans (au nord-est et accessible via la RD951). Au sud, les pôles de Contres et de Romorantin-Lanthenay.
- En 2015, la Communauté de communes de Grand Chambord comptait 21 064 habitants, répartis à 95% dans des communes de 1000 habitants et plus. Celles-ci se situent d'une part dans la vallée de la Loire (secteur est) et/ou sont desservies par des voies routières les reliant aux pôles urbains environnant notamment à l'ouest (Blois, Romorantin-Lanthenay -secteur ouest).
- Ces secteurs sont aussi ceux qui enregistrent, sur la dernière période (2013-2015) une croissance plus forte de leurs populations (respectivement +1,0%/an et +0,7%/an).
- Dans le sud du territoire, sur les franges solognotes, les communes sont plus petites (moins de 1000 habitants) et leur décroissance globale est plus importante (-1%/an).
- A noter qu'entre 2013 et 2015, 2 des communes du Grand Chambord enregistrent une baisse de leur population, sans distinction de taille : Chambord et Maslives.

Population dans les communes de Grand Chambord (INSEE, données historiques)

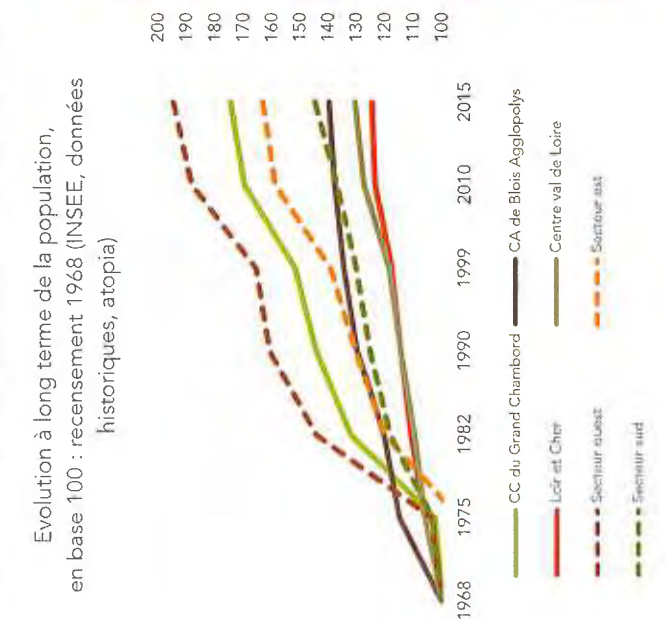
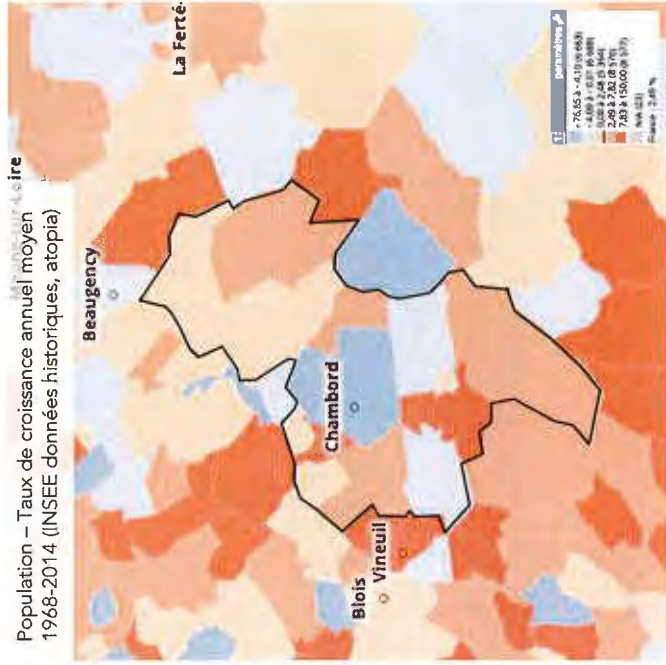
communes et secteurs	2013	2015	Variation 2013-2015
Crouy-sur-Cosson	502	545	43
La Ferté-Saint-Cyr	1 053	1 069	16
Saint-Laurent-Nouan	4 289	4 433	144
Thoury	421	429	8
Secteur est	6 265	6 476	211
Chambord	115	100	-15
Huisseau-sur-Cosson	2 310	2 339	29
Maslives	742	717	-25
Montlivault	1 356	1 397	41
Saint-Claude-de-Diray	1 719	1 814	95
Saint-Dyé-sur-Loire	1 127	1 156	29
Secteur ouest	7 369	7 523	154
Bauzy	278	286	8
Bracieux	1 269	1 325	56
Fontaines-en-Sologne	637	642	5
Mont-près-Chambord	3 217	3 369	152
Neuzy	317	321	4
Tour-en-Sologne	1 052	1 122	70
Secteur sud	7 289	7 065	-224
CC Grand Chambord	20 923	21 064	141

DÉMOGRAPHIE – ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE



Population – Taux de croissance annuel moyen 1968-2014 (INSEE données historiques, atopia)

Evolution à long terme de la population, en base 100 : recensement 1968 (INSEE, données historiques, atopia)

• Depuis 1968, Grand Chambord a connu une hausse de sa population de 74% environ lorsque celle du Centre – Val de Loire n’augmentait que de 30 % et celle de Blois de 40%, soit 34 points de pourcentage de moins que le territoire.

Une dynamique portée d’abord par l’accueil de nouvelles populations

• En effet, bien que le solde naturel se maintienne aux alentours de +0,2%/an depuis la période intercensitaire 1975-2015, la croissance démographique repose surtout sur des flux migratoires largement positifs, avec un pic sur cette période, qui se sont maintenus entre +0,7 et +1,1%/an depuis 1982.

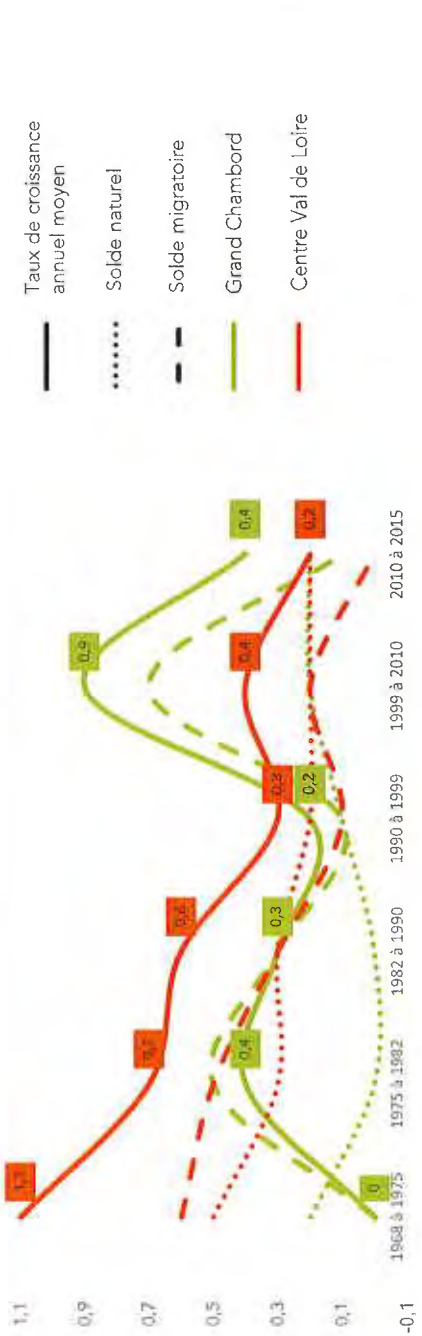
• Les populations de Grand Chambord en âge de procréer étant sous-représentées par rapport à la région (Cf. Classes d’âges), le taux annuel d’évolution du solde naturel se situe constamment en-deçà de celui du Centre – Val de Loire. Au contraire, la dynamique migratoire est nettement plus forte à Grand Chambord.

• Enfin, situé entre les agglomérations d’Orléans et de Blois, mais aussi Contres et Romorantin-Lanthenay, le Grand Chambord a bénéficié à la fois de la dynamique de desserrement des agglomérations et à la stratégie résidentielle des ménages biactifs s’installant à mi-chemin des lieux de travail respectifs des conjoints, dans un cadre de vie rural.

Une dynamique démographique qui distingue Val de Loire et Sologne

• Cette embellie démographique a touché différemment les secteurs de Grand Chambord : l’Ouest et le Sud ont pleinement bénéficié du desserrement bloisais, lorsque l’Est a bénéficié du développement de l’axe ligérien et de l’implantation de la Centrale de St-Laurent-des-Eaux.

Composantes démographiques de l’évolution de la population sur le long terme, à Grand Chambord et dans le Centre – Val de Loire (INSEE données historiques, atopia)



DÉMOGRAPHIE – MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES

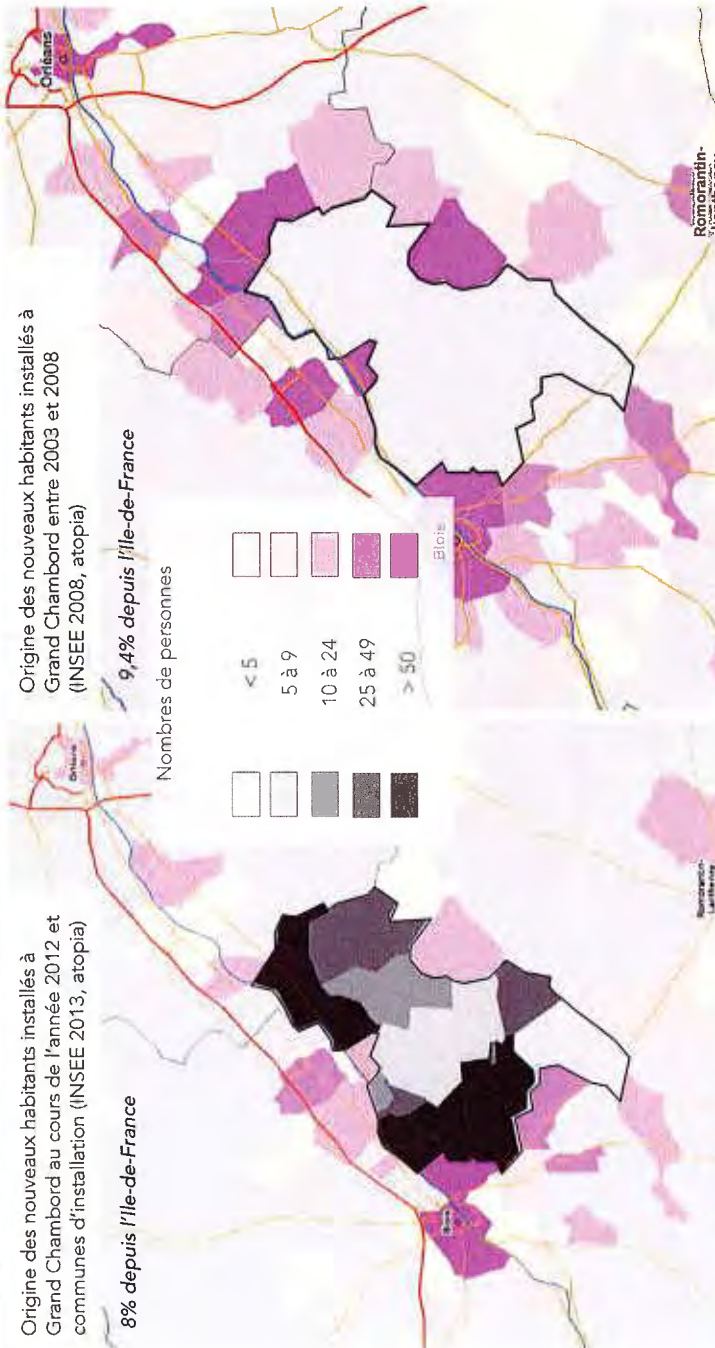
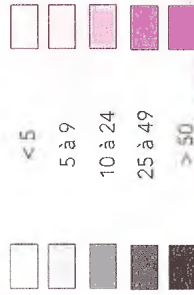
Origine des nouveaux habitants installés à Grand Chambord au cours de l'année 2012 et communes d'installation (INSEE 2013, atopia)

8% depuis l'Ile-de-France

Origine des nouveaux habitants installés à Grand Chambord entre 2003 et 2008 (INSEE 2008, atopia)

9,4% depuis l'Ile-de-France

Nombres de personnes



N.B. Limite de l'exploitation du fichier MIGCOM_INSEE :

- Jusqu'en 2010 (données 2008), les informations sur le lieu de résidence antérieure se réfèrent à la résidence 5 ans auparavant, alors que depuis 2011, le questionnaire porte seulement sur la résidence de l'année précédant le recensement.
- Ainsi, les données sur les migrations résidentielles portent sur la période 2003-2008 puis seulement sur l'année 2012 (millésime 2013). Aucun millésime 2009, 2010, 2011 et 2012 n'est proposé.

Détails des flux migratoires entre Grand Chambord au cours de l'année 2012 et les grands territoires (INSEE 2013)

Territoires	Installations		départs		différentiel installations / départs
	Nb personnes	%	Nb personnes	%	
Au sein de Grand Chambord					
19 030					
416					
186					
Hors de Grand Chambord					
Centre - Val de Loire	716	74%	691	73%	25
Loir-et-Cher	608	63%	494	52%	114
CA de Blois "agglomérats"	376	39%	234	25%	142
CC Val de Cher Contrôis	38	4%	57	6%	-19
CC Beauce Val de Loire	100	10%	57	6%	43
CC de la Sologne des Etangs	28	3%	42	4%	-14
CC du Romorantinais et du Monestois	36	4%	24	3%	12
autres territoires	29	3%	79	8%	-50
Loiret	76	8%	91	10%	-15
CA Orléans Val de Loire (Agglomération)	16	2%	51	5%	-35
CC du Canton de Beaugency	16	2%	37	4%	-21
autres territoires	44	5%	4	0%	40
Autres départements	32	3%	106	11%	-74
Ile-de-France	76	8%	17	2%	59
Autres régions	170	18%	234	25%	-64
TOTAL	963		943		20

Schéma de principes



Une attractivité différenciée au sein du territoire

- En effet, comme abordé précédemment (Cf. Evolution de la population), les secteurs ouest et sud accueillent une part plus importante des néorésidents que l'est, avec respectivement 40%, 37% et 23% des apports migratoires.

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le



Une espace déplacements

- Au cours de l'année 2012, les personnes ayant emménagé dans le territoire de Grand Chambord sont originaires aux deux tiers d'un périmètre de 50 kilomètres autour de Chambord, et plus précisément d'un peu plus d'un tiers de la seule Communauté d'agglomération de Blois.
- En outre, l'attractivité résidentielle observée sur les périodes intercensitaires précédentes sur les populations franciliennes se maintient, avec 8% des néo-résidents issus de la Région Capitale, contre 9,4% entre 2003 et 2008.

- Cette attractivité résidentielle est à nuancer avec les mouvements migratoires sortant. Bien que le rapport installations / déménagements reste positif sur l'année 2012 (20 individus), il est déficitaire avec de nombreux territoires tels que le Contrôis, Beaugency et l'Orléanais, lorsqu'il reste largement positif avec les espaces du Blaisois.

Une attractivité résiduelle

Au cours de l'année 2015, les néorésidents présentent un profil spécifique qui tend à modifier, sur le long terme, les caractéristiques sociodémographiques de la population de Grand Chambord, avec de nouvelles populations :

- actives : une forte proportion d'actifs en emploi (40%) en recherche (12%), et leurs enfants (étudiants ou moins de 14 ans),
- jeunes : 37% des nouveaux résidents sont âgés de moins de 40 ans,
- familiales : 81% des néorésidents correspondent à des ménages familiaux (des couples bioactifs majoritaires, des familles monoparentales ou encore des couples de retraités),
- des classes sociales moyennes rattrapées par les CSP+ : 15% de professions intellectuelles supérieures et intermédiaires contre 26% d'ouvriers et d'employés,
- en lien, un niveau de diplôme qui s'élevé : 32% de niveau BAC et plus.

Classes d'âges (en %)



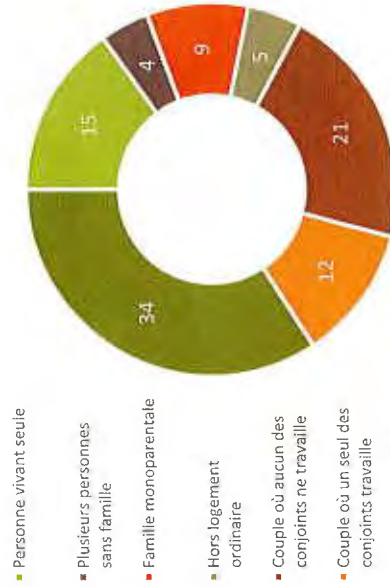
Niveau de diplôme (en %)



- D'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges ou DNB
- D'un CAP ou d'un BEP
- D'un baccalauréat (général, technologiques, professionnel)
- D'un diplôme de l'enseignement supérieur
- Hors champs (moins de 14ans)

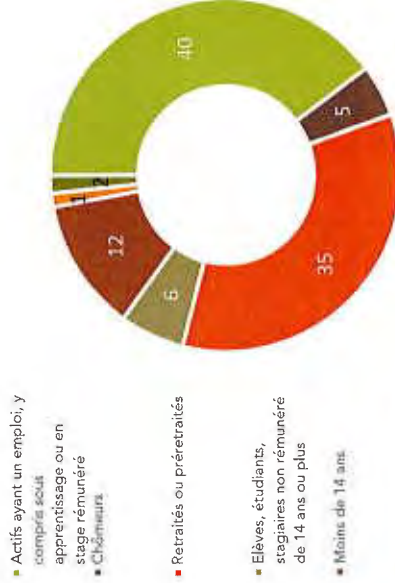
Niveau de diplôme (en %)

Type de ménage (en %)



- Personne vivant seule
- Plusieurs personnes sans famille
- Famille monoparentale
- Hors logement ordinaire
- Couple où aucun des conjoints ne travaille
- Couple où un seul des conjoints travaille
- Couple de deux "actifs ayant un emploi"

Type d'activités (en %)



- Actifs ayant un emploi, y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré
- Chômeurs
- Retraités ou préretraités
- Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus
- Femmes ou hommes au foyer

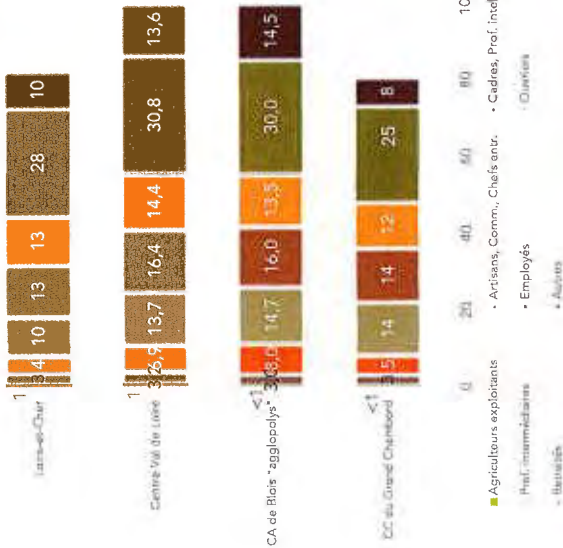
Classes sociales



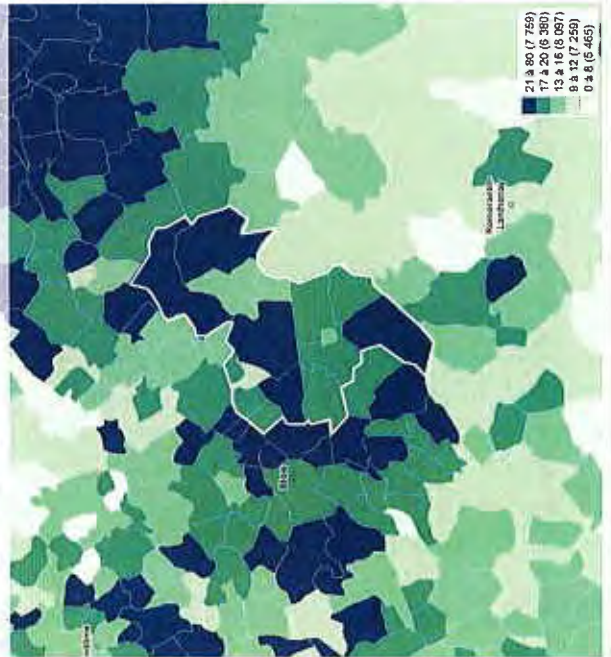
- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprises
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités

DÉMOGRAPHIE – CLASSES SOCIALES

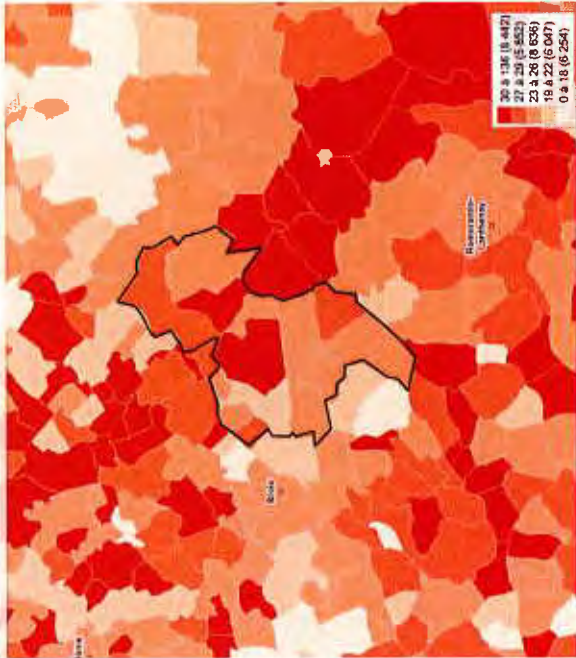
Catégories socio-professionnelles des 15ans et plus (INSEE 2015)



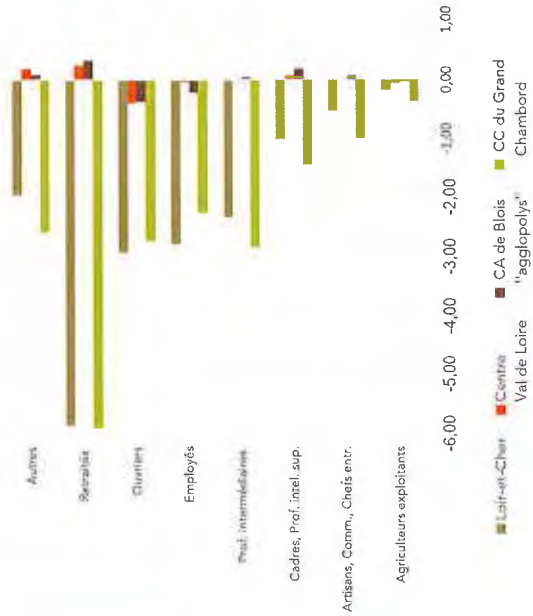
Classes sociales – Part des professions intermédiaires et professions intellectuelles supérieures dans la population (INSEE 2015)



Classes sociales – Part des ouvriers et des employés dans la population en 2015 (INSEE)



Evolution de la part des CSP entre 2013 et 2015 (Insee 2015)



Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le



ID : 041-244-100798-20200302-041_001_2020-DE

Des classes sociales

- En 2015, le profil socioéconomique de la population de Grand Chambord est similaire à celui du Loir-et-Cher, avec d'abord la surreprésentation des Retraités (env26,5%du total), puis des classes moyennes et populaires, en proportion quasi-égales (13,5% d'employés et 12,5% d'ouvriers en moyenne).
- Seul l'ensemble des Professions intermédiaires et intellectuelles supérieures distingue Grand Chambord. En effet, le territoire bénéficie de sa position d'interface entre les agglomérations de Blois et d'Orléans, où les emplois nécessitant de ce type de main d'œuvre sont potentiellement plus nombreux.

Des caractéristiques qui se renforcent

- Sur la dernière période intercensitaire, si les retraités ont vu leur présence se renforcer, notamment dans le CA de Blois agglomération où la croissance est la plus importante (+0,33 points contre +0,24 dans le Centre – Val de Loire). Elle est cependant assimilable à un phénomène de rattrapage par rapport au niveau régional.
- En revanche, la distribution de la population suivant les autres classes sociales se reconfigure, avec le plus fort repli des classes moyennes (-2,74 points pour les ouvriers et les employés) et la plus forte hausse des CSP +.

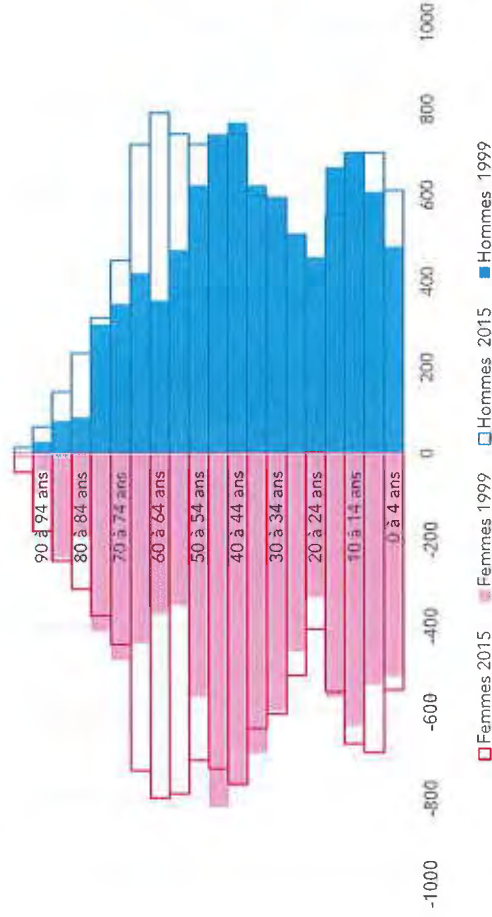
Cette reconfiguration interpelle le devenir du territoire quand aux besoins qu'elle pourrait induire si elle se confirmait, notamment en matière de services et d'équipements spécifiques (culture, santé, périscolaire, enfance).



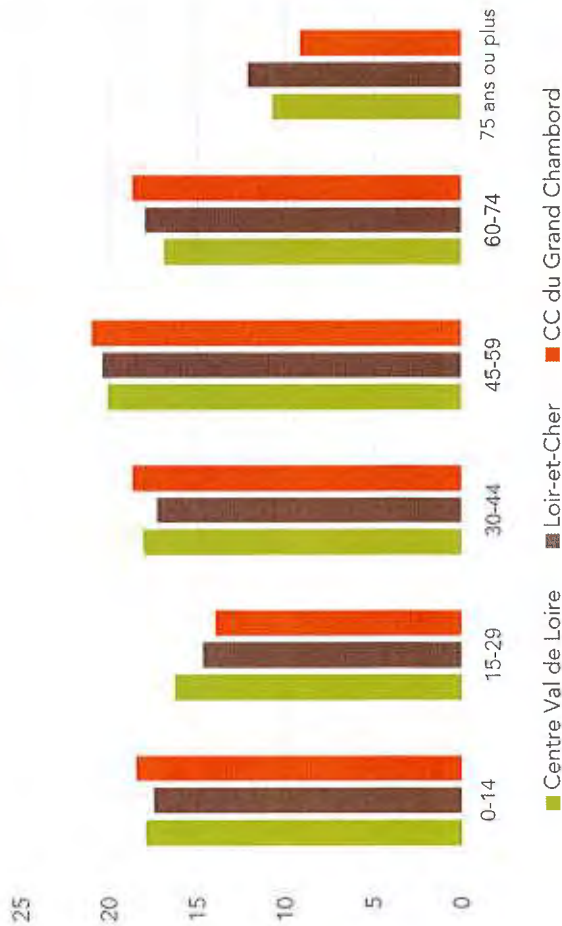
Un profil démographique partiellement influencé

- Outre la tendance lourde au vieillissement de la population, se traduisant par le glissement des classes d'âges centrales de 1999 vers celles plus âgées (50 ans et plus) et l'épaississement du sommet de la pyramide des âges, l'augmentation de la population s'est principalement réalisée par l'accueil de populations jeunes (moins de 50 ans) et de leurs enfants (moins de 10 ans et les 20-25 ans).
- Si en 2015, cela se traduit par une surreprésentation des populations jeunes (moins de 15 ans) à Grand Chambord par rapport au Loir-et-Cher, les personnes de 45-59 ans sont de plus en plus nombreuses avec 21% de la population, 20% en Centre – Val de Loire et en Loir-et-Cher.
- Ainsi, malgré les évolutions démographiques récentes qui porteraient à faire penser à un rajeunissement de la population, Grand Chambord reste un territoire peu âgé (indice de vieillissement de 93,8), à l'image de la Région (99,9). Demeurant un territoire profondément rural, il ne bénéficie qu'à la marge des dynamiques périurbaines pour capter des populations plus jeunes en nombre suffisant et pour engager le renouvellement générationnel. Seul le secteur est, sous l'influence d'Orléans et bénéficiant des effectifs EDF de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux, plus jeunes, présente un indice inférieur à 100.

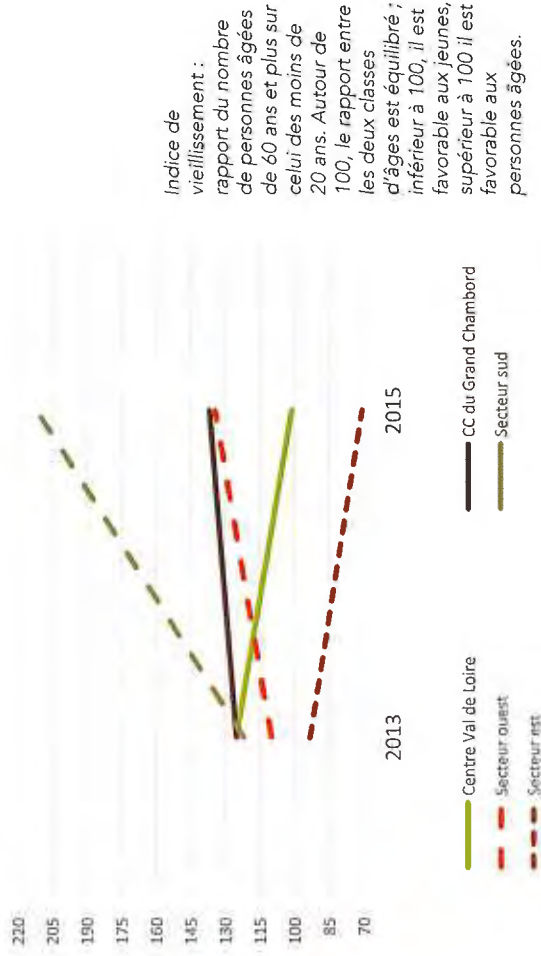
Pyramides des âges du Grand Chambord en 1999 et 2015 (Insee, 2015)



en % Répartition de la population par classes d'âges en 2015 (Insee 2015)



Evolution de l'indice de vieillissement (Insee 2015)



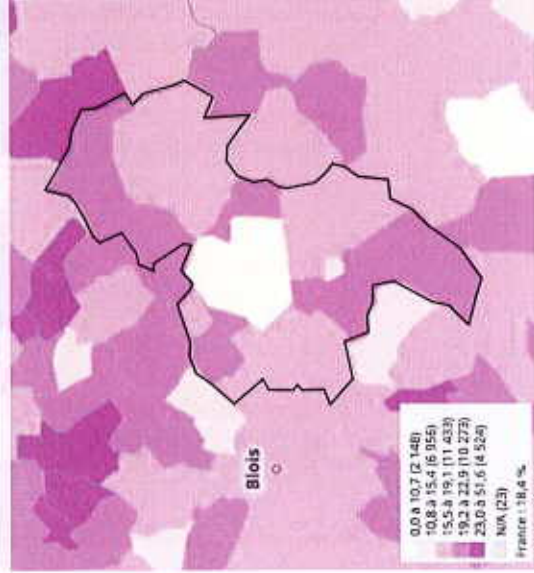
DÉMOGRAPHIE – CLASSES D'ÂGES

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE
 Répartition par classes d'âges – Part des 25-64 ans dans la population en 2015 (INSEE)

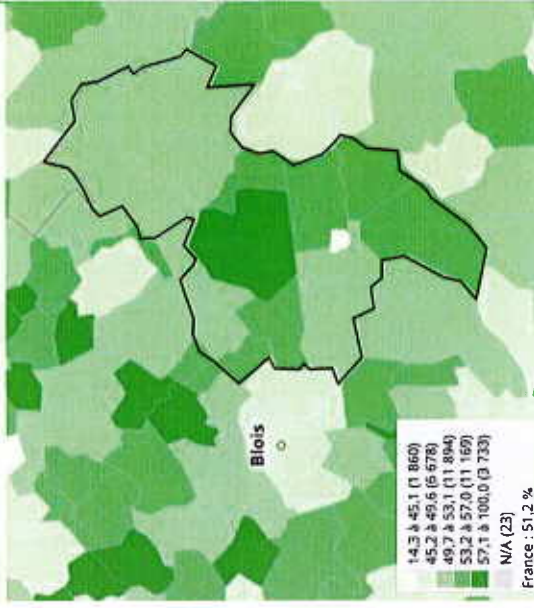
Répartition par classes d'âges – Part des moins de 15 ans dans la population en 2015 (INSEE)



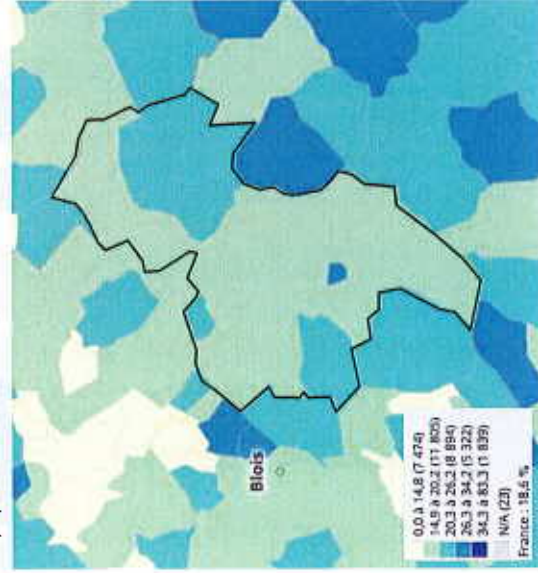
Répartition par classes d'âges – Part des moins de 25 ans dans la population en 2015 (INSEE)



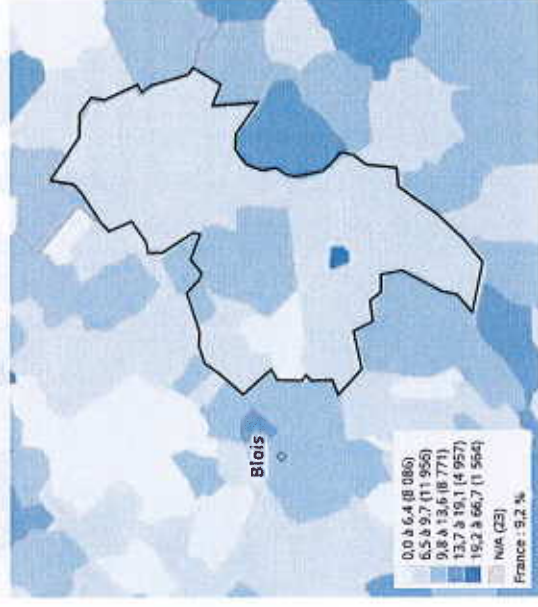
Répartition par classes d'âges – Part des 25-64 ans dans la population en 2015 (INSEE)



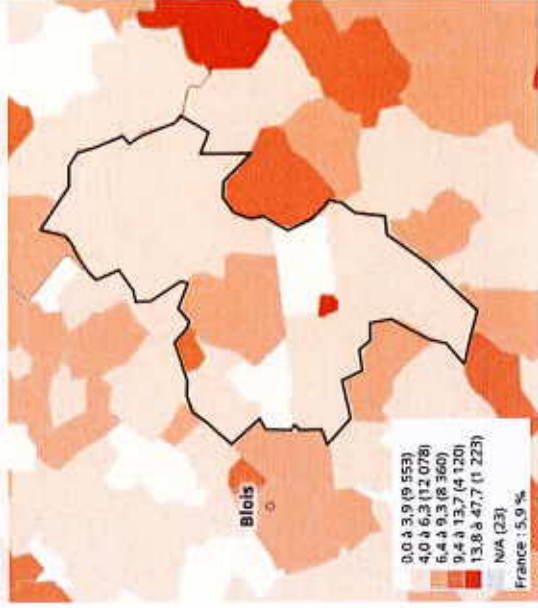
Répartition par classes d'âges – Part des 64 ans ou plus dans la population en 2015 (INSEE)



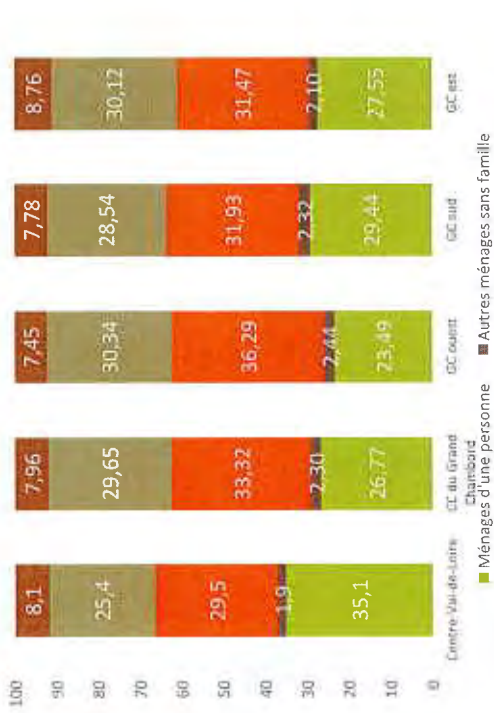
Répartition par classes d'âges – Part des 75 ans ou plus dans la population en 2015 (INSEE)



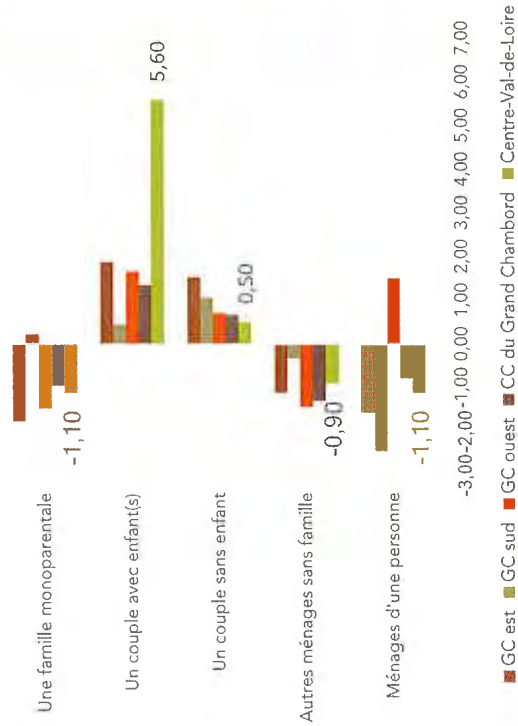
Répartition par classes d'âges – Part des 80 ans ou plus dans la population en 2015 (INSEE)



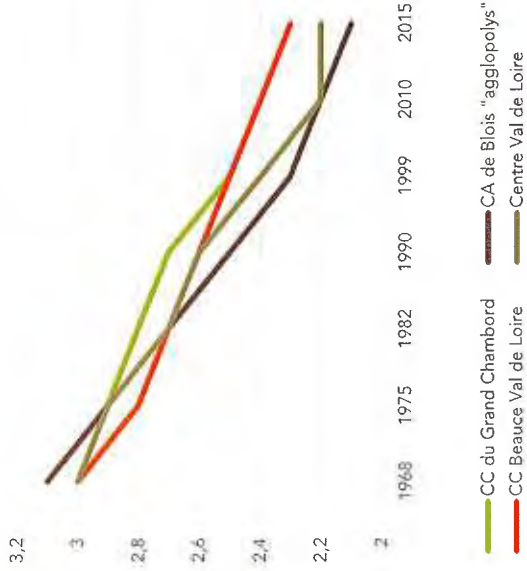
Types de ménages dans le population en 2015 (Insee 2015)



Evolution des types de ménages dans la population 2013-2015 (Insee 2015)



Titre de l'évolution de la taille moyenne des ménages depuis 1968 (Insee données historiques)



Ménages – Taille moyenne des ménages (INSEE 2015)



Des ménages f

- En lien avec les caractéristiques démographiques (surreprésentation des classes d'âges de 40-50 ans et plus), les ménages de Grand Chambord présentent une proportion plus importante de couples, qu'ils aient (30%) ou non (33%) des enfants par rapport au Centre – Val de Loire (respectivement 25 et 30%).
- Au sein du territoire, les familles sont plus nombreuses dans les secteurs ouest et est (et la taille moyenne des ménages plus élevée), lorsque les ménages plus petits (familles monoparentales, personnes seules) sont nettement plus nombreux dans le secteur sud.

...mais dont la taille tend à diminuer

- Avant 1990, la tendance au desserrement des ménages de Grand Chambord était moins prononcée qu'ailleurs (-0,23 contre -0,47 en Centre – Val de Loire). Or, depuis, elle a progressé au même rythme tout en ne rattrapant pas l'écart produit dans les années 1970 et 1980.
- Cette plus forte proportion des ménages familiaux a donc freiné le desserrement des ménages, avec une taille moyenne qui, alors qu'elle était la plus basse des territoires de comparaison en 1968, avec 2,98 personnes par ménage, est désormais la plus grande avec 2,45 personnes par ménage en 2015.
- En revanche, les évolutions survenues lors de la dernière période intercensitaire viennent nuancer cette tendance au desserrement moins rapide des ménages. En effet, le repli net des couples, partout sur le territoire, conjugué à l'accroissement des familles monoparentales et des personnes seules, dans des proportions plus importantes qu'en Centre – Val de Loire, sont à interroger dans la mesure où leur poursuite entraînerait un rattrapage du territoire sur la référence régionale et produisant des besoins en logements différents.

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

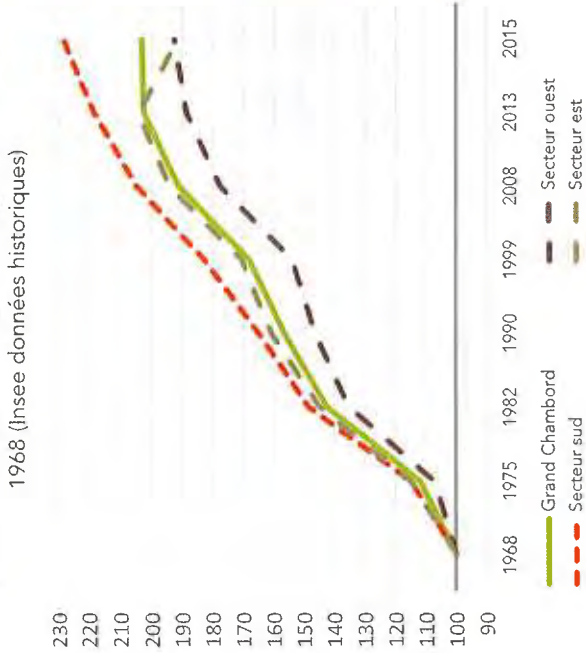
Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

HABITAT

Parc résidentiel – Rythme des évolutions sur le long terme (INSEE, données historiques)



Année de recensement	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2015
Nombre de logements	5 120	5 702	7 218	7 963	8 518	9 653	10 227	9 976

Période intercensitaire	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2015
Evolution du nombre de logements	582	1 516	745	555	1 135	574	-251
Taux de croissance moyen	11%	27%	10%	7%	13%	6%	-3%

Evolution annuelle du nombre de logements	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2015
Taux de croissance annuel moyen	1,55%	3,43%	1,24%	0,75%	1,40%	1,16%	-2%

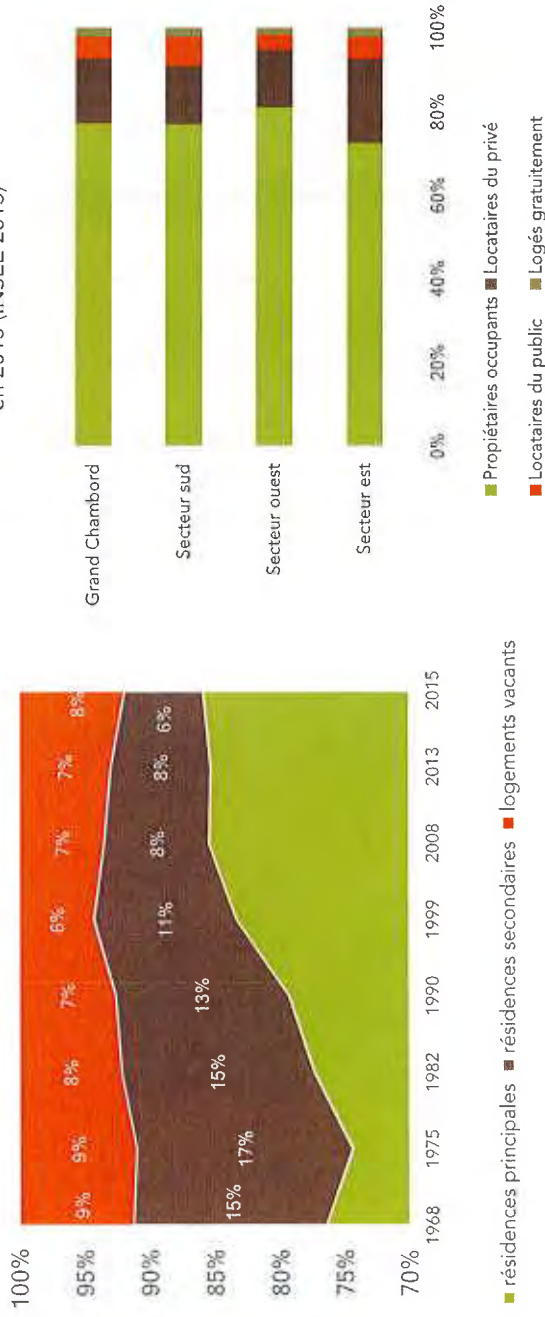
Un parc résidentiel long terme

- En 2015, le territoire de Grand Chambord comprenait 9 976 logements, soit près du double du parc de 1968.
- L'évolution du parc de logements a connu un rythme de progression rapide relativement similaire à la démographie, avec une poussée encore plus forte sur la période 1975-1982 (+3,43%/an). Depuis 1999, le rythme de croissance reste soutenu (+1,40%/an) malgré une baisse importante sur la dernière période (-2%/an).

Un territoire où l'on habite de plus en plus

- Depuis 1968, l'utilisation de logement comme résidences secondaires s'est nettement repliée, en diminuant de moitié leur proportion dans le parc résidentiel global.

Statut d'occupations des résidences principales en 2015 (INSEE 2015)



- Ainsi, le développement du parc principal, en plus de la construction de nouveaux logements, a mobilisé d'anciennes résidences secondaires. Par ailleurs, bien que relativement stable (autour de 7% du parc), la vacance progresse légèrement depuis la fin des années 1990, tout en n'atteignant pas un niveau préoccupant (au-delà de 10%).

- Enfin, les résidences principales sont majoritairement occupées par leurs propriétaires, en plus faible proportion toutefois dans les secteurs est et sud, où le locatif (privé comme social) est plus développé.

HABITAT – PARC RÉSIDENTIEL

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

Une croissance

Dans un contexte d'augmentation rapide du nombre de logements dans le Centre – Val de Loire, Grand Chambord présente une dynamique encore plus forte. Celle-ci reste toutefois comparable à celle de l'agglomération de Blois, à la seule différence de la progression rapide observée sur la période 1975-1982, suite à une croissance plus mesurée sur la période antérieure.

Un niveau de vacance résidentielle faible

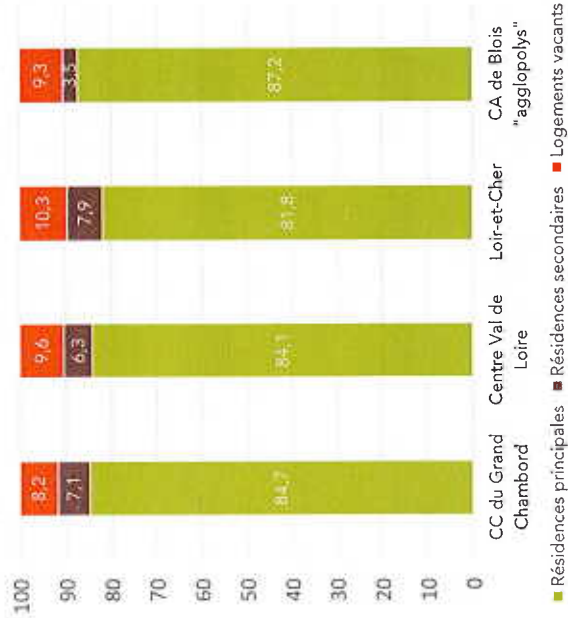
Le parc résidentiel de Grand Chambord se distingue des territoires de référence à plusieurs titres :

- Le parc des résidences principales est plus développé et au contraire les résidences secondaires moins nombreuses que dans le Loir-et-Cher, où de vastes territoires (Sologne à l'est et au sud, franges beauceronnes au nord) demeurent des secteurs de villégiature. Le Centre – Val de Loire et l'agglomération blaisoise, plus urbains, présentent un parc secondaire plus réduit.

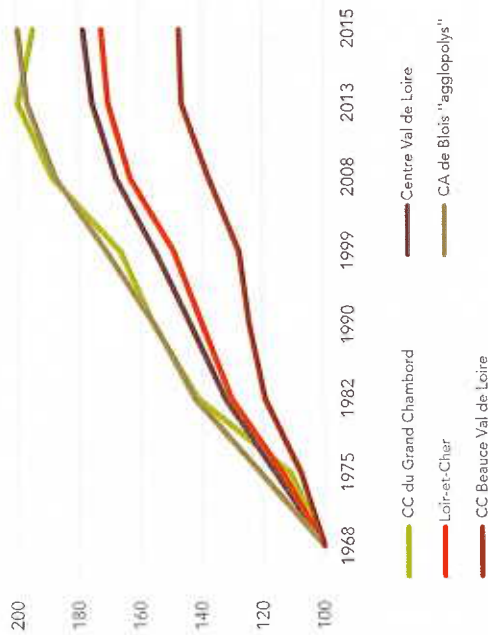
- Fort de ces deux types d'attractivité, le parc résidentiel de Grand Chambord présente un taux de vacance en-deçà de plus de 2 points par rapport au Loir-et-Cher, ce taux excédant 11% du parc dans le cœur de la Sologne.

- En 1975, on dénombrait 516 logements vacants sur le territoire intercommunal, avec une part d'environ 10% sur chaque secteur. Au cours des périodes suivantes, le taux de vacance à augmenter pour atteindre 8% du parc en 2011, soit 676 logements. Depuis 1999, la part de logements vacants s'est stabilisé hormis au sein du secteur ouest.

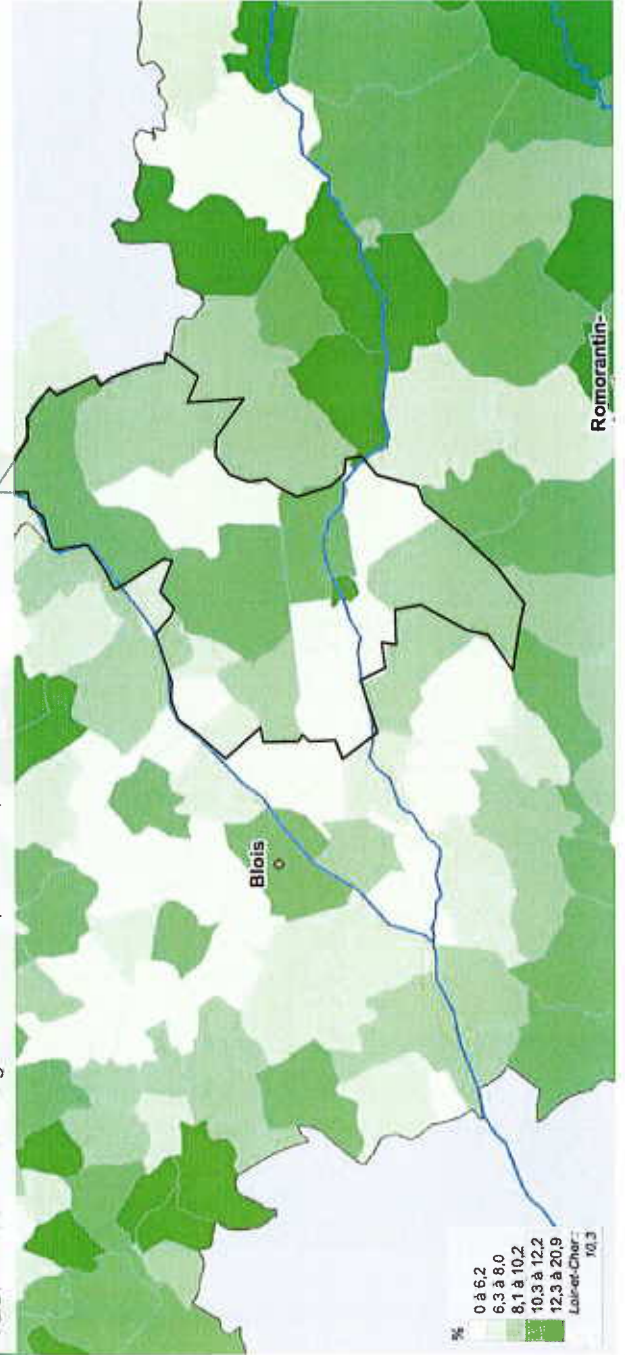
Typologie de logement en 2015 (Insee 2015)



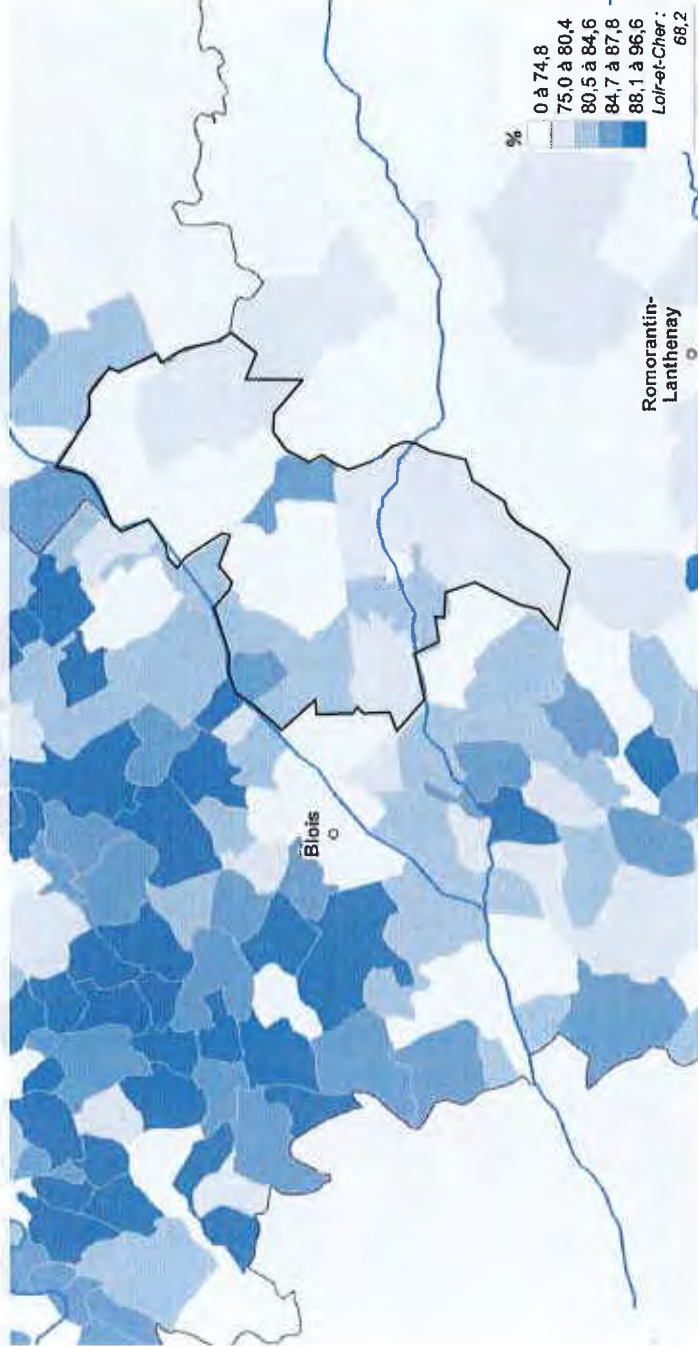
Evolution en base 100 du parc de logements depuis 1968 (Insee données historiques)



Parc résidentiel – Part des logements vacants (INSEE 2015)



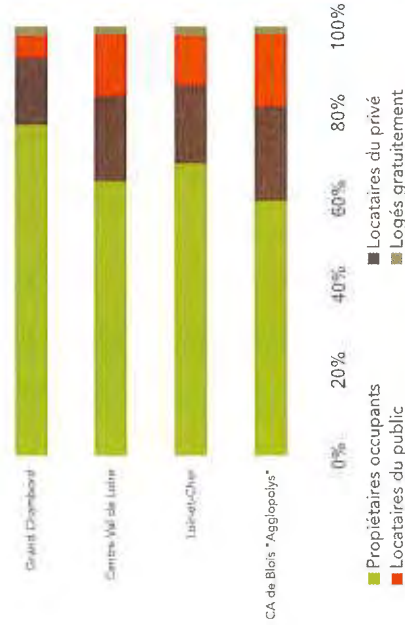
Parc résidentiel – Part des résidences principales occupées par un propriétaires (INSEE 2015)



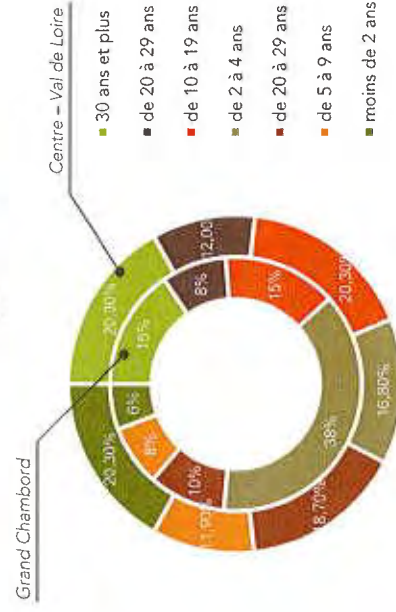
Un territoire de

- Les résidences principales de Grand Chambord sont occupées majoritairement par leurs propriétaires, avec toutefois une proportion plus forte sur la partie la plus intégrée au pôle urbain de Blois, depuis St-Dyé-sur-Loire jusqu'à Tour-en-Sologne, mais aussi sur les franges est solognotes (proximité des villes et cadre de vie très attractif). Au contraire, les résidences principales sont concernées en plus forte proportion par d'autres statuts d'occupation dans les communes avec plus de logements collectifs qu'ailleurs, comme Saint-Laurent-Nouan, Crouy-sur-Cosson et Bracieux.
- Dans son contexte régional, Grand Chambord apparaît comme un espace de propriétaires occupants, avec un écart de 10 points sur le Loir-et-Cher ce malgré l'importance de ce phénomène en Beauce Val de Loire (72%), et jusqu'à 21 points sur Blois Agglopolys (effet « ville centre » qui n'en compte que 39%).
- Le pendant de cette surreprésentation des propriétaires occupants est la plus faible proportion de locataires, que ce soit dans le parc privé (15%) comme dans le parc public. A titre de comparaison, le marché de la location représente à Blois Agglopolys près de 40% de son parc principal.
- Ces caractéristiques du parc des résidences principales soulignent sa spécialisation sur un besoin / une demande spécifique en matière de logement.
- En outre, la démographie de Grand Chambord influe également sur le rythme de rotation au sein des résidences principales : les ménages ont une tendance plus forte à occuper longtemps leur logement (58% l'occupent depuis 10 ans ou plus, contre 52% en Centre – Val de Loire) ce qui peut parfois induire des problématiques de sous occupation, de rétention de logements familiaux et de non adaptation des logements à leurs occupants.

Statuts d'occupation des résidences principales en 2015 (Insee 2015)

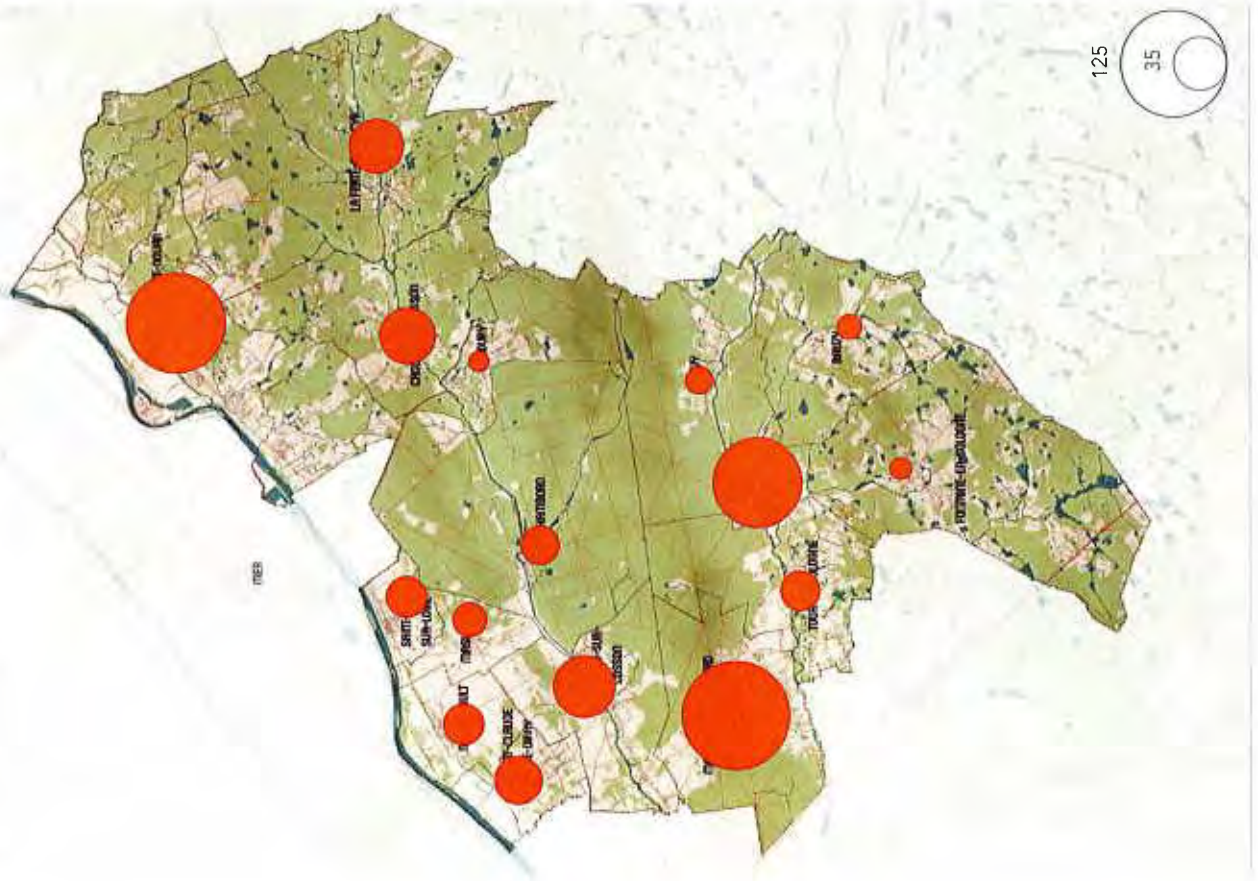


Ancienneté d'emménagement des ménages en 2015 (Insee 2015)



HABITAT – PARC SOCIAL

Parc social de logements – Répartition des logements locatifs sociaux sur le territoire de Grand Chambord en 2015 (SOeS– RPLS)



Un parc de logement social présent partout

- L'ensemble des 17 communes de Grand Chambord dispose de logements locatifs sociaux, dans des proportions variant de 2 (Fontaine-en-Sologne, Thoury par exemple) à environ 15% du parc des résidences principales (Bracieux, Crouy-sur-Cosson) voire plus de 20 à Chambord
- Le parc social s'est accru sur les 4 dernières années de 97 logements supplémentaires, soit une hausse de 20%, principalement dans les communes de l'ouest du territoire.

Des communes de Grand Chambord non concernées par l'article 55 de la loi SRU

- Au titre de la loi SRU du 13 décembre 2000 modifiée par la loi du 18 janvier 2013, les communes de de 3500 habitants situés dans une agglomération ou un EPCI de plus de 50 000 habitants, comprenant au moins une commune de 15 000 habitants, sont tenus de justifier d'un seuil minimal de 20 ou 25% de logements sociaux dans leur parc de résidences principales.
- Le décret 2013-671 du 24 juillet 2014 définit l'agglomération de Blois comme ne justifiant pas un effort de production supplémentaire pour répondre à la demande et aux capacités à loger des personnes à revenus modestes et des personnes défavorisées, maintenant l'objectif à 20%. Les communes de la CC du Grand Chambord ne sont donc pas concernées par la loi SRU.

Parc social de logements – Répartition des logements locatifs sociaux sur le territoire de Grand Chambord en 2015 (SOeS– RPLS)

Communes	Nb total lgt du parc 2015	Evolution 2011-2015
Bauzy	6	4
Bracieux	82	0
Chambord	14	0
Crouy-sur-Cosson	34	4
Ferté-Saint-Cyr	29	0
Fontaines-en-Sologne	4	0
Huisseau-sur-Cosson	39	30
Maslives	12	0
Montlivault	17	0
Mont-près-Chambord	126	28
Neuvy	6	0
Saint-Claude-de-Diray	24	12
Saint-Dyé-sur-Loire	16	0
Saint-Laurent-Nouan	101	9
Thoury	4	0
Tour-en-Sologne	18	10
Total CC Grand Chambord	567	97

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

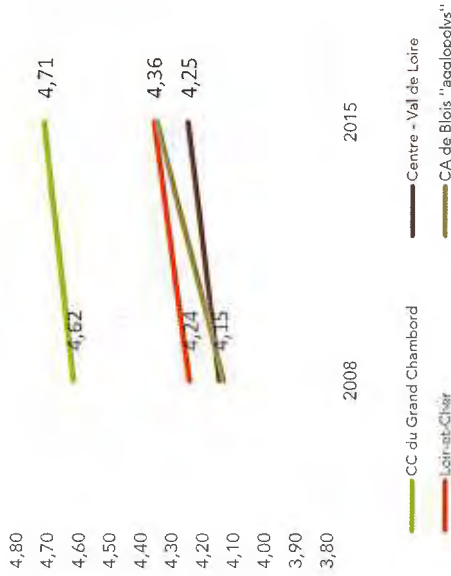
Affiché le



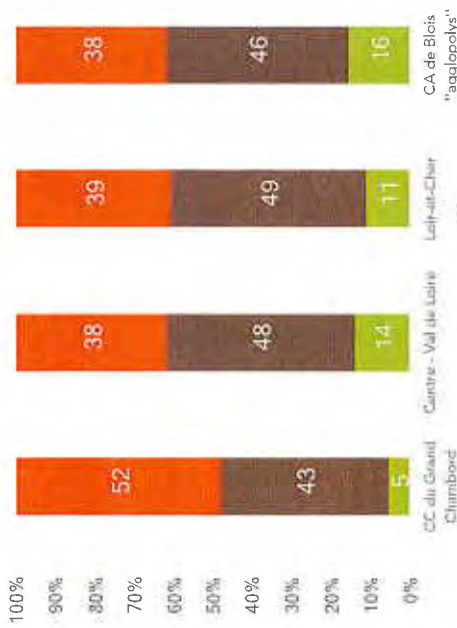
ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

Une spécialisation individuels et re

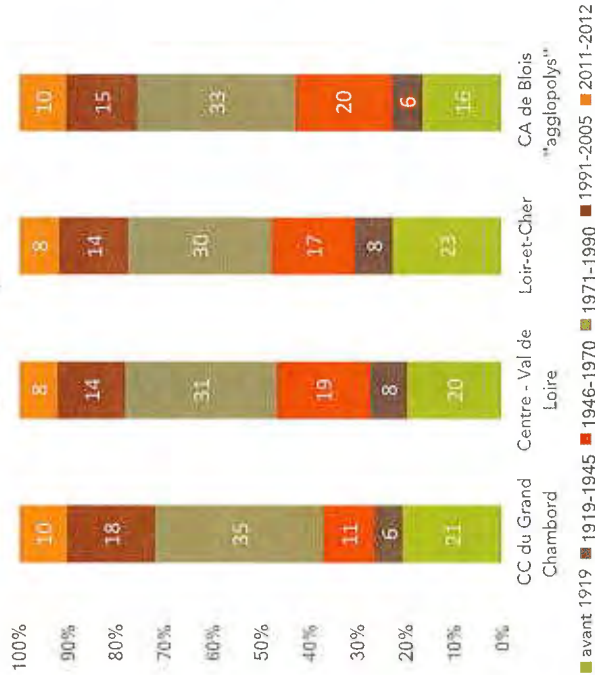
Evolution de la taille moyenne des résidences principales, en nombre de pièces (Insee 2015)



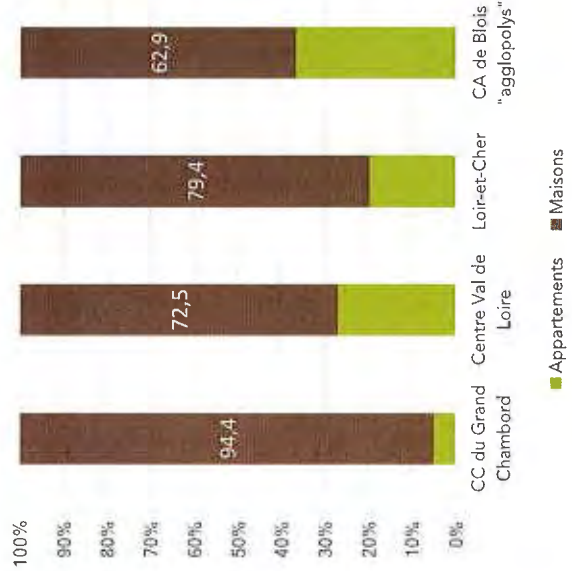
Taille des résidences principales, en 2015 (Insee 2015)



Ancienneté des résidences principales, en 2015 (Insee 2015)



Type de résidences principales en 2015 (INSEE 2015)




- A Grand Chambord, les logements sont nettement plus grands qu'ailleurs, avec une taille moyenne de 4,71 pièces par résidence principale, soit une demi-pièce de plus qu'en région. Déjà élevée, la taille moyenne des logements a observé une croissance plus rapide (+0,09 pièce) que les autres territoires (+0,05 pièce dans le département), accentuant ainsi cette spécificité. Cette tendance est d'ailleurs à contrepiéd de celle de l'agglomération de Blois, où sur la même période, les résidences principales ont vu leur taille moyenne stagner (-0,01 pièce).

- Cette caractéristique de grandes résidences principales est portée :

- par la **surreprésentation des très grands logements** (T5 et plus) qui représentent plus de la moitié du parc (52% contre 38% en Centre - Val de Loire). Les petits logements (T1-T2) sont en proportion deux fois moins nombreux qu'ailleurs (5% contre 11% dans le Loir-et-Cher, et 16% dans la CA de Blois),
- par une **spécialisation sur les maisons** (72% contre 27% en Centre - Val de Loire), souvent plus grandes que les appartements.
- En lien avec le développement résidentiel rapide des années 1970-1990 survenu à Grand Chambord, les résidences principales construites à cette période, et considérées comme relativement récentes, sont plus nombreuses, avec 34% du parc contre 29% en Loir-et-Cher. Relativement récent, le parc résidentiel principal dispose d'atouts tels qu'une plus forte proportion à répondre aux standards de confort actuel, une performance énergétique plus efficiente.
- Le territoire bénéficie aussi d'un large patrimoine bâti ancien, avec une proportion de logements antérieurs à 1919 comparable au département, soit un niveau plus élevé que la région.

HABITAT – HABITAT INDIGNE

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le 
 ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

Evaluation du nombre de logements pouvant être qualifiés d'insalubres selon les communes

Communes	
Bauzy	1
Brecieux	1
Chambord	0
Grouy-sur-Cosson	0
Ferté-Saint-Cyr	1
Fontaines-en-Sologne	1
Huisseau-sur-Cosson	1
Maslives	1
Montlivault	1
Mont-près-Chambord	0
Neuvy	0
Saint-Claude-de-Diray	4
Saint-Dyé-sur-Loire	1
Saint-Laurent-Nouan	2
Thoury	1
Tour-en-Sologne	5
Total CC Grand Chambord	20

Le parc de logement relatifement f Chambord

- Sur le territoire de la CCGC en 2015, 266 logements locatifs ou occupés par leur propriétaire, sont considérés comme potentiellement indigne¹.
- On constate une diminution depuis 2007 d'environ 16%, correspondant à une baisse de 50 logements, soit 3,1% du parc total de résidences principales de la Communauté de communes du Grand Chambord.
- La ville de Saint-Laurent-Nouan concentre 26% du parc privé considéré comme potentiellement indigne.
- Selon les communes interrogées, le nombre de logements véritablement « insalubres » ou « indécents » serait très faible (environ 20 cas). A noter que sur les 450 consultations de l'ADIL réalisées par des personnes habitant la CCGC, seulement 10 portent sur des questions relatives à la non décence de logements, soit 2% des consultations (contre en moyenne 5,5% au niveau départemental).

Un parc de logement collectif peu concerné par les copropriétés dégradées

- En 2013, on recensait sur le territoire de la CCGC moins de 5 copropriétés dégradées dans les classements cadastraux. Celles-ci sont situées à : Huisseau-sur-Cosson ; Montlivault ; Saint-Dyé-sur-Loire.

¹Juridiquement, un habitat indigne est un local utilisé aux fins d'habitation et impropre par nature à cet usage ainsi qu'un logement dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel il est situé, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé.

HABITAT – PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BATIMENTS

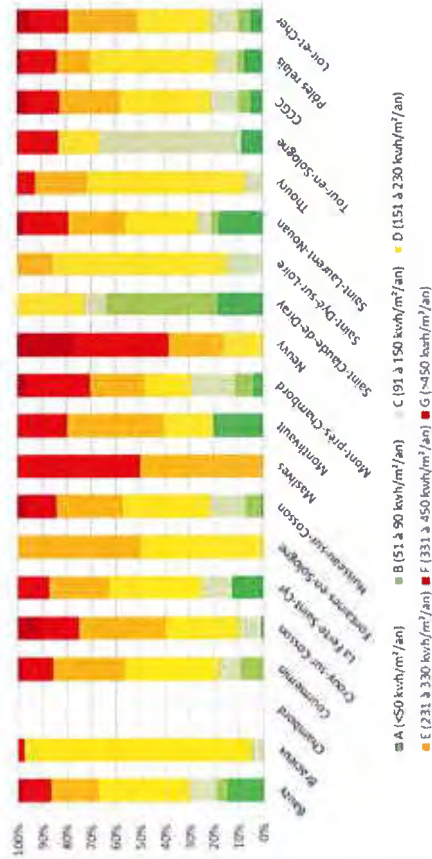
Source : PLH Grand Chambord

Parc résidentiel – Résidences principales par statut d'occupation et année de construction du logement en 2008 (Programme Local de l'Habitat Grand Chambord ; ADEME Observatoire des DPE mai 2015)

Statuts d'occupation (en 2008)	Avant 1974	1975-1999	1999-2005
propriétaires	47%	41%	12%
Locataires d'un logement loué non HLM	56%	34%	10%
Locataires d'une logement loué non vide HLM	11%	73%	15%
Autres statuts d'occupation	71%	27%	3%
Grand Chambord	47%	41%	11%

Parc résidentiel – Performance énergétique de l'ensemble des logements (Programme Local de l'Habitat Grand Chambord ; ADEME Observatoire des DPE mai 2015)

Performance énergétique du parc de logements sur la CCGC selon les DPE (mai 2015)

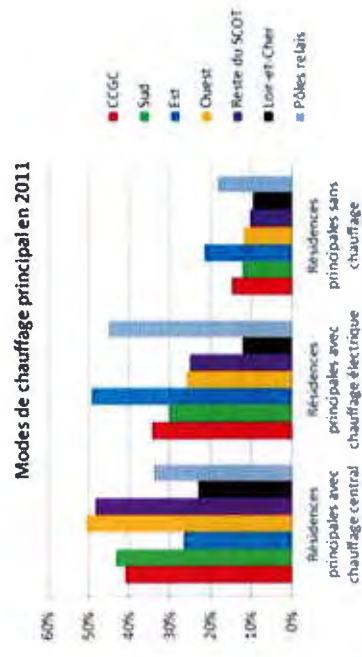


Un parc résidentiel moins énergivore que la moyenne départmentale

- Les données issues des Diagnostics de Performance Energétique (DPE) réalisés à l'occasion d'une vente ou d'une mise en location permettent d'établir que les logements de Grand Chambord sont moins énergivores que ceux du département, avec 42% de logements classés E, F ou G contre 49% au niveau départemental.
- Au sein des communes pôles identifiés par le SCoT du Blaisois (Mont-Près-Chambord, Bracieux, Saint-Laurent-Nouan), ces niveaux ne concernent que 30% du parc.
- Grand Chambord est caractérisé par une forte dépendance des ménages à l'énergie électrique, peu émettrice de gaz à effet de serre, mais aux prix élevés. Les communes du secteur est, dans lesquels on note la présence de nombreuses cités EDF, sont particulièrement concernées.
- La situation énergétique du parc privé peut être analysée à travers l'année de construction du logement. En effet, au niveau national, l'âge du logement ainsi que son type, conditionnent en grande partie les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre. Bien que les résidences principales construites avant 1974 soient minoritaires à Grand Chambord, les locataires du parc privé occupent à 56 % des logements datant d'avant 1974.
- Il existe donc un grand besoin de réhabilitation thermique du parc privé de plus de 40 ans qui soulève de nombreux enjeux en termes :
 - de précarité énergétique : au vu de la part des ménages ayant des faibles revenus, une part importante et croissante de leurs dépenses est consacrée au poste énergie résidentielle (éclairage, chauffage et appareils électriques,...).
 - d'émissions de gaz à effet de serre.

L'amélioration des performances énergétiques des logements concerne potentiellement 56% des locataires du parc privé et 47 % des propriétaires occupants.

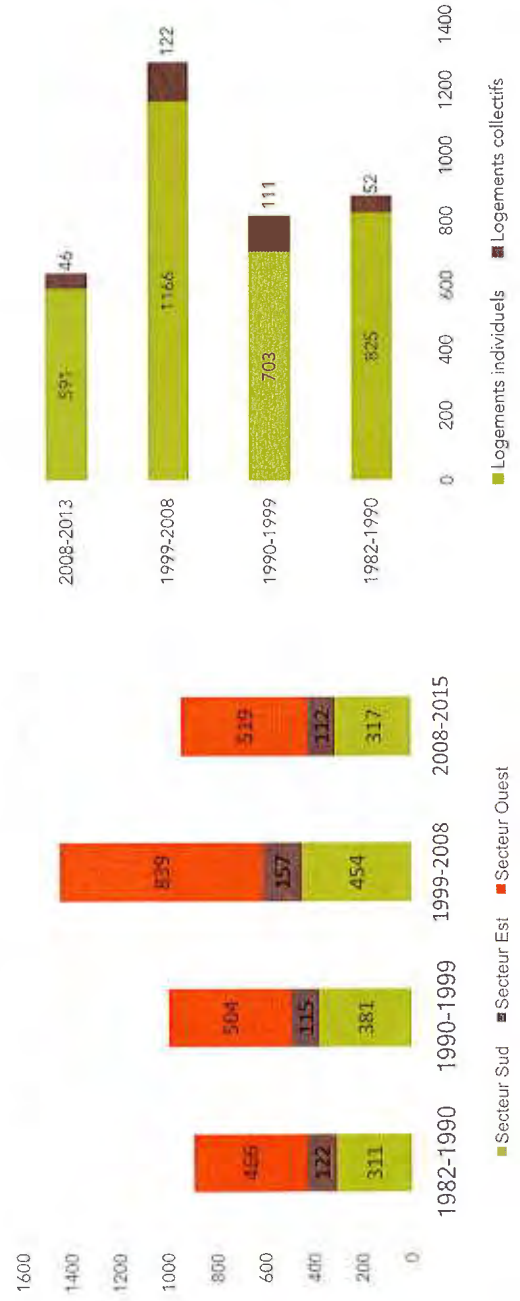
Parc résidentiel – Modes de chauffage des logements (Programme Local de l'Habitat Grand Chambord ; INSEE)



Evolution du rythme triennal de logements commencés à Grand Chambord en base 100 : 1999
 (MEDDE-SOeS – Sit@del 2, atopia)



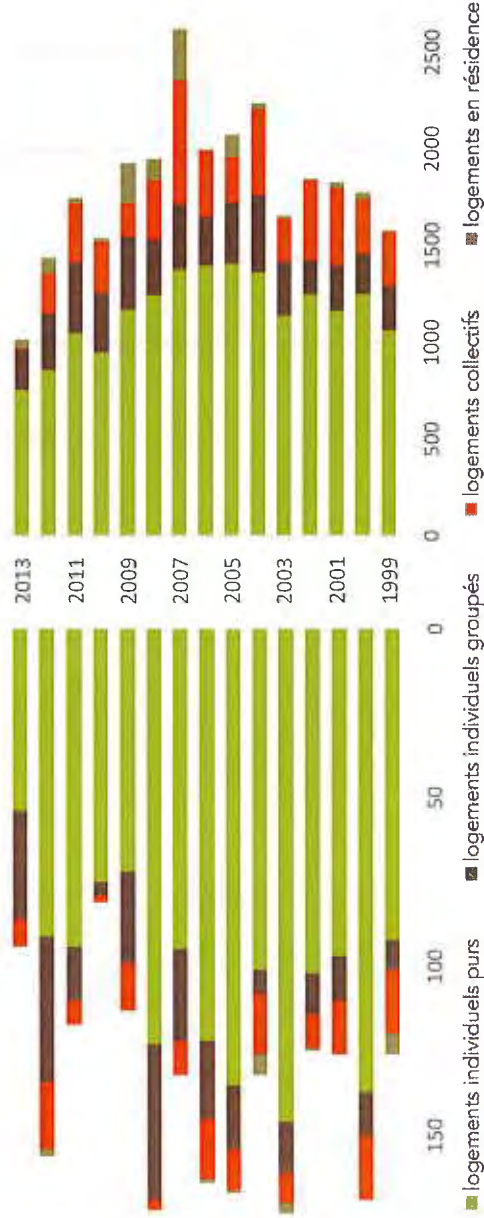
Répartition de l'effort constructif entre secteurs de Grand Chambord par période intercensitaire (MEDDE-SOeS – Sit@del 2)



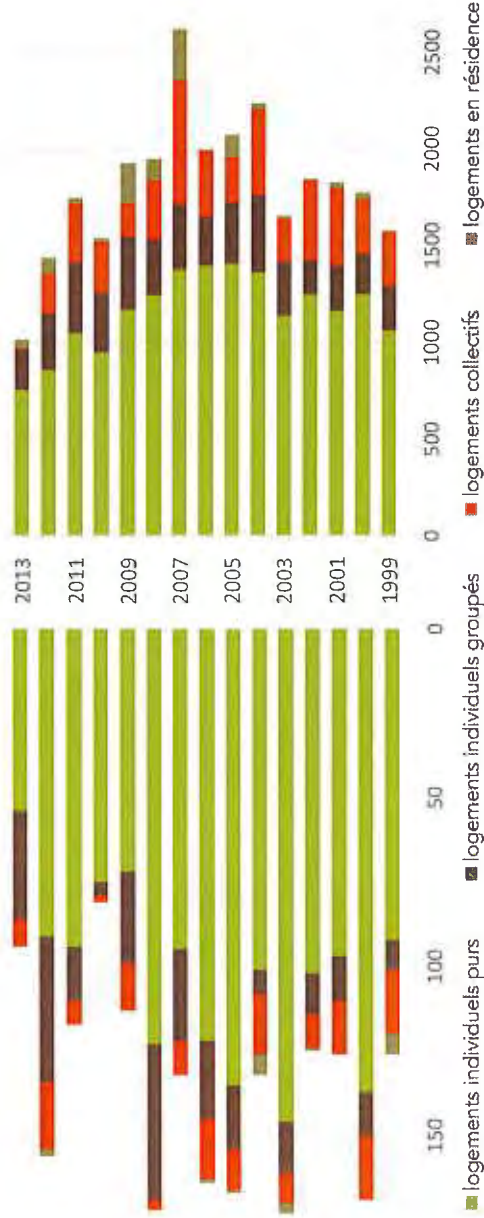
Typologie de logements construits à Grand Chambord par période intercensitaire (MEDDE-SOeS – Sit@del 2)

- De 1999 à 2008, le nombre de logements commencés à Grand Chambord s'est maintenu au niveau de 1999, soit environ 150 logements mis en chantier chaque année. La construction neuve connaît d'ailleurs une période faste sur la première moitié des années 2000 en atteignant certaines années 164 logements (en 2003 et en 2006).
- Sur cette période, la moitié de l'effort est alors réalisé dans le secteur ouest (76 log/an environ), sa vigueur portant la dynamique constructive à l'échelle de Grand Chambord. Il s'agit du développement résidentiel lié au desserrement de l'agglomération blaisoise.
- En revanche, Grand Chambord est impacté par la crise économique de 2008 dès l'année suivante, où la construction de logements neufs se replie nettement pour atteindre son plus bas niveau en 2010. Depuis la reprise est portée par un secteur sud plus dynamique (de 28 log/an entre 1999 et 2008 à 31 log/an sur la dernière période) et un secteur ouest qui n'atteint pas encore ses niveaux passés (54 log/ an entre 2009 et 2013 contre 76 log/ an avant 2008).
- Par ailleurs, le PLH a mis en valeur le fait que, sur la dernière période, ce sont dans les communes les plus rurales que le taux de logements autorisés pour 1000 habitants est le plus fort, plus particulièrement à Fontaine-en-Sologne, La Ferté-Saint-Cyr, ou Bauzy.
- Enfin, la construction neuve réalisée sur Grand Chambord, quelle que soit la période intercensitaire observée, pérennise la spécialisation de l'offre résidentielle sur les grands logements individuels, ceux-ci représentant entre 86% entre 1990 et 1999 et 94% sur la période précédente.

Evolution de logements commencés par type à Grand Chambord



Evolution de logements commencés par type en Loir-et-Cher



Evolution du rythme triennal de logements commencés à Grand Chambord en base 100 : 1999 (MEDDE-SOeS – Sit@del 2)



• Depuis 1999, la diminution du rythme de logements commencés à Grand Chambord apparaît plus importante que dans le Loir-et-Cher. Alors que les logements individuels purs représentent plus de la moitié des constructions neuves dans les deux territoires, les individuels groupés (correspondant à la forme urbaine des lotissements pavillonnaires) sont le second type le plus réalisé à Grand Chambord lorsqu'il s'agit des logements collectifs dans le département.

• Ainsi, alors que Grand Chambord présente un parc résidentiel spécialisé sur le logement individuel, les nouveaux logements renforcent cette spécificité.

• D'autre part, le volume important des logements individuels groupés dans la construction globale impacte la qualité et la perception des paysages urbains, mais aussi le fonctionnement des espaces de vie entre eux.

• Avant la crise économique de 2008, alors que le rythme de construction de logements à Grand Chambord se stabilisait, la CA de Blois connaissait une croissance plus dynamique qu'elle a su maintenir après 2008, ce malgré un net repli en 2008-2009. En revanche, Grand Chambord a mieux résisté à cet événement en ne connaissant qu'une baisse de 20% environ du nombre de logements mis en chantier tous les ans, alors que la baisse atteint plus de 60% dans le Loir-et-Cher et la communauté de communes de Beauce Val de Loire, également à l'interface de Blois et d'Orléans.

• L'attractivité résidentielle de Grand Chambord a donc joué un rôle d'amortisseur important des effets de la crise économique de 2008 sur la dynamique constructive.

HABITAT – BESOINS EN LOGEMENT

Parc de logement – Besoins en logement sur les deux périodes intercenitaires (MEDDE-Soes – Sit@del2, atopia)

Période 1999-2008 (du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2007)

construction neuve 161 logements par an

Evolution structurelle du parc (renouvellement, fusion de logements)
19 logements

Evolution de la vacance et du parc secondaire
1 logements

Besoins du desserrement des ménages
46 logements

Accueil de nouvelles populations
83 logements

Point mort 1999-2008 : 62 logements par an (42,5% de la construction neuve)

Période 2008-2013 (du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2012)

construction neuve 128 logements par an

Evolution structurelle du parc (renouvellement, fusion de logements)
13 logements

Evolution de la vacance et du parc secondaire
19 logements

Besoins du desserrement des ménages
40 logements

Accueil de nouvelles populations
56 logements

Point mort 2008-2013 : 72 logements par an (56,4% de la construction neuve)

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

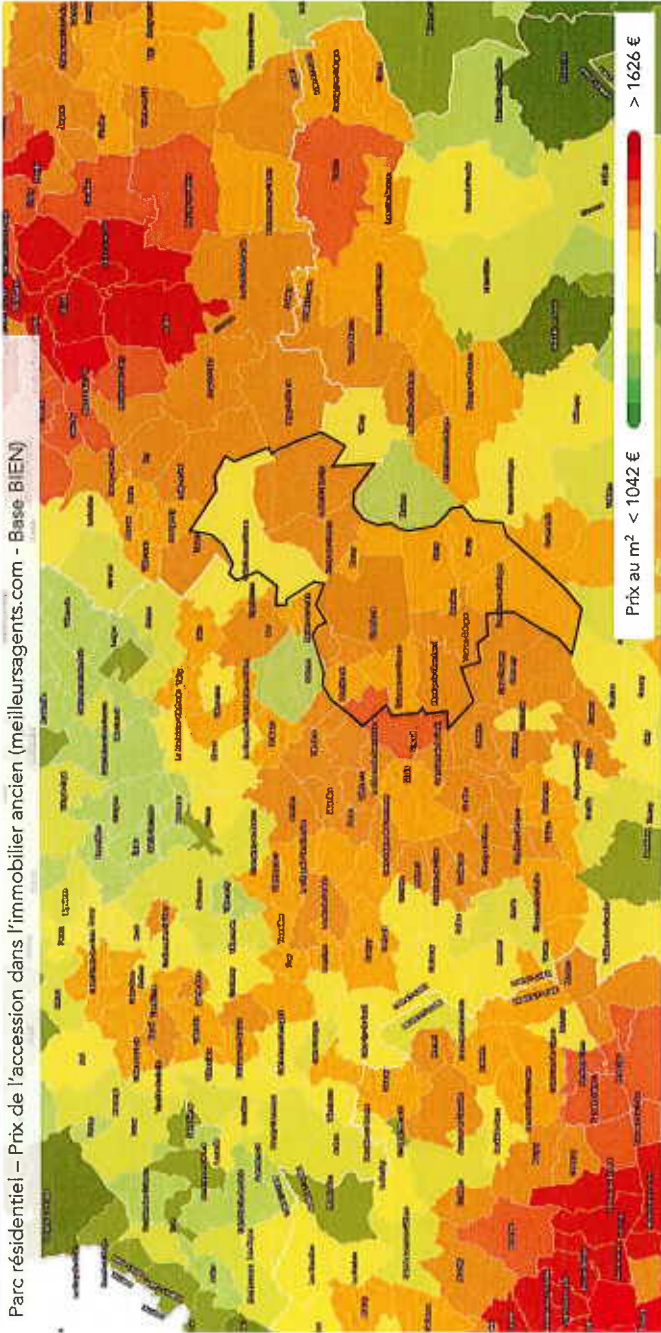
Des logements construits pour les populations

Le point mort est la mesure de la production de logement nécessaire à la stabilité démographique, d'un recensement à un autre, compte-tenu des évolutions structurelles du parc existant. Les 4 caractéristiques du parc de logements sur lesquelles il s'appuie sont : le desserrement des ménages, le renouvellement du parc, et la variation du stock de logements vacants et de résidences secondaires.

- Entre 1999 et 2008, les besoins induits par le point mort s'élevaient à 62 logements par an, principalement pour répondre au desserrement des ménages (44 logements), et représentaient 42,5% de la construction neuve totale.
- Sur la période intercenitaire suivante, le point mort était plus important de 10 logements. Cette donnée réside :
 - d'une part sur le fait que les besoins liés au desserrement étaient constants (poursuite du desserrement entre 2008 et 2013)
 - et d'autre part sur un besoin très important dû à l'évolution de la vacance et des résidences secondaires (19 logements par an).
- Sur les deux périodes intercenitaires les plus récentes, la construction neuve a enregistré un basculement quant à sa destination : alors qu'elle contribuait principalement à l'accueil de nouvelles populations entre 1999 et 2008, elle répond d'abord au point mort (stabilisation de la population).
- A noter que les besoins de palliation du développement de la vacance résidentielle s'accroît sur la dernière période, interrogeant le devenir des ces bâtiments.

HABITAT – MARCHÉ IMMOBILIER

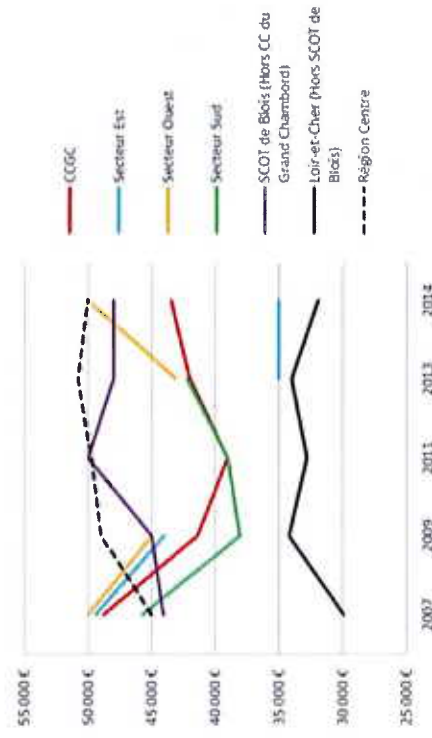
Parc résidentiel – Prix de l'accession dans l'immobilier ancien (meilleursagents.com - Base BIEN)



Prix de l'accession dans l'immobilier ancien et dans le parc locatif (meilleursagents.com - Base BIEN)

communes de Grand Chambord	prix en accession dans l'ancien par mètre carré	prix du loyer moyen par mètre carré
Bauzy	1 465 €	
Bracieux	1 336 €	5,3 €
Chambord	1 479 €	
Crouy-sur-Cosson	1 272 €	5,6 €
La Ferté-Saint-Cyr	1 479 €	
Fontaines-en-Sologne	1 393 €	
Huisseau-sur-Cosson	1 499 €	7,1 €
Maslives	1 499 €	
Montivault	1 519 €	7,1 €
Mont-près-Chambord	1 534 €	
Neuzy	1 421 €	
Saint-Claude-de-Diray	1 499 €	7,1 €
Saint-Dyé-sur-Loire	1 499 €	5,5 €
Saint-Laurent-Nouan	1 450 €	7,3 €
Thoury	1 434 €	
Tour-en-Sologne	1 580 €	

Prix médian des terrains à bâtir (PLH ; Base PERVAL 2007-2014)



Un marché immo

En moyenne, les prix immobiliers à Grand Chambord sont 25 % plus élevés que dans le Loir-et-Cher, mais restent 5% moins chers que le cœur de l'agglomération blaisoise.

- Le territoire s'inscrit à la fois comme un espace de desserrement de cet espace plus urbain, mais aussi comme la porte d'entrée sur l'espace très recherché de la Sologne à l'est, de sorte que les prix observés dans les communes, pourtant plus éloignées du cœur de l'agglomération, conservent des niveaux de prix élevés.

Depuis 2007, les prix des maisons anciennes de 4 pièces et plus a diminué de 13%, cette baisse étant plus forte dans le secteur est, de sorte que les maisons anciennes redeviendraient attractives par rapport aux terrains à bâtir. Pour un budget de 140.000 euros, il est possible d'acquérir un logement au même prix qu'un terrain avec construction neuve.

Dans le même temps, le prix des terrains à bâtir a diminué de 11% à Grand Chambord, contre une augmentation de 10% environ en Centre – Val de Loire. Toutefois, le territoire demeure attractif avec des prix inférieurs de 9% par rapport au reste du SCoT du Blésois.

En 2015, les acheteurs recherchaient des terrain d'une surface comprise entre 700 et 1000 m² pour un budget de 35.000 à 45.000 euros, sachant que le prix moyen du mètre carré à bâtir s'élevait à 45€, avec des niveaux plus élevés dans l'est (55€ à Crouy-sur-Cosson) et l'ouest (jusqu'à 90€ à Huisseau-sur-Cosson).

Enfin, les acquéreurs de biens immobiliers sont d'abord issus de Grand Chambord (45% entre 2012 et 2014), puis du reste du Loir-et-Cher (18%) et d'Agglopolys (16%). Les Franciliens et les Nordistes représentent quant à eux 11% des acquéreurs, d'abord d'une résidence secondaire qui devient principale à leur retraite).

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le
ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

HABITAT – PROJETS EN COURS

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le



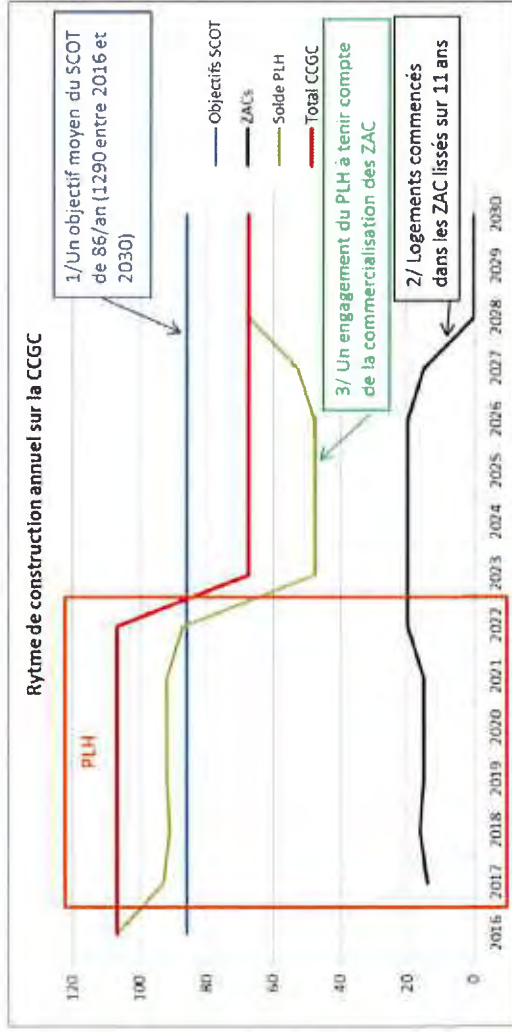
ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

Commune	Type d'opération	programmation	Logements locatifs sociaux (LLS)	Taille des lots	2020
Bauzy	Terres de Loire Habitat	5 logements	100%		2020
La Ferté-Saint-Cyr		13 logements	/		
Huisseau-sur-Cosson	ZAC des Paralisières Commune	160 logements	20%	LLS : 200 m ² Accession : 600 m ²	2020
	Site de l'ancienne scierie	25 logements	/		2020
Maslives		15 logements	Mixité sociale prévue		2020
Montlivault	Champ de Caille Loir-et-Cher Logement	17 logements	30%		2020
Mont-près-Chambord		14 logements	/	accession	2020
Neuvy		8 logements	100%		2020
		38 logements	0%		2020
Saint-Dyé-sur-Loire	ZAC Les terrasses de Chambord	100 lots 2 tranches	12 % dont 4 à destination de personnes âgées	Terrain moyen de 900m ²	46 en 2020, 53 entre 2020 et 2025
Saint-Laurent-Nouan	Gendarmerie	38 logements	/		2020
Thoury	CCGC	10 logements	0,4%		2020
Tour-en-Sologne	Loir-et-Cher Logement	4	100% accession sociale		2020
	Chambord Développement	20	/		2020
TOTAL	/	473	/	/	/

HABITAT – PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

PLH – Objectifs de construction neuve jusqu'en 2030 (Programme Local de l'Habitat 2016)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Objectifs SCOT	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	1290
ZACs		14	16	15	15	15	20	20	20	20	20	15	0	0	0	190
Solde PLH																
Total CCGC	107	107	107	107	107	107	107	68	68	68	68	68	68	68	68	1290



	Population 2012	Répartition de la variation de la population 1999-2012	Répartition de la construction neuve 2008-2012	Répartition de la programmation du PLH	Répartition du potentiel foncier existant dans les communes (PLH 2012)	Zones AU en extension existantes recensées dans le PLH	Objectifs SCOT 2017 extension
Secteur est	30%	34%	28%	26%	31%	52 ha	41 ha
Secteur ouest	35%	39%	32%	34%	34%	81 ha	23 ha
Secteur sud *	35%	27%	40%	40%	36%	56 ha	42 ha
Total *	100%	100%	100%	100%	100%	189 ha	106 ha
dont pôles relais	42%	36%	36%	39%	42%		
dont autres communes	58%	64%	64%	61%	58%		

* Résultat qui prend en compte Courmemin, commune ayant quitté le Grand Chambord en janvier 2019

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

PLH - Grand Chambord
ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

Le Programme

Le territoire de la CC de Grand Chambord est couvert par un Programme Local de l'Habitat qui fixe 5 grands axes de travail à horizon 2030, en matière d'offre résidentielle :

- 1/ Développer de manière cohérente l'urbanisation du territoire pour l'habitat, avec notamment le ralentissement du rythme de logements mis en chantier chaque année : de 107 logements entre 2016 et 2022 à 68 logements entre 2023 et 2030, permettant d'atteindre les objectifs du SCoT.
- 2/ Adapter l'offre en logements à la diversité des besoins, par la modernisation et le développement du parc locatif social public, le soutien et l'encadrement de l'accès sociale à la propriété, le développement de l'offre adaptée aux besoins spécifiques (apprentis et jeunes, saisonniers, gens du voyage, personnes âgées). Une inadéquation entre l'offre (grands logements énergivores) et la demande en petits terrains / petits logements et faibles charges a été soulevée durant la démarche Bimby menée par la Collectivité et au sein du PLH.
- 3/ Améliorer qualitativement les parcs de logements privés, par la poursuite et l'élargissement des dispositifs en faveur de l'amélioration du bâti ancien (31 logements par an par OPAH), et l'information / l'accompagnement des propriétaires pour l'auto-réhabilitation.
- 4/ Accompagner et favoriser la qualité environnementale des opérations nouvelles, en favorisant le développement dans l'enveloppe urbaine constituée (21% des nouveaux logements) et en promouvant la qualité architecturale et urbaine des opérations.
- 5/ Mettre en place une ingénierie adaptée, par la mutualisation d'un service de gestion des parcs privés des logements communaux et intercommunaux, et la mise en place d'un observatoire de l'Habitat.

HABITAT – HEBERGEMENT DES PUBLICS CIBLES

Besoins spécifiques – Répartition de l'offre sur le territoire de Grand Chambord (PLH 2016)



Logement des personnes âgées

- Résidence senior Les Senioriales, EHPAC de Bracieux, Village familial de Courmemin

Logement des personnes handicapées

- Foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé « les Morines » à Mont-près-Chambord

- Logements accessibles ou adaptés personnes âgées ou handicapées

Accueil des gens du voyage

- ▲ Lieux de passage des gens du voyage
- ▲ Lieux de sédentarisation des gens du voyage
- △ Terrain d'accueil spécifique
- ★ Logement d'urgence

Une offre spécifique

- Compte-tenu de sa démographie, Grand Chambord dispose d'une offre diversifiée en matière d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes, avec 2 solutions spécialisées, et plusieurs projets portés par les communes. En outre, un réseau d'aide au maintien à domicile participe à la qualité de vie des personnes âgées.

- L'aire d'accueil des gens du voyage, réalisée récemment à Saint-Laurent-Nouan (12 places de caravanes sur 6 emplacements permet à la CCGC de répondre aux objectifs fixés par le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage de 2012). Toutefois, il ne correspond pas aux grands groupes (environ 50 caravanes) qui viennent en Sologne tous les ans à la saison de la chasse pour 2 à 4 semaines et qui stationnent aux abords de Chambord. En outre, les cas de sédentarisation sur des terrains privés sont fréquents.

- Enfin, l'accès au logement pour les apprentis et les saisonniers est difficile sur le territoire, ce qui peut révéler un impact sur la vie des entreprises du territoire ayant recours à ce type de main d'œuvre.

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

EQUIPEMENTS

EQUIPEMENTS

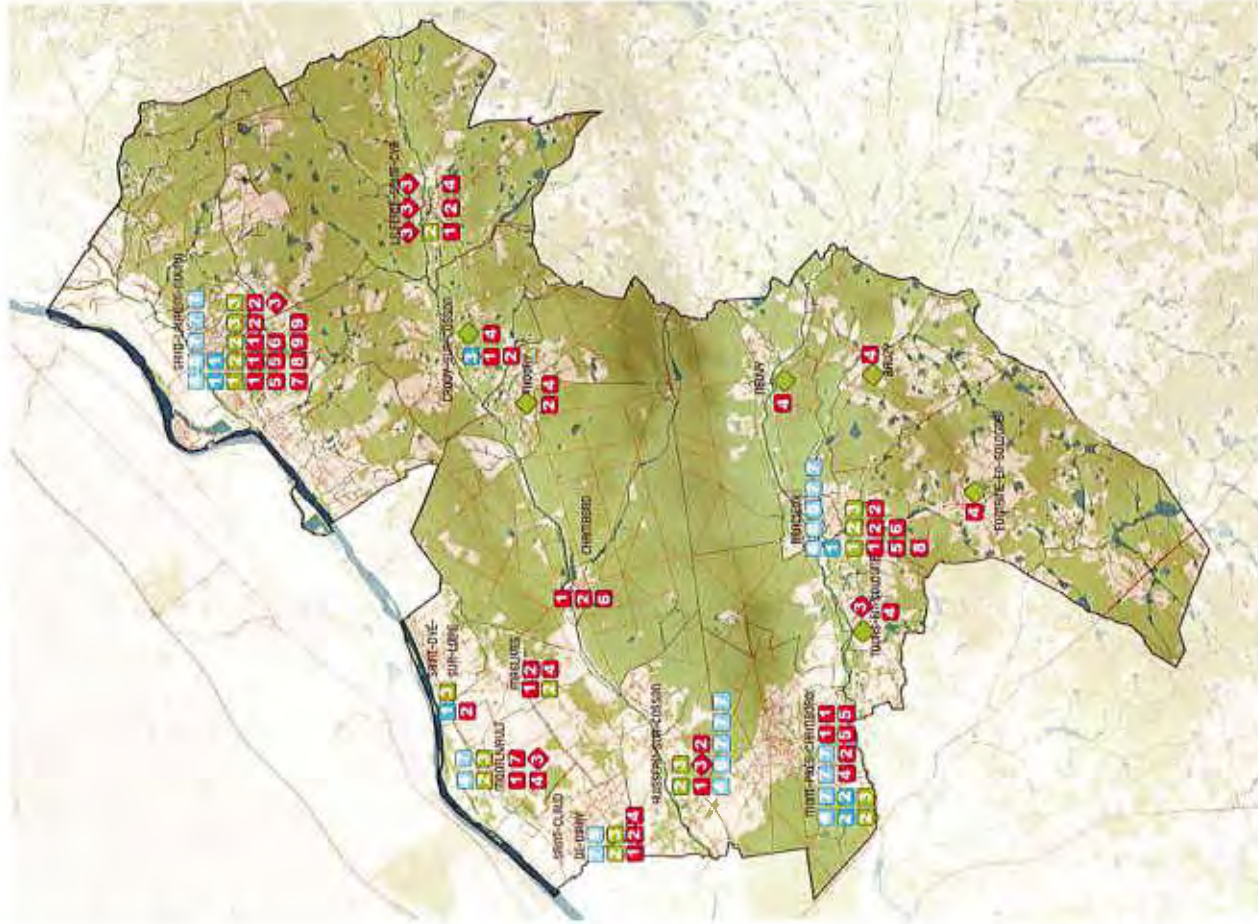
Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

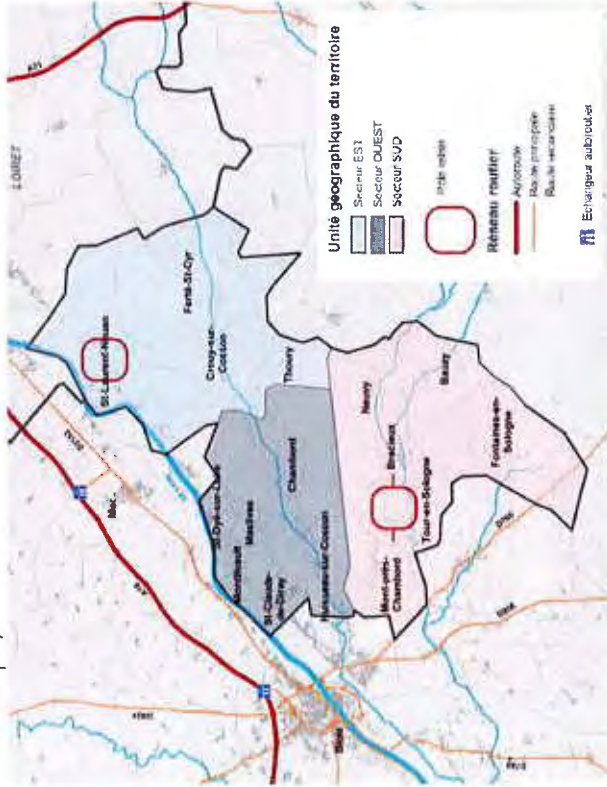


- 1 tennis
- 2 terrain de grands jeux
- 3 centre équestre
- 4 salle non spécialisée (salle des associations, salle des fêtes)
- 5 salle multisports
- 6 salle de combat
- 7 plateau et terrain de sports extérieurs
- 8 bassin de natation
- 9 terrain de golf
- 1 hébergement pour personnes âgées
- 2 hébergement pour adultes handicapés
- 3 hébergement pour enfants handicapés
- 4 pharmacie
- 5 ambulance
- 6 établissement psychiatrique
- 7 médecin généraliste
- 1 collège
- 2 école élémentaire
- 3 école maternelle
- ◆ Regroupement pédagogique intercommunal

Les équipements à la population de Grand Chambord, en 2015 (INSEE, Base permanente des équipements, atopia)

EQUIPEMENTS

Partition de Grand Chambord suivant 3 secteurs de vie (Portrait de territoire, O2T41-Atopia)

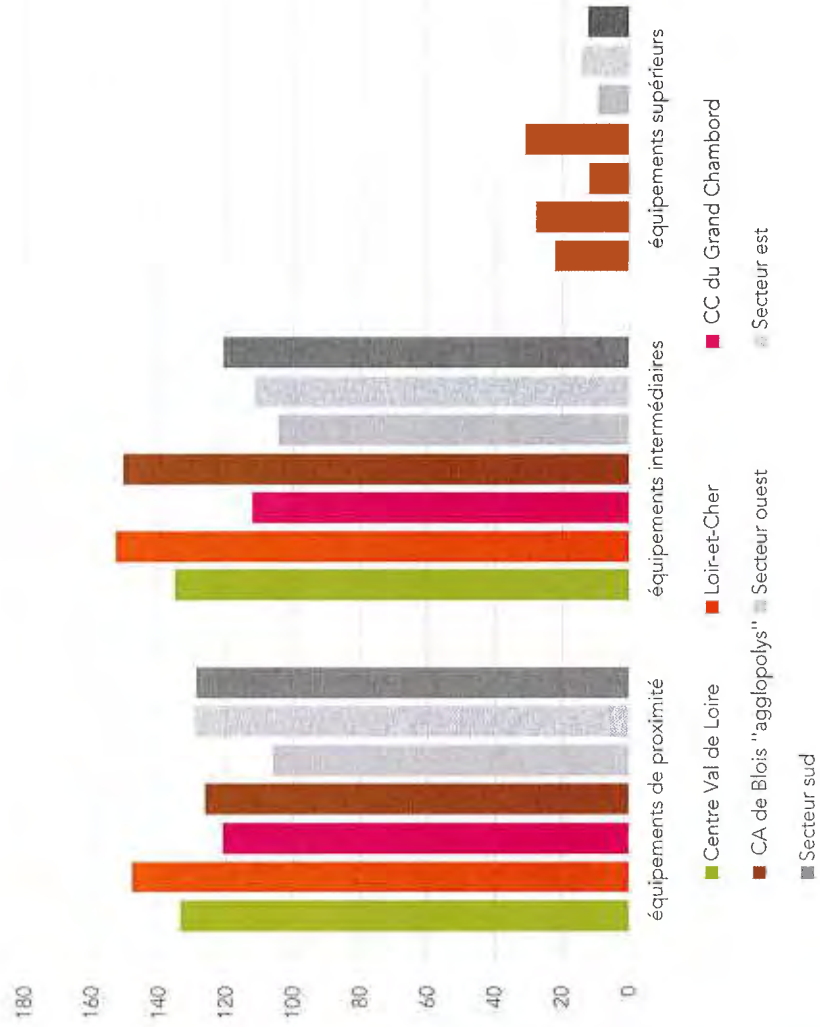


Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le
 ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

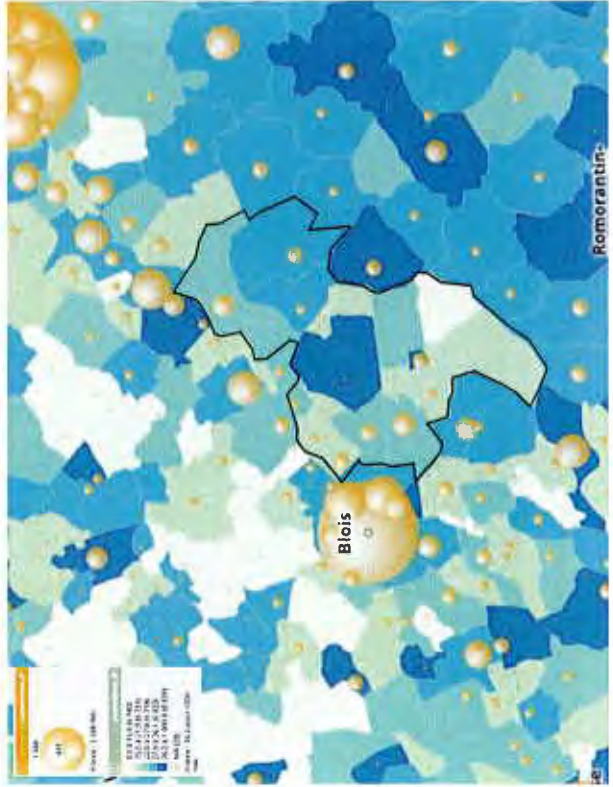
Une offre en équipements qui répond d'abord aux besoins de

- Malgré l'éclatement du territoire de Grand Chambord entre trois bassins de vie (Bracieux, Beaugency, Blois), les trois sous-secteurs qui en découlent présentent une certaine réalité fonctionnelle avec une articulation organisée sur les pôles de Bracieux / Mont-près-Chambord, et Saint-Laurent-Nouan.
- En 2015, la densité d'équipements total était de 245 équipements pour 10 000 habitants à Grand Chambord, soit un niveau inférieur aux moyennes départementale (328) et régionale (291).

Densité d'équipements par gamme, en 2015 (INSEE, Base permanente des équipements, atopia)

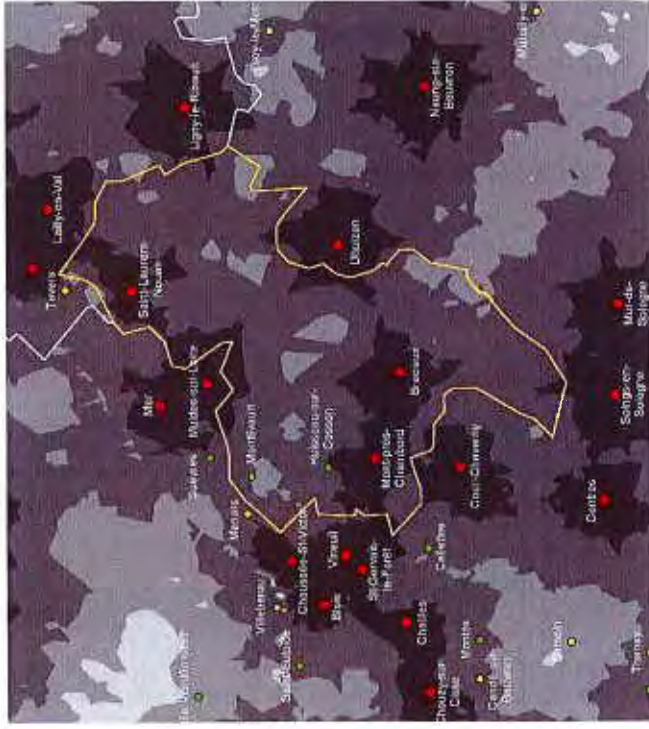


Nombre d'équipements et densité pour 1000 habitants (INSEE, 2016, BPE)



ÉQUIPEMENTS À LA POPULATION - DÉPLACEMENTS

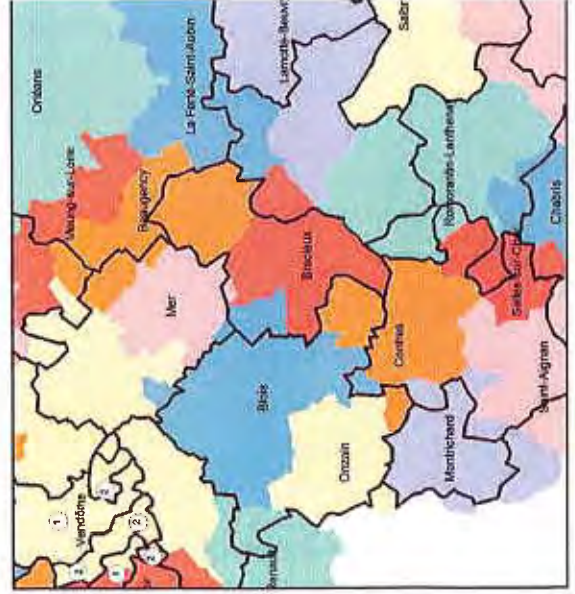
Temps d'accès aux pôles de services de proximité (Source : Portrait de territoire – OET 41-Atopia)



- Pôle de commerce de proximité
 - Pôle de santé
 - Pôle commerce - santé
- Temps d'accès en voiture aux pôles commerce - santé**
- moins de 5 min
 - de 5 à 10 min
 - de 10 à 15 min
 - de 15 à 20 min
 - 20 min et plus

Limite départementale

Périmètre de la communauté de communes



Grand Chambord et les bassins de vie INSEE 2012 (Source : Portrait de territoire – OET 41)

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

UNE PARTITION DE PROXIMITÉ :

Grand Chambord se distingue par l'absence d'un pôle de services de proximité commun rayonnant sur l'ensemble du territoire communautaire. En conséquence et à la lecture notamment des bassins de vie, tels que définis par l'INSEE en 2012, on observe une partition du territoire communautaire selon trois principales logiques :

- Un secteur Sud organisé à partir du bi-pôle Bracieux/Mont-Près-Chambord qui polarise près de 40% de la population communautaire;
- Un secteur Nord inscrit principalement dans le bassin de vie de Beaugency et dans une moindre mesure de Mer mais qui trouve un premier niveau de services à partir de St-Laurent-Nouans;
- Un secteur Ouest inscrit dans le bassin de vie de Blois et qui ne dispose pas d'un pôle de services en tant que tel, du fait notamment des fortes influences des offres présentes sur l'agglomération.

Cette faible polarisation des services a permis jusqu'à présent le maintien d'équipements et de services dans toutes les communes. La carte des temps d'accès aux services de proximité ci-contre et celle de la répartition spatiale des équipements de proximité montrent une présence diffuse de services et des bonnes conditions globales d'accès aux services.

Pour autant, cette absence d'un pôle de services commun au Grand Chambord présente par ailleurs des limites :

- Risque de redondances et donc de surcoût et de faible efficacité dans le déploiement de certains équipements : cf. carte de la répartition spatiale des équipements sportifs voire carte des équipements scolaires par exemple;
- Des déséquilibres apparents sur certains services spécialisés : cf. carte de l'offre de santé par exemple

ÉQUIPEMENTS À LA POPULATION - DÉPLACEMENTS

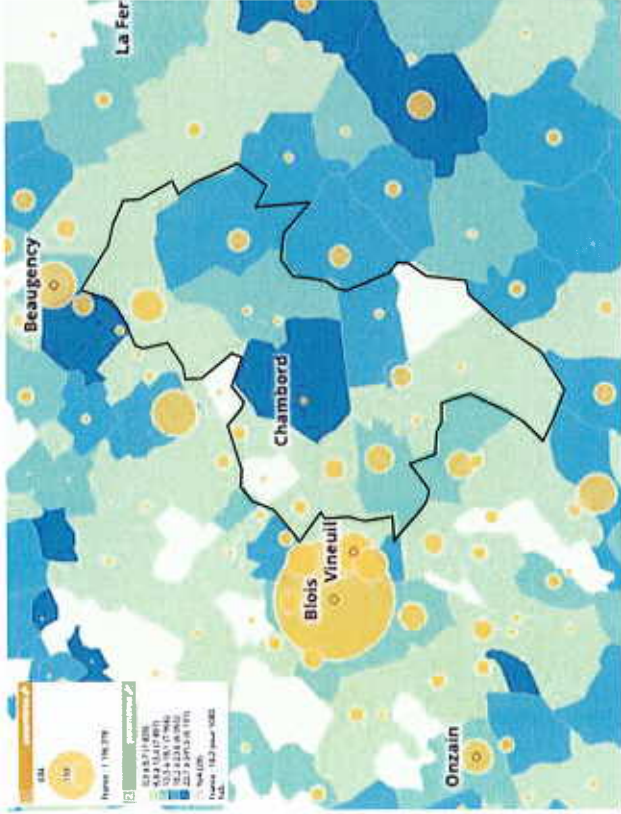
Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

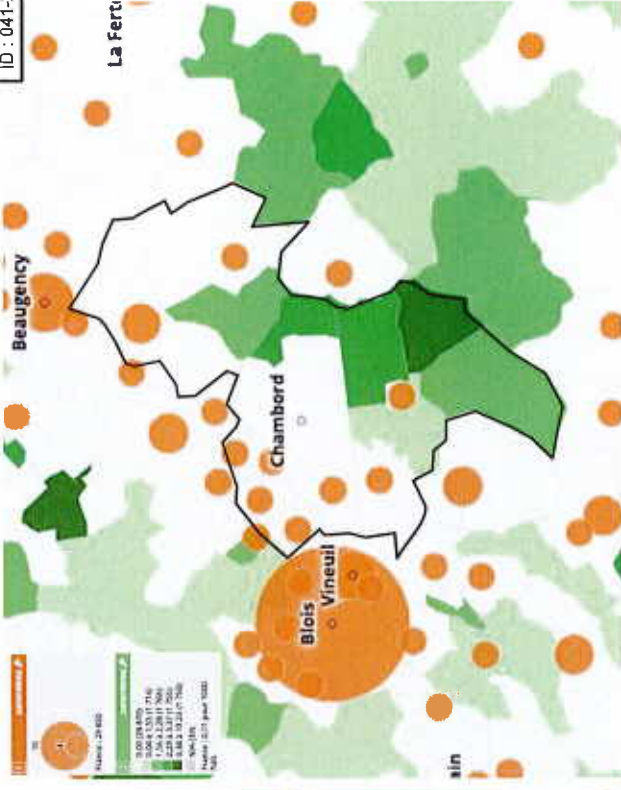
Affiché le

ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

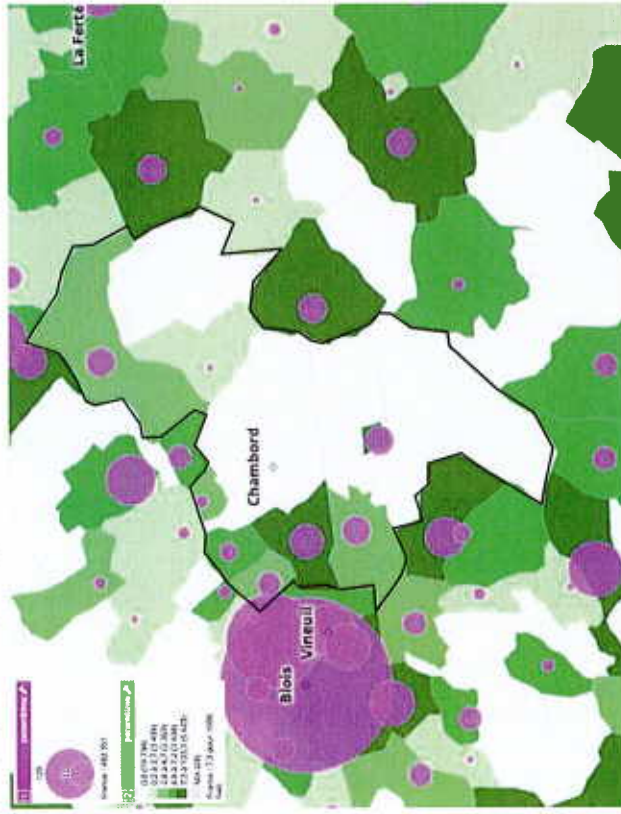
Total équipements aux particuliers et densité / 1 000 hbts en 2016 (Source : INSEE)



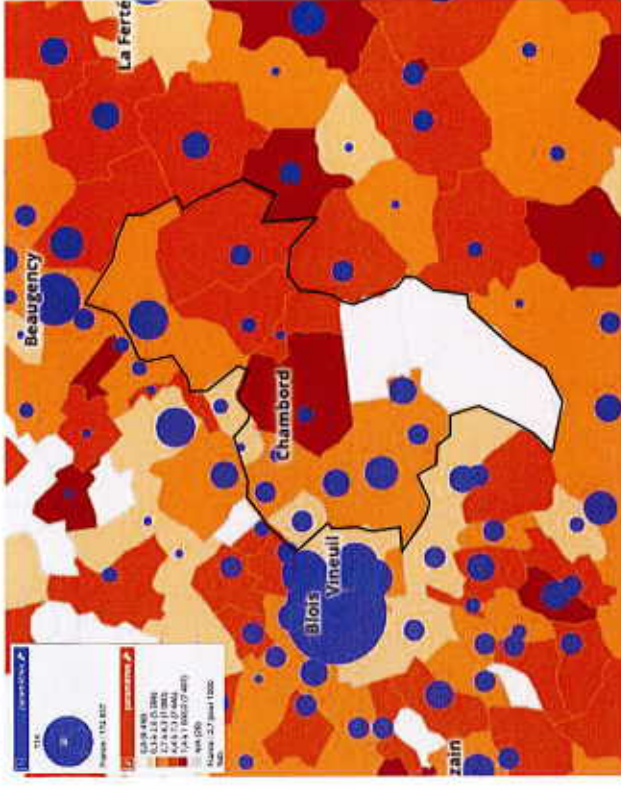
Établissements scolaires 1^{er} degré et densité / 1 000 hbts en 2016 (Source : INSEE)



Équipements de santé et densité / 1 000 hbts en 2016 (Source : INSEE)



Équipements sportifs et densité / 1 000 hbts en 2016 (Source : INSEE)



Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

MOBILITES

INFRASTRUCTURES ET ACCESSIBILITÉ

Accessibilité du Grand Chambord



Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

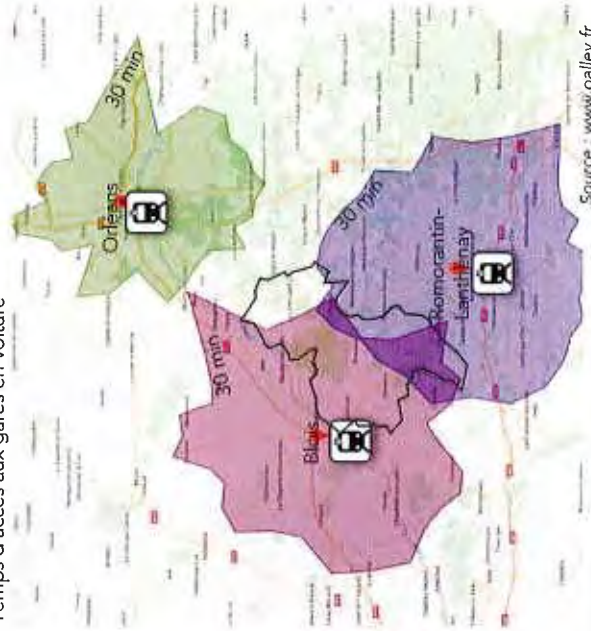
La Communauté de communes du Grand Chambord appelle également « l'Aquitaine ». Cette autoroute, d'intérêt national et européen, relie Paris à Bordeaux en passant par Orléans, Blois, Tours et Poitiers. Entre Meung-sur-Loire et Blois, trois échangeurs permettent de connecter cet axe autoroutier au territoire du Grand Chambord.

Parallèlement à cette autoroute, les deux routes départementales D2152 et D951 longent la Loire au Nord et au Sud desservant ainsi les communes des bords de Loire. Le trafic moyen journalier est d'environ 9 000 véhicules pour la D2152 et de 5 000 pour la D951 (CCI 41). Les départementales D765 et D956 longent le territoire intercommunal à l'ouest et sont aussi très fréquentées (flux supérieur 7 000 véhicules par jour).

En dehors de l'autoroute A10 et de ces quatre principales départementales, la Communauté de communes est traversée par un réseau structurant de routes départementales (D33, D52, D13, D112 notamment) et de routes communales qui maillent le territoire, principalement le long de la Loire.

Les Gares de Blois et de Romorantin-Lanthenay, et dans une moindre mesure celle d'Orléans, sont rapidement accessibles en voiture depuis le territoire du Grand Chambord.

Temps d'accès aux gares en voiture

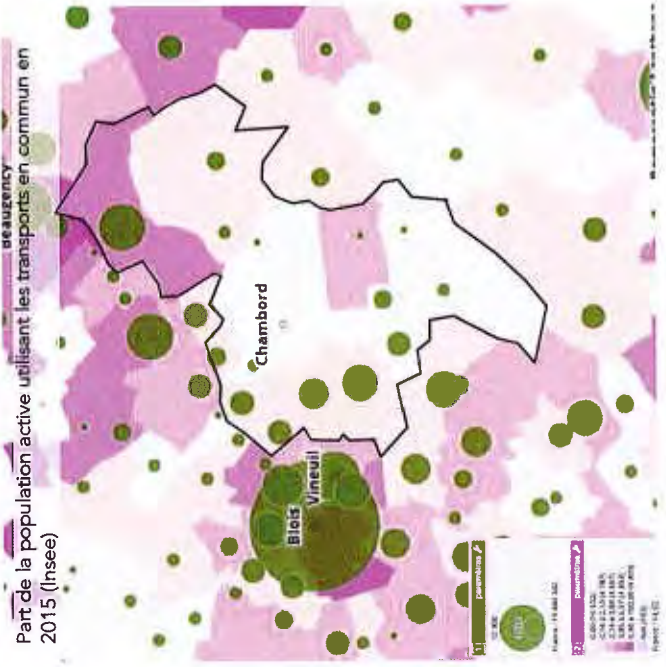
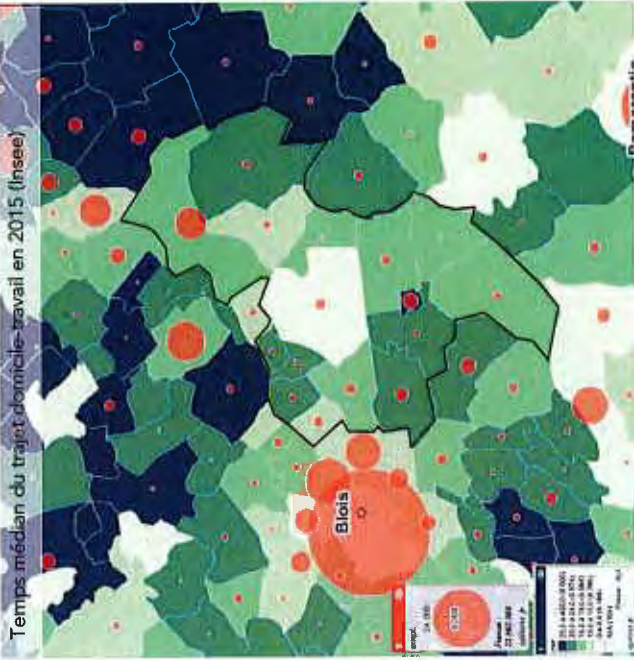
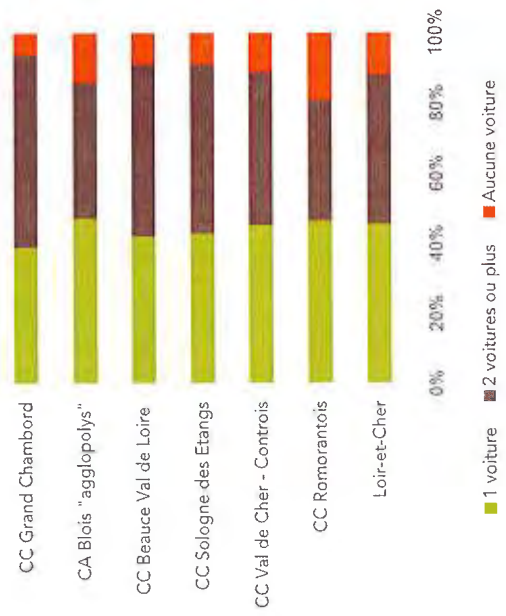


INFRASTRUCTURES ET ACCESSIBILITÉ

Nombre de places de stationnement par commune en 2016

Commune	Nombre de places	nombre de parking
Bauzy	20	1
Bracieux	215	6
Chambord	360 (+ 80 bus)	2
Crouy-sur-Cosson	60	5
La Ferrière-Saint-Cyr	39	4
Fontaines-en-Sologne	24	6
Huisseau-sur-Cosson	93	4
Maslives	38	3
Montlivault	101	3
Mont-près-Chambord	98	4
Neuzy	32	3
Saint-Claude-de-Diray	79	5
Saint-Dyé-sur-Loire	103	6
Saint-Laurent-Nouan	109	8
Thoury	18	1
Tour-en-Sologne	35	1

Equipement automobile des ménages en 2015 (Insee)



Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

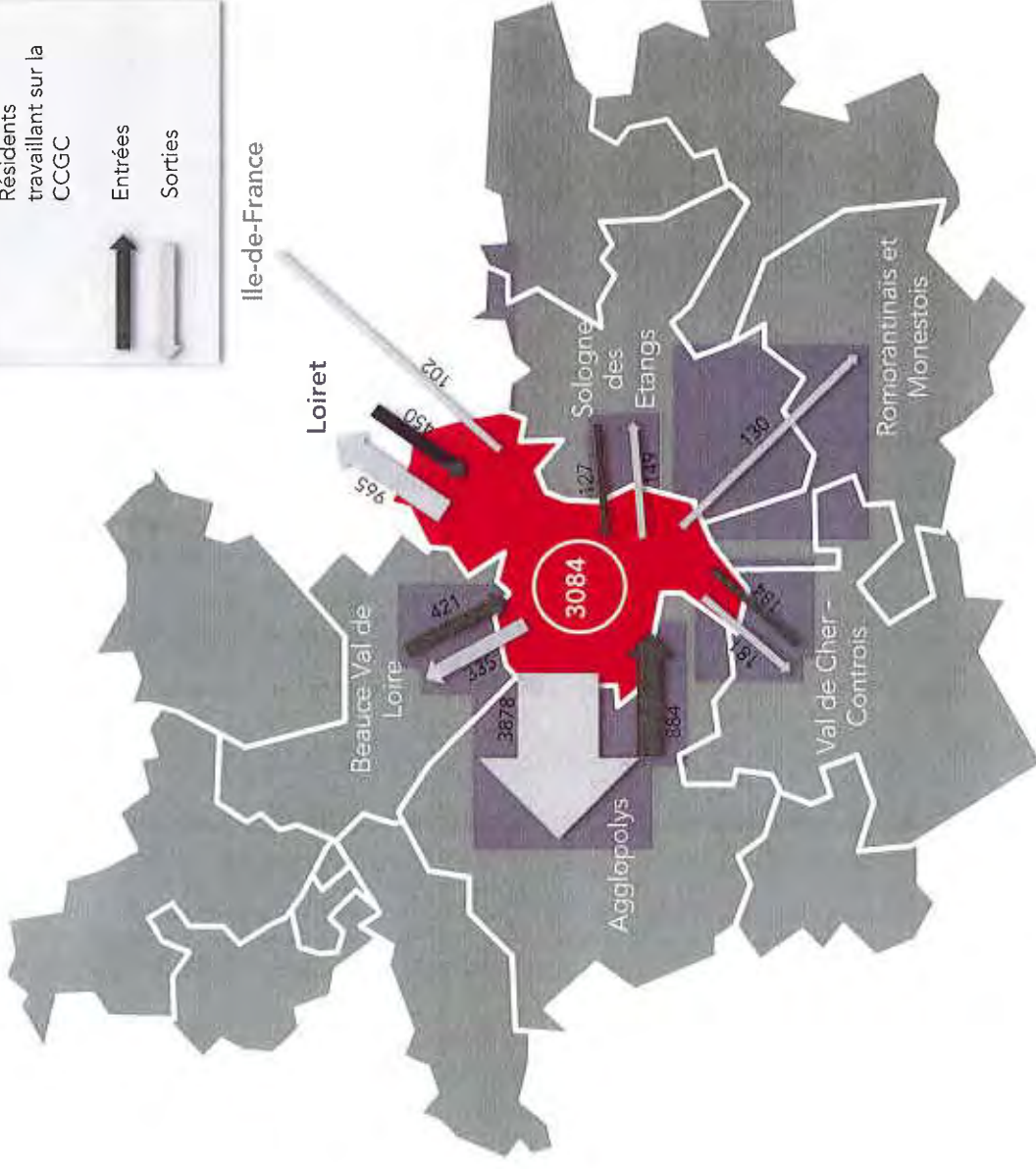


ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

Des ménages qu'

- Sous l'influence des agglomérations de Blois et d'Orléans, le temps médian du trajet domicile-travail apparaît relativement élevé pour les communes situées à l'est et à l'ouest du Grand Chambord (plus de 14,9 minutes). Certaines communes tel que Chambord au centre du territoire ont cependant un trajet domicile-travail très court (inférieur à 10 minutes).
- La part de la population utilisant les transports en commun est très faible sur le territoire du Grand Chambord (faute d'offre adaptée). Seules quelques communes au nord de l'intercommunalité ont entre 3,8% et 6,8% de leur population qui utilisent les transports en commun régulièrement.
- Le taux de motorisation des ménages du Grand Chambord s'élève à 95%. Ce taux est plus important que ceux des intercommunalités voisines et de celui du département du Loir-et-Cher.
- De nombreuses places de stationnement sont disponibles dans les bourgs de chaque commune. Ces communes possèdent au minimum une vingtaine de places et certaines municipalités comme Saint-Laurent-Nouan ou Bracieux disposent plus d'une centaine de places.

Flux domicile-travail entre la Communauté de communes du Grand Chambord et les autres territoires (INSEE, MOBPRO 2013, atopia)



Source : Insee

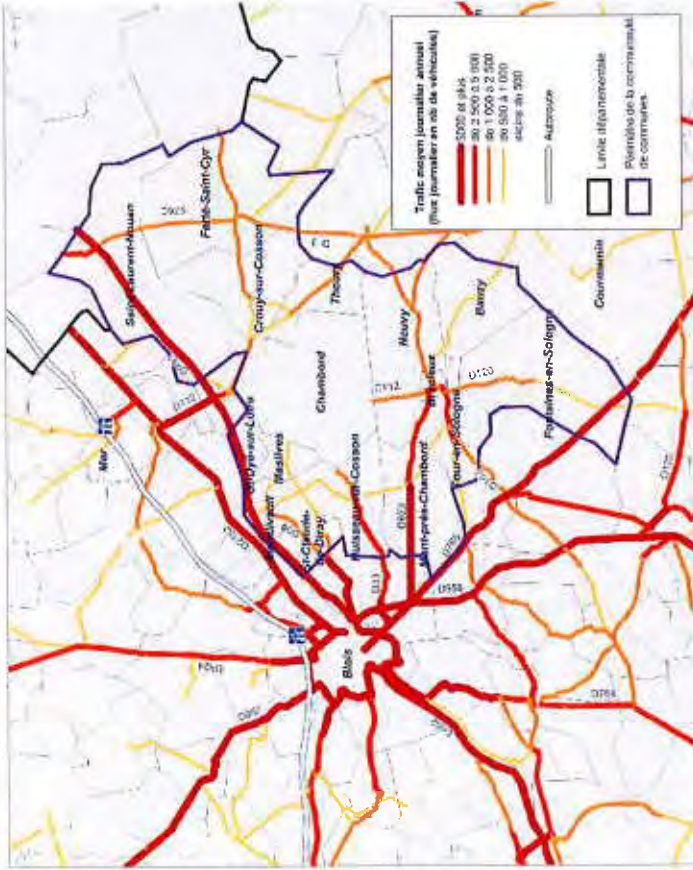
Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le **SLO**
 ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

Une population

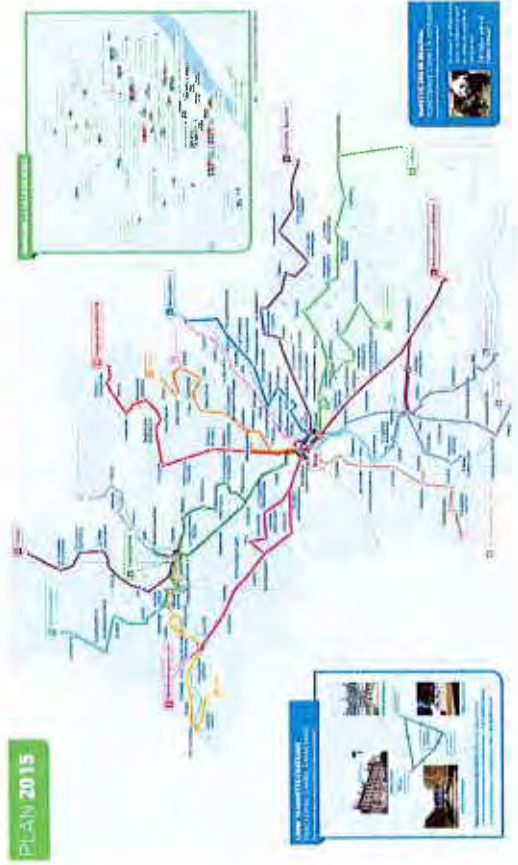
- D'après l'Insee, seulement 3 084 résidents actifs travaillaient sur la Communauté de communes du Grand Chambord en 2012.
- Presque 3 800 actifs résidant sur le territoire intercommunal travaillent dans l'agglomération de Blois. Ainsi Agglopolys apparaît comme la première zone d'emploi du Grand Chambord.
- L'agglomération d'Orléans attire également presque 1 000 actifs.
- Au total, 5521 actifs résidant sur le territoire intercommunal travaillent à l'extérieur et 2066 actifs, soit moins de la moitié, viennent de l'extérieur pour travailler dans le territoire.

DÉPLACEMENTS ET FLUX

Trafic moyen journalier en 2014 sur les principaux axes
(Source : Portrait de territoire – OET 41-Atopia)



Ligne régulière de transport du CD 41 (Source : Conseil Départemental 41)



UN TERRITOIRE FAIBLEMENT TRAVERSÉ : DES FLUX PRINCIPAUX QUI « TANGENTENT » LE GRAND CHAMBORD...

La carte ci-contre du trafic moyen journalier sur les principaux axes routiers départementaux en 2014 corrobore cet état de fait. Le territoire est relativement préservé des flux traversant avec au nord, un axe majeur de déplacement « Val de Loire » et au sud, avec la D765 Blois-Romorantain.

...MAIS DES INTERACTIONS FORTES ENTRE GRAND CHAMBORD ET LES PÔLES URBAINS PÉRIPHÉRIQUES, GÉNÉRATRICES DE MOBILITÉS

Comme précisé ci-avant, Grand Chambord exerce avant tout une fonction résidentielle et en conséquence les interactions avec les pôles urbains et économiques voisins sont fortes et multiformes. A titre illustratif, 77 % des actifs du Grand Chambord en 2012 sont amenés à se rendre hors de leur commune de résidence pour exercer leur activité professionnelle. Par ailleurs, les mobilités sont également importantes en termes de flux quotidiens « domicile-études » (attraction des établissements de 2nd degré ou des établissements de formation supérieure hors territoire) ou de déplacements liés à la polarisation commerciale et de services spécialisés des agglomérations voisines.

DES DÉPLACEMENTS MOTORISÉS INDIVIDUELS LARGEMENT MAJORITAIRES AU REGARD DU FAIBLE MAILLAGE URBAIN DU TERRITOIRE ET D'UNE OFFRE TRANSPORT PUBLIC LIMITÉE

Conséquence du caractère périurbain et rural du Grand Chambord mais aussi de la partition du territoire selon trois principales logiques de

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



proximité majoritairement effectuées par véhicule motorisé individuel.

Dans ce contexte, le développement d'offres alternatives de transport s'avère limité. Le Département du Loir-et-Cher était jusqu'à présent la seule autorité organisatrice des transports à proposer ses services. Dans le cadre de la loi NOTRE, la Région Centre Val de Loire récupérera le service départemental à compter de 2017.

Trois lignes régulières départementales traversent le territoire à partir de Blois d'Ouest en Est, et s'organisent principalement pour les publics scolaires : horaires adaptés en fonction des établissements scolaires et offre réduite en période de vacances scolaires. On distingue :

- La ligne 1 « Blois/Beaugency », via Montlivault et St-Laurent-Nouan;
- La ligne 2 « Blois/Lamotte-Beuvron », via Chambord;
- La ligne 3 « Blois/Salbris/Courmenin, via Mont-Près-Chambord.

L'offre de transport à la demande du Département n'est pas disponible à ce jour sur le Grand Chambord.

On notera par ailleurs que les gares SNCF/TER d'accès au territoire sont extérieur au Grand Chambord : la gare de « Blois/Chambord » localisée à Blois et où des navettes sont ponctuellement proposées notamment à destination des touristes mais aussi la gare de Mer, en rive nord de la Loire, point d'accès TER.

Cette faiblesse relative de l'offre de transport public est très partiellement compensée par quelques initiatives communales et associatives en matière de transport social et occasionnel : offres de mobilité locale pour personnes âgées ou dépendantes

ITINÉRAIRES DOUX

Sentiers de randonnée



Itinéraires cyclables « Les Châteaux à vélos » traversant le



Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE



ATOUPS

- Le territoire de Grand Chambord connaît un développement résidentiel soutenu bien supérieur aux niveaux de développement enregistrés à l'échelle du département et de l'agglomération de Blois.
- Le territoire se développe de manière continue depuis 1975 du fait notamment de l'attractivité exercée par la CCGC sur les habitants provenant des agglomérations de Blois, d'Orléans et de Romorantin.
- En écho à l'attractivité résidentielle soutenue que connaît le territoire, le parc de logements est maqué par un rythme de développement important. La dynamique résidentielle est supérieure à celles enregistrées sur les territoires de comparaison (agglomération blésoise et département du Loir-et-Cher).
- Le dynamisme du parc résidentiel de Grand Chambord se traduit par une diminution de la part des logements vacants et des résidences secondaires (dont la proportion est plus faible que dans les territoires de comparaison).
- Bracieux, Mont-près-Chambord et Saint-Laurent-Nouan apparaissent comme des pôles d'équipements et de services complets (identifiés notamment par le SCOT du Blésois)
- Les communes de Huisseau-sur-Cosson et de Montlivault se distinguent par leur offre en services de santé performante.

FAIBLESSES

- Une tendance structurelle au vieillissement de la population
- Un parc résidentiel qui apparaît aujourd'hui peu adapté aux besoins de fluidité et d'accès pour tous les ménages.
- L'évolution observable aujourd'hui tend à spécialiser le parc en faveur de logements individuels et occupés par des propriétaires.
- Le parc est peu diversifié et les prix immobiliers élevés.
- Bien que disposant d'une offre en équipements et services de proximité importante à l'échelle du territoire, les densités d'équipements que l'on recense sur le territoire de la CCGC (ratio pour 1 000 habitants) demeurent inférieures aux moyennes départementales et régionales.
- L'offre en équipements et services témoigne d'une inégale répartition entre les communes : les communes de l'axe ligérien présentent un taux d'équipement plus important.
- Grand Chambord se distingue par l'absence d'un pôle de services et de proximité commun rayonnant sur l'ensemble du territoire communautaire. L'accès aux équipements de gamme « intermédiaire » et « supérieure » sont disponibles sur les communes de Beaugency, Romorantin-Lanthenay, Blois ou Mer qui exercent une attractivité sur les populations locales.

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Une fonction résidentielle dominante et un ancrage économique dans l'axe ligérien

Le Grand Chambord est avant tout un territoire à vocation résidentielle qui s'inscrit en forte interaction avec les pôles économiques voisins. Même si le Grand Chambord comptabilisait 5.500 emplois en 2012, l'indice de concentration de l'emploi (Emplois / Actifs résidant ayant un emploi) reste faible : 54 emplois pour 100 actifs en 2012.

En conséquence, les échanges avec les territoires voisins en matière de migrations alternantes « domicile – travail » sont déséquilibrés à raison de 2 actifs entrants pour 5 sortants en 2012. La majeure partie des actifs occupés du Grand Chambord travaille sur Agglopolys (42% des actifs), 10% des actifs vont travailler dans le Loiret (Agglomération orléanaise). On observe par ailleurs des échanges équilibrés (entrées / sorties) avec la Communauté de communes Beauce Val de Loire et des échanges de moindre ampleur avec les territoires au sud, hors Val de Loire (Romorantinois, Controis).

Flux domicile – travail en 2012 (INSEE)

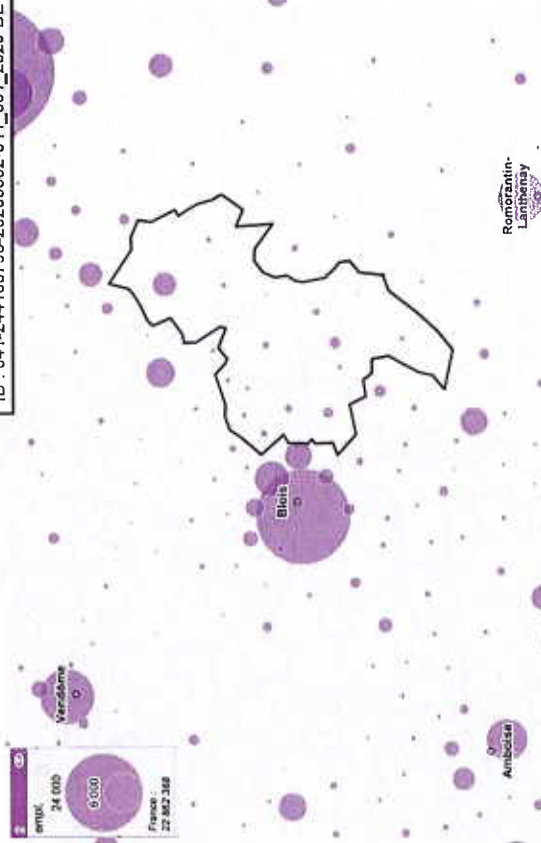


La répartition spatiale des emplois en 2012 corrobore les logiques des migrations alternantes. L'axe ligérien concentre les activités économiques et de fait, le Grand Chambord ne s'y inscrit que partiellement à la faveur du pôle d'emplois de Saint-Laurent-Nouan, qui regroupe 38% des emplois communautaires en 2012 (site nucléaire EDF). Au-delà de la faiblesse relative des activités économiques sur le Grand Chambord, s'ajoute donc une répartition déséquilibrée des activités au sein du territoire.

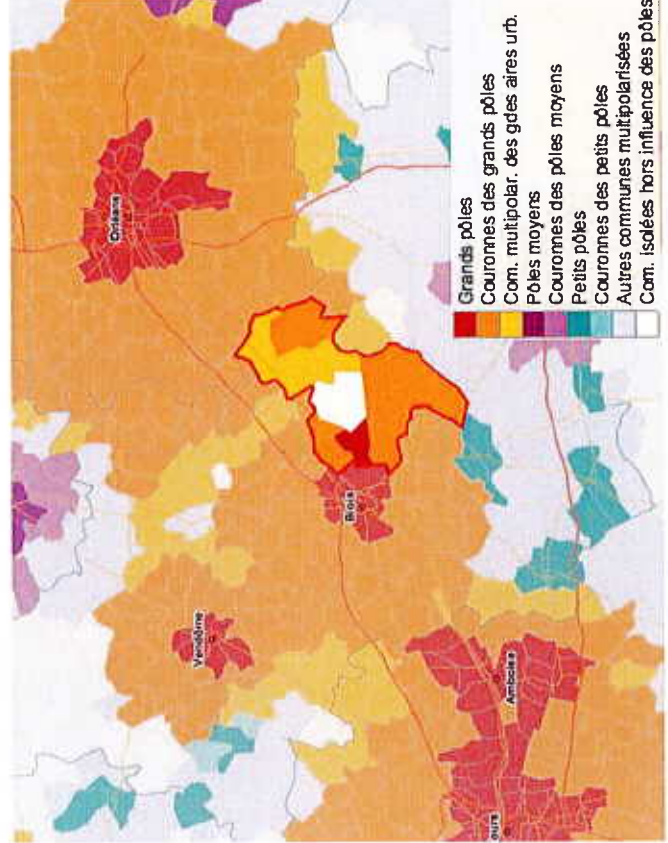
Le positionnement interstitiel du Grand Chambord entre les agglomérations blaisoise et orléanaise s'est par ailleurs traduit par un accroissement dans le temps des forces centrifuges générées par ces pôles économiques voisins :

- Influence grandissante de l'agglomération blaisoise : 11 communes sont inscrites dans l'aire urbaine de Blois en 2010, soit 2/3 de la population contre 55% de la population en 1999;
- Influence plus limitée du pôle orléonais : La Ferté-Saint-Cyr s'inscrit dans l'aire urbaine d'Orléans 2010 (5% de la population).

Nombre Emplois 2015 (INSEE - GéoClip)



Influences partagées des aires urbaines de Blois et d'Orléans 2010 (INSEE)



Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

Un tissu économique local spécifique

La centrale nucléaire de St-Laurent-Nouan est le premier employeur du territoire (plus de 1100 salariés sur le site en 2015) d'où le poids de l'industrie qui représente quasiment 1/4 des emplois du Grand Chambord (1420 emplois en 2012).

Territoire rural par essence, les activités viticoles, le maraîchage ou les cultures spécialisées telle que la fraise de Sologne regroupent près de 7% des emplois en 2012, soit une proportion supérieure de plus de deux points par rapport à la moyenne départementale. En effet, plusieurs éléments jouent en faveur du maintien de cette agriculture spécialisée : douceur climatique ligérienne, proximité des agglomérations voisines, synergie possibles avec la vocation touristique, etc. Pour aujourd'hui (6,9% de l'emploi en 2012) sur le territoire en comparaison à 1999 (11% des emplois).

Du fait de son attractivité résidentielle, le Grand Chambord comprend un tissu significatif de TPE PME artisanales dans le secteur de la construction et en proportion supérieure de plus de un point par rapport à la moyenne départementale (8,8 % des emplois en 2012).

La faiblesse relative des activités économiques sur le Grand Chambord s'explique largement par une sous représentation des services marchands et non marchands. Cette situation s'explique également par les logiques territoriales à l'œuvre :

- D'une part, la faiblesse de l'armature urbaine du territoire : absence d'un pôle unique de services rayonnant à l'échelle communautaire et existence de trois logiques de proximité (cf. infra) ;
- D'autre part, l'influence des services de l'agglomération de Blois, tout particulièrement sur le secteur Ouest et dans une moindre mesure le secteur Sud du Grand Chambord.

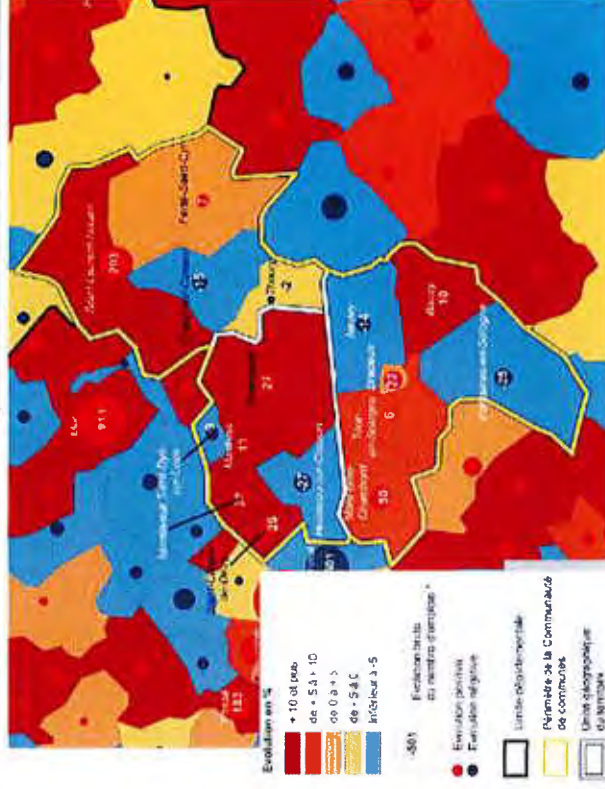
Une dynamique économique très ciblée

Entre 2007 et 2012, les emplois ont progressé de 6% sur le Grand Chambord dans un contexte départemental de stagnation (-0,3% entre 2007 et 2012). Pour autant, ce dynamisme économique relatif est à mettre principalement au compte des activités liées au site EDF : 2/3 des emplois créés sont localisés à St-Laurent-Nouan sur la période considérée.

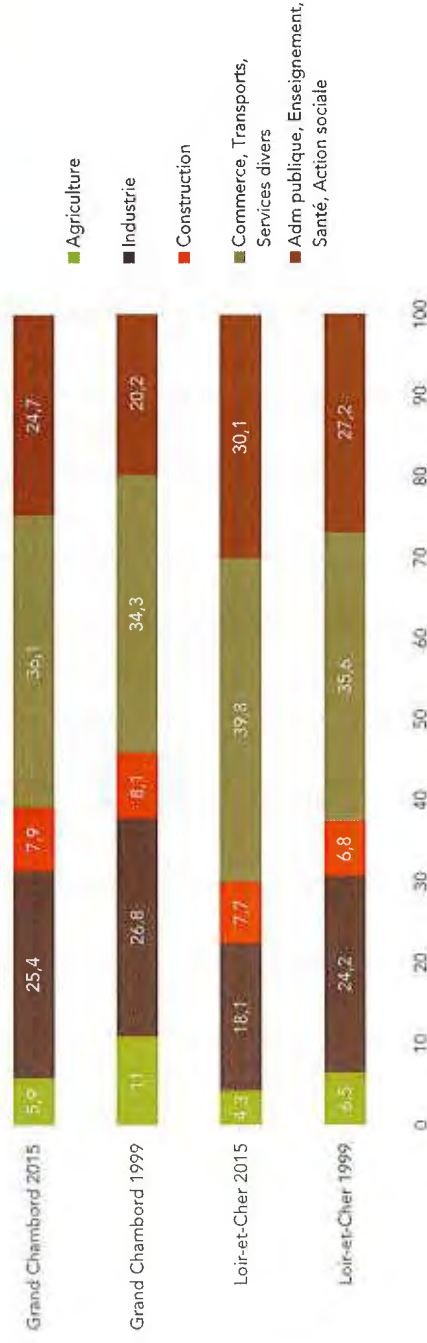
On notera par ailleurs, la progression continue des services marchands et tout particulièrement sur les pôles commerciaux de proximité de Mont-près-Chambord et de St-Laurent-Nouan. Depuis 25 ans, les emplois salariés privés ont crû de manière constante (source URSSAF) :

- 1993-2000 : + 267 emplois,
- 2000-2009 : +254 emplois,
- 2009-2014 : +176 emplois

Evolution de l'emploi total 2007 - 2011 ID : 041-244700768-20200302-041_001_2020-DE



Répartition et évolution comparées de l'emploi total entre 1999 et 2015 en % (Insee 2015)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un faible niveau de chômage

Dans un contexte départemental où le taux de chômage est largement inférieur à la moyenne nationale puisqu'il s'établissait à 8,5 %, contre 9,4 % pour le Centre-Val de Loire et 9,7 % pour la France métropolitaine au 31 décembre 2016 (selon la nouvelle série publiée par l'INSEE), le Grand Chambord est l'intercommunalité du département qui présentait l'indice de chômage le plus faible au 31/12/16, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de chômeurs de catégorie A et la population active, soit 7,4%.

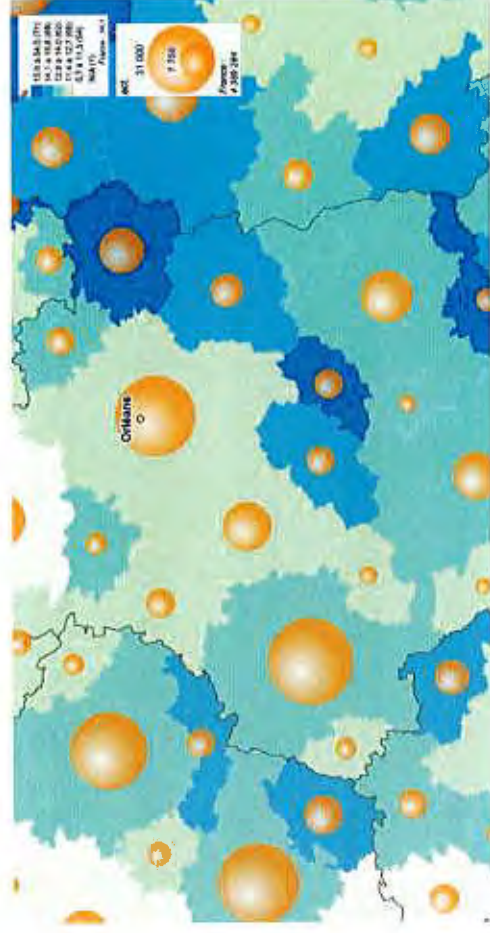
On dénombrait 9 340 demandeurs d'emplois toutes catégories confondues (A,B,C) et 5 466 demandeurs d'emplois de catégorie A sur le Grand Chambord au 31/12/16. Globalement, le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A a reculé en 2015 (-8,5%) et 2016 (-5,3%) sur le Grand Chambord, même si le reflux est variable selon les âges. Ce dernier est nettement plus marqué chez les plus jeunes actifs en quête de travail.

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Indicateur de chômage en 2016 (1) Nombre de dema
Cher par intercommunalité (INSEE – OET 41)

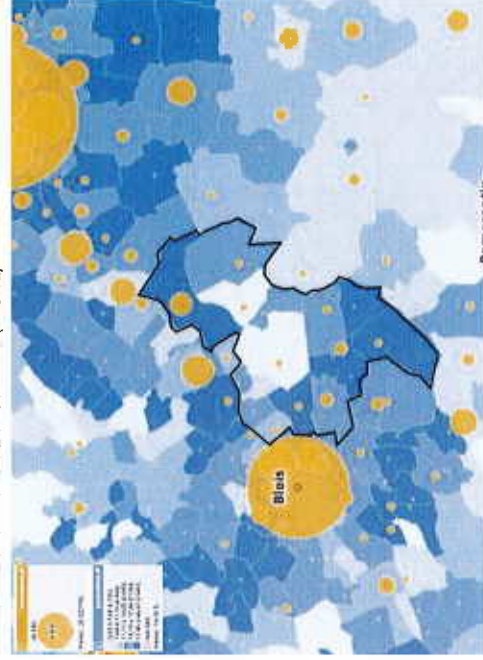
Affiché le
ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE



Emplois total en 2014 (INSEE)



Professions intermédiaires 2014 (INSEE)

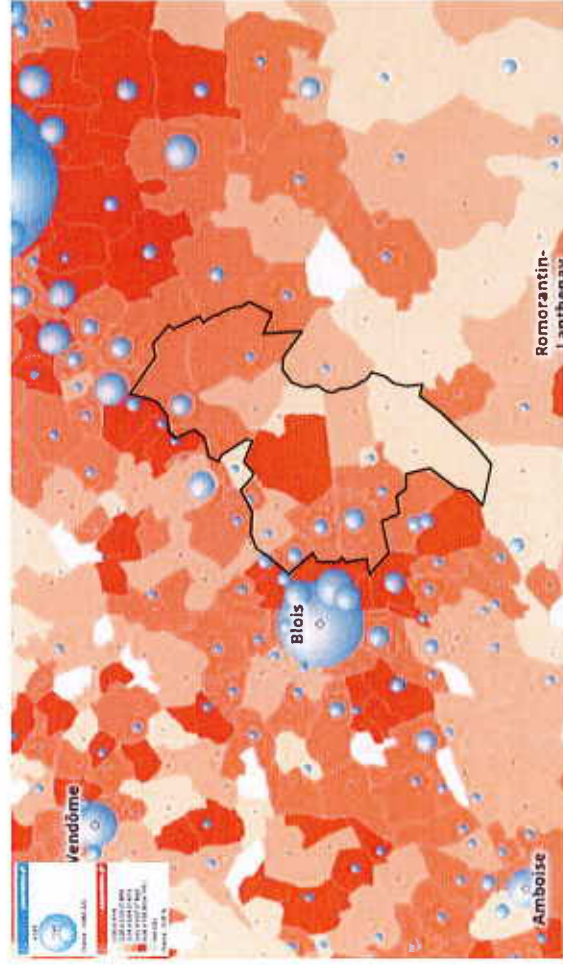


Un décalage entre le profil sociologique des actifs résidents et les emplois présents sur le territoire

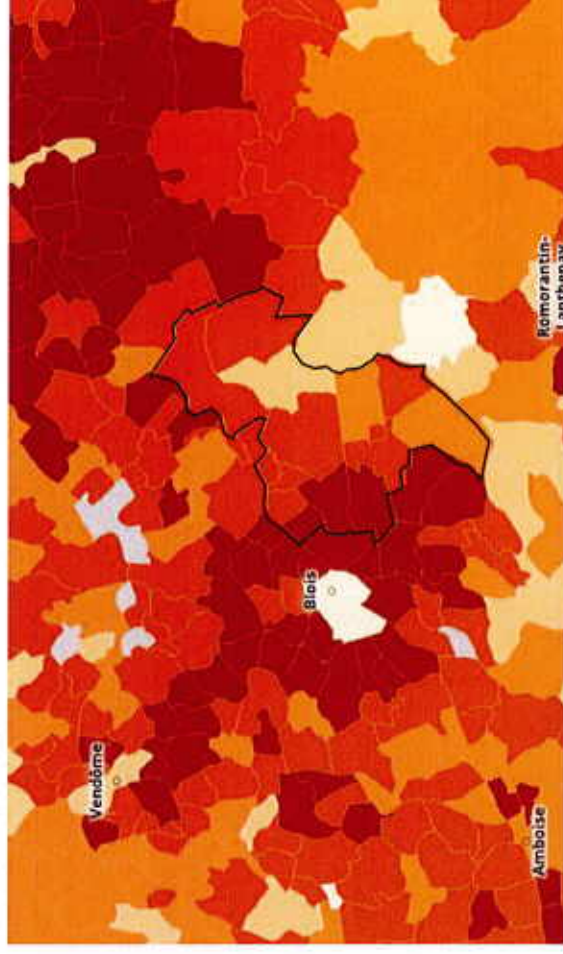
La lecture comparée des cartes de la répartition spatiale des emplois et des cadres, professions supérieures et intermédiaires en 2012 souligne la forte présence relative des catégories socioprofessionnelles de rang supérieur et intermédiaire résidant sur le Grand Chambord. Ces actifs travaillent de fait pour l'essentiel dans les agglomérations voisines.



Cadres et professions supérieures 2014 (INSEE)



Revenu fiscal médian / U.C. 2012 (INSEE)



La carte du revenu fiscal médian par unité de consommation et par commune de 2012, corrobore les éléments précisés ci-avant. L'importance des actifs cadres, professions supérieures et intermédiaires dans les communes s'inscrivant le plus fortement dans les dynamiques périurbaines de l'agglomération blaisoise, voire orléanaise au nord.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Une offre foncière économique diffuse et des réserves foncières a priori importantes qui cacheraient des inadaptations par rapport à la demande

L'offre foncière économique du Grand Chambord est constituée de 15 parcs d'activités, représentant une superficie globale de 96 ha. On y distingue :

- Une zone d'intérêt majeur : la ZA du Petit Four à St-Laurent-Nouan ;
- Des sites d'équilibre : Parc des Châteaux et ZA Le Chêne à Bracieux, ZA La Gaucherie à Fontaines-en-Sologne, ZA La Cave à Mont-Près-Chambord ;
- Une dizaine de sites artisanaux et commerciaux de proximité.

Avec un taux d'occupation de 62% des parcs existants, le territoire dispose d'un stock foncier global de 33 ha dont les 2/3 sont viabilisés. En théorie et au regard de la commercialisation annuelle moyenne de 1,4 ha sur la période 2000-2014, il y aurait donc a priori d'importantes réserves foncières. Pour autant, il est fait état de nombreuses limites qualitatives de celle-ci par rapport à la demande des entreprises.

Compte tenu de l'importance du tissu de TPE PME, caractéristique de l'économie présente, un repositionnement économique des zones d'activités en partant de la demande des entreprises apparaît nécessaire en développant des réponses diversifiées au regard des attentes liées au parcours résidentiel des entreprises : pépinières d'entreprises, hôtel d'entreprises, location-vente, foncier modulable, etc.

Par ailleurs, des enjeux de requalification-densification des zones d'activités existantes et parfois vieillissantes se posent. Ce travail pouvant désormais être mené directement par le Grand Chambord à la faveur du transfert de l'ensemble des zones d'activités à compter du 1^{er} janvier 2017 (loi NOTRe) et au regard notamment des exigences du SCOT qui impose qu'une partie du foncier économique futur soit issu de la reconquête-densification des zones existantes.

Enfin, la bonne inscription paysagère et environnementale des espaces économiques actuels et futurs du territoire constitue un enjeu de premier plan en cohérence avec la notoriété exceptionnelle du territoire, sa qualité patrimoniale et en résonance avec la présence actuelle ou souhaitée de TPE PME exerçant des activités à haute valeur ajoutée : agroalimentaire de qualité, activités de restauration du patrimoine bâti, luxe, etc.

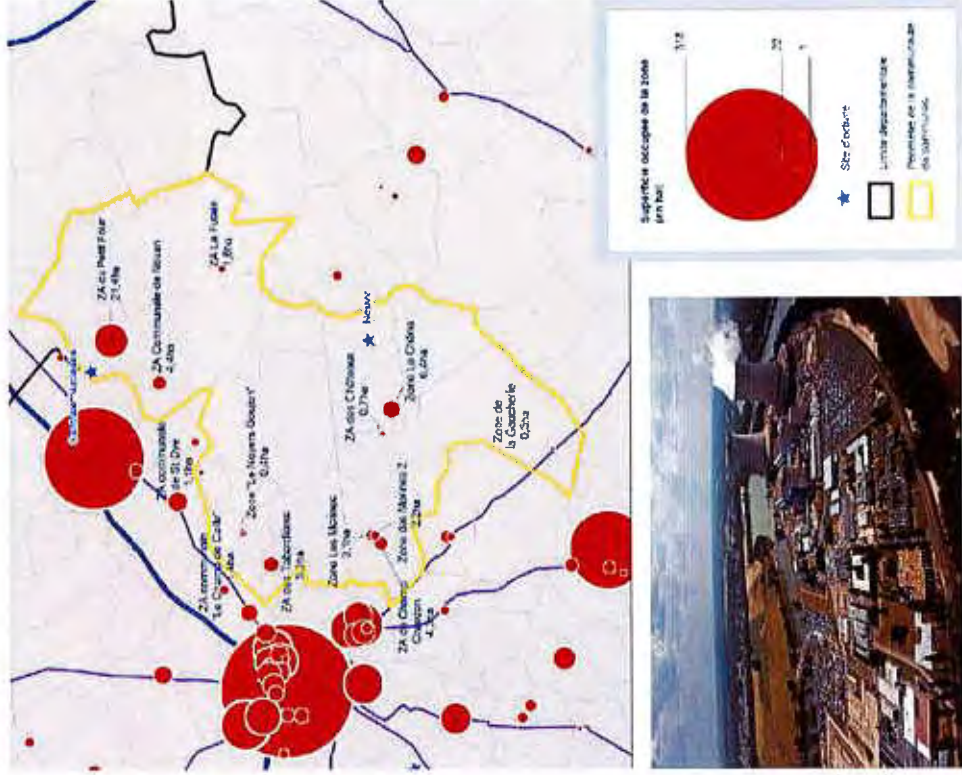
L'opportunité de développer un pôle d'excellence autour de la maintenance et de la sécurité nucléaire

Des premières réflexions sont actuellement engagées quant à l'opportunité et la faisabilité de développement d'une filière locale de maintenance et de sécurisation nucléaire à partir du site de production EDF de St-Laurent-Nouan, de rayonnement régional à l'échelle du Val de Loire. Une Charte de partenariat a été signée entre le Grand Chambord et EDF en 2015. Cette démarche suppose à terme une animation économique dédiée et un confortement de l'offre foncière et immobilière économique, notamment au nord-est du territoire.

Il est à noter qu'une politique ciblée d'accueil des activités sous-traitantes d'EDF ne se traduira pas forcément par des implantations à forte emprise foncières et par des bâtiments à forte volumétrie au regard des quelques expériences constatées en d'autres lieux. L'idée d'un espace économique mixte accueillant les activités de sous-traitance nucléaire et d'autres activités pourrait être envisagée, notamment selon une logique de requalification-densification des zones d'activités existantes.



L'offre économique foncière en 2015



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Une destination touristique de notoriété internationale

De renommée internationale, le Domaine national de Chambord constitue l'un des principaux sites les plus fréquentés du département avec plus de 700 000 entrées en 2016. Le Grand Chambord est la 3^{ème} intercommunalité du Loir-et-Cher en termes de nombre d'entrées dans les principaux sites touristiques (hors spectacles et manifestations) avec près de 960 000 entrées en 2015.

Les aménités touristiques du Grand Chambord ne se limite pour autant au Domaine national, il existe de nombreux autres sites touristiques, dont un certain nombre dépasse les 10 000 entrées.

Le tableau ci après met en exergue que les principaux sites et animations particulièrement fréquentés, s'inscrivent pour une large part, en résonance avec le Domaine national de Chambord dans les thématiques portant sur le patrimoine culturel, les fêtes et animations culturelles, la gastronomie et la dégustation ou les activités sportives et itinérantes.



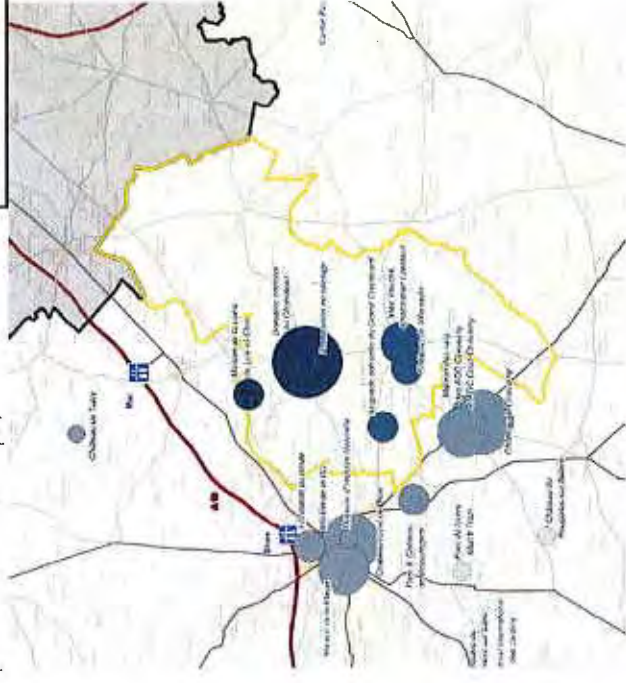
BLOIS | CHAMBORD
 CHATELAIN - PATRIMOINE - ARTS - LOISIRS
 GRAND CHAMBORD

Nombre d'entrées des principaux sites touristiques et manifestations de Grand Chambord

Nom	Thématique	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Max Vauché, Chocolatier Créateur	Dégustation			40 391	41 541	44 714	41 407	ND
Château de Chambord	Patrimoine culturel	729 551	779 431	775 744	751 640	769 220	783 350	728 133
Spectacle chevaux et rapaces - François 1er, le Roi-Chevalier	Fêtes et manifestations	31 000	32 000	32 000	27 044	32 253	40 229	49 162
Baignade naturelle du Grand Chambord	Equipements de loisirs	28 769	16 457	20 057	24 974	9 146	21 289	23 311
Château de Villesavin	Patrimoine culturel	18 535	18 314	16 436	16 041	18 918	17 397	17 038
Maison de la Loire du Loir-et-Cher	Patrimoine culturel	8 286	9 845	12 451	14 697	13 921	18 323	14 549
Promenade en attelage	Activités sportives et itinérantes	6 500	6 500	6 500	12 649	16 879	11 413	8 886
Embarquez sur la Loire à bord de La Saponaire	Equipements de loisirs		3 367	1 224	1 300	1 357	3 425	5 196
Festival de Chambord	Fêtes et manifestations		42 744	2 742	3 109	3 150	4 118	5 109
Promenade en barque ou bateau électrique	Equipements de loisirs	39 760			3 622	4 015	4 362	2 226
Château de Montlivault	Patrimoine culturel	900	800	900	600	600	8 844	650
Location de vélos et rosalies à Chambord	Activités sportives et itinérantes				12 403	10 920		ND
Randonnées équestres à Chambord	Activités sportives et itinérantes					193	152	ND
Safran de Sologne	Dégustation					1 800	1 900	ND
Festival des campagnes	Fêtes et manifestations	4 000	2 500	1 500	0	975	780	ND
Maison natale du Père Daniel Brottier	Patrimoine culturel		2 100	2 700	904			ND
Visite du village de Saint-Dyé-sur-Loire	Patrimoine culturel			180				ND
Centre d'information du public Centrale EDF Saint-Laurent	Patrimoine culturel	3 187	2 382	2 029	ND	ND	ND	ND

D'après sources : Enquête ADT/CRT/Observatoire (Janvier 2018)

Sites touristiques dépassant 10 000 entrées en 2011
 (CRT / ADT / OET41/Atopia)

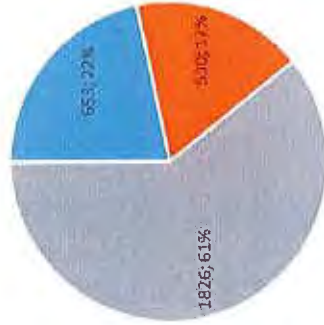


Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le 24/03/2020
 ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Hébergements touristiques du Grand Chambord en 2018
en nombre de lits



■ Hébergements locatifs ■ Hôtellerie ■ Hôtellerie de plein air



Hôtellerie dans le Grand Chambord en 2018

Nom	Commune	Capacité	Classement
Hôtel du Cygne	BRACIEUX	38	2 étoiles
La Bonneheure	BRACIEUX	28	2 étoiles
L'Orée des Châteaux	BRACIEUX	32	2 étoiles
Le Relais de Chambord	CHAMBORD	110	En cours de classement
Hôtel Saint-Cyr	LA FERTE-SAINT-CYR	40	Non classé
La Diligence	LA FERTE-SAINT-CYR	22	Non classé
L'Orée de Chambord	MASLIVES	58	2 étoiles
La Maison d'à Côté	MONTLIVAUT	24	3 étoiles
Le Saint-Florent	MONT-PRES-CHAMBORD	32	3 étoiles
Manoir Bel-Air	SAINT-DYE-SUR-LOIRE	80	3 étoiles
Le Verger	SAINT-LAURENT-NOUAN	34	2 étoiles
Hôtel du Château	TOUR-EN-SOLOGNE	32	2 étoiles
TOTAL		530	

D'après source : ADT (Janvier 2018)

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

Des capacités d'accueil touristique en progression

Grand Chambord dénombrait 3 000 lits touristiques marchands, soit 11,5 lits pour 100 habitants, et constitue le 4^{ème} territoire intercommunal en terme de capacité d'accueil. Cette capacité devrait croître dans les années à venir compte tenu des nombreux projets structurants : 85 résidences autour du Golf international des Bordes, ouverture de gîtes ou chambres chez l'habitant, etc.

L'hôtellerie de plein air représente environ les deux tiers des capacités d'hébergement du Grand Chambord et le tiers restant est partagé à parts égales entre l'hôtellerie traditionnelle et les locations meublées saisonnières (gîtes ruraux, gîtes de groupes, chambres d'hôtes, etc.).

La fréquentation touristique du Grand Chambord a connu une constante progression au cours des dernières années. De 2009 à 2016, la destination touristique « Blois – Chambord » a progressé de 650 000 nuitées à 935 000 (source : Office de Tourisme Blois-Chambord).

Des politiques locales volontaristes à partir de la destination « Blois – Chambord »

Compte tenu des dynamiques touristiques évidentes, des politiques locales volontaristes se sont développées à l'échelle de la destination « Blois – Chambord » :

- Délégation de la compétence « Tourisme - accueil, promotion, animation et commercialisation touristique » au Syndicat mixte du Pays des Châteaux ;
- Création d'un Office de tourisme intercommunautaire en 2008 et application d'une taxe de séjour commune avec l'accueil-information via 4 bureaux d'information dont celui de Chambord récemment aménagé sur le domaine national et le maintien du réseau local des points d'information communaux (« anciens syndicats d'initiatives ») ;
- Promotion de la destination et conception/commercialisation de produits touristiques : tourisme de congrès-séminaires, agence réceptive mettant en vente des séjours, etc. ;
- Politique en faveur de l'itinérance douce et des animations culturelles en lien avec les patrimoines : aménagement de 400 km d'itinéraires cyclables balisés et sécurisés sur l'ensemble de la destination et inscription dans l'itinéraire interrégional de « la Loire à vélo ».

Hôtellerie de plein air dans le Grand Chambord en 2018

Nom	Commune	Capacité	Classement
Camping Huttopia Les Châteaux	BRACIEUX	1166	3 étoiles
Camping du Cosson	CROUY-SUR-COSSON	201	2 étoiles
Village de Gîtes Le Moulin de Crouy	CROUY-SUR-COSSON	24	3 étoiles
Camping rural de Châtillon	HUISSEAU-SUR-COSSON	100	Aire naturelle
Les lodges de Blois-Chambord	MONT-PRES-CHAMBORD		3 étoiles
Camping de L'Amitié	SAINT-LAURENT-NOUAN	335	3 étoiles
TOTAL		1826	

D'après source : ADT (Janvier 2018)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Des opportunités de valorisation touristique locale nombreuses, en appui du domaine de Chambord

Si le Domaine national de Chambord draine par définition une clientèle nationale et internationale, force est de constater que l'enjeu d'allongement des durées de séjour sur le Domaine de Chambord et dans ses environs suppose notamment des synergies accrues avec les autres aménités et sites d'intérêt du territoire communautaire. Différentes pistes pourraient ainsi être travaillées, notamment :

- La valorisation du positionnement géographique et régional « charnière » du Grand Chambord à l'interface entre le Val de Loire et la Sologne et en tant que « porte d'entrée Nord-Est des châteaux de la Loire » du fait de la provenance des touristes via l'A10 (Paris – Bordeaux) ;
- L'opportunité que représenterait la reconnaissance du territoire au label national « Grand site de France » en terme de mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire autour d'une stratégie touristique locale renforcée ;

- La valorisation accrue du patrimoine naturel en lien avec le Domaine de Chambord et notamment les patrimoines liés à l'eau. « L'accès à l'eau » constitue un gage d'attractivité touristique classiquement repéré notamment en période estivale. Cette valorisation multiforme entrerait pleinement en résonance avec la richesse des milieux naturels liés à l'eau présente sur le territoire : protection-valorisation accrue des points d'eau du territoire, appréhension de la Loire par ses deux rives sud et nord, valorisation durable et accès sécurisé des lacs, étangs et zones humides de Sologne, promotion des pratiques sportives et de loisirs nautiques, etc.

- Le renforcement des capacités d'accueil hôtelières de groupes : A priori, le territoire présente un potentiel d'ouverture de 1 voire 2 établissements « 3 étoiles et plus » d'une capacité d'accueil de plus de 100 lits. Ce qui interpelle la politique foncière économique communautaire.

- Le renforcement des actions déployées en faveur du tourisme gastronomique à partir des centres bourgs : Au regard des activités viticoles et de maraîchage locales (AOC viticoles, fraises de Sologne, etc.) et des productions agroalimentaires de qualité (biscuiterie, chocolaterie, etc.), opportunité de démultiplier des actions autour de la gastronomie telles que l'opération « 2 fois plus de goût » qui fédère les restaurateurs volontaires ou des initiatives de circuits courts alimentaire en cœur de bourg : connexion avec les pistes cyclables « les Châteaux à vélo », aménagement d'espaces de vente, etc.

Grand Chambord,
« porte d'entrée Nord
Est des châteaux de la
Loire »



Quelques distances	
Tours-Blois	: 95 km
Tours-Chenonceaux	: 30 km
Tours-Chambord	: 75 km
Tours-Orléans	: 115 km

- Villes de plus de 50 000 hab
- Châteaux : histoire et architecture
- Châteaux et rivières
- Châteaux et parcs
- ▲ Eglises et abbayes

Copyright © 2004-14 www.chateaux-de-la-loire.fr

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

SLD
ID : 041-244-100798-20200302-04_001_2020-DE

Grand Chambord, interface entre le Val



UNE ACCROCHE SUGGEREE AUX
PAYSAGES DU VAL DE LOIRE

du Val de Loire



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Une offre commerciale de proximité qui n'empêche pas l'évasion vers les pôles périphériques

Fort d'une offre commerciale alimentaire et de services de proximité à la faveur notamment des grandes et moyennes surfaces présentes sur St-Laurent-Nouan et Mont-près-Chambord mais aussi du fait d'un tissu de services de proximité en cœur de bourgs, les évactions vers les agglomérations voisines sont relativement bien contenues.

Pour autant, l'attraction est réelle de la part des offres présentes notamment sur l'agglomération blaisoise (centre commercial de Vineuil), Romorantin-Lanthenay pour les communes sud du Grand Chambord, et Mer pour les communes nord du territoire.

Les évactions commerciales vers les pôles urbains de Blois et d'Orléans sont par ailleurs nettement plus fortes en matière d'équipement à la personne et à la maison, l'offre locale étant quasiment nulle sur le territoire.

On notera la politique communautaire très volontariste développée en faveur du maintien du dernier commerce : acquisition et mise en location actuelle de 22 locaux commerciaux par le Grand Chambord, dans ce cadre, en cœur de village (boulangerie, épicerie, café, etc.). Cette politique contribue à maintenir l'attractivité des bourgs tant du point de vue résidentiel que sur le plan touristique. Pour autant, le modèle économique des derniers commerces de village demeure fragile dans un contexte de forte mobilité de la clientèle captive et de concurrence des offres périphériques.

Des fragilités émergentes sur les pôles commerciaux de St-Laurent-Nouan et Mont-près-Chambord / Bracieux

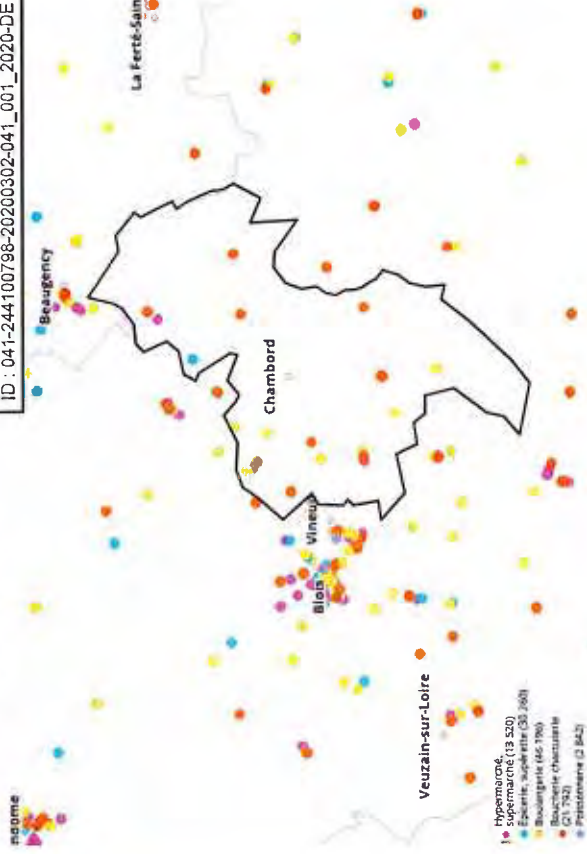
Au-delà des enjeux de maintien du dernier commerce dans les villages, le maintien et le renouvellement du tissu commercial d'hyper-centre dans les bourgs principaux de St-Laurent-Nouan et de Mont-près-Chambord constitue un enjeu majeur pour les années à venir. En effet, plusieurs tendances ou indicateurs mettent en lumière des fragilités émergentes :

- développement progressif de la vacance commerciale : à Bracieux, 17 cellules commerciales sont aujourd'hui inoccupées sur les 35 recensées par exemple ;
- des périmètres commerciaux extensifs et atomisés selon des logiques de « villages ruraux » en particulier sur Mont-Près-Chambord ou St-Laurent-Nouan ;
- des activités vieillissantes et des créneaux d'ouverture pas toujours adaptés, notamment à destination des touristes ;
- des conditions d'accessibilité aux centres-bourgs peu favorables : signalétique commerciale et conditions de stationnement non optimisées, absence d'application du stationnement minuit, accessibilité douce limitée, plans de circulation non optimisés, etc.
- des articulations insuffisantes entre commerces sédentaires et non sédentaires : halles, points de commercialisation de circuits courts à créer ou à consolider, etc.

Niveaux de services de proximité

- Catégorie A : boulangerie, boucherie, alimentation généraliste, pharmacie, coiffeur, tabac, presse, garage, bar, agence bancaire
- Catégorie B : boulangerie, alimentation généraliste, pharmacie, tabac, presse, garage, bar
- Catégorie C : boulangerie, alimentation généraliste, tabac, presse, bar
- Catégorie D : alimentation généraliste
- Catégorie E : boulangerie

Nombre de commerces alimentaires en 2015



Diagnostic de l'offre commerciale du SCOT du Blaisois (Etude PIVADIS – 2012)



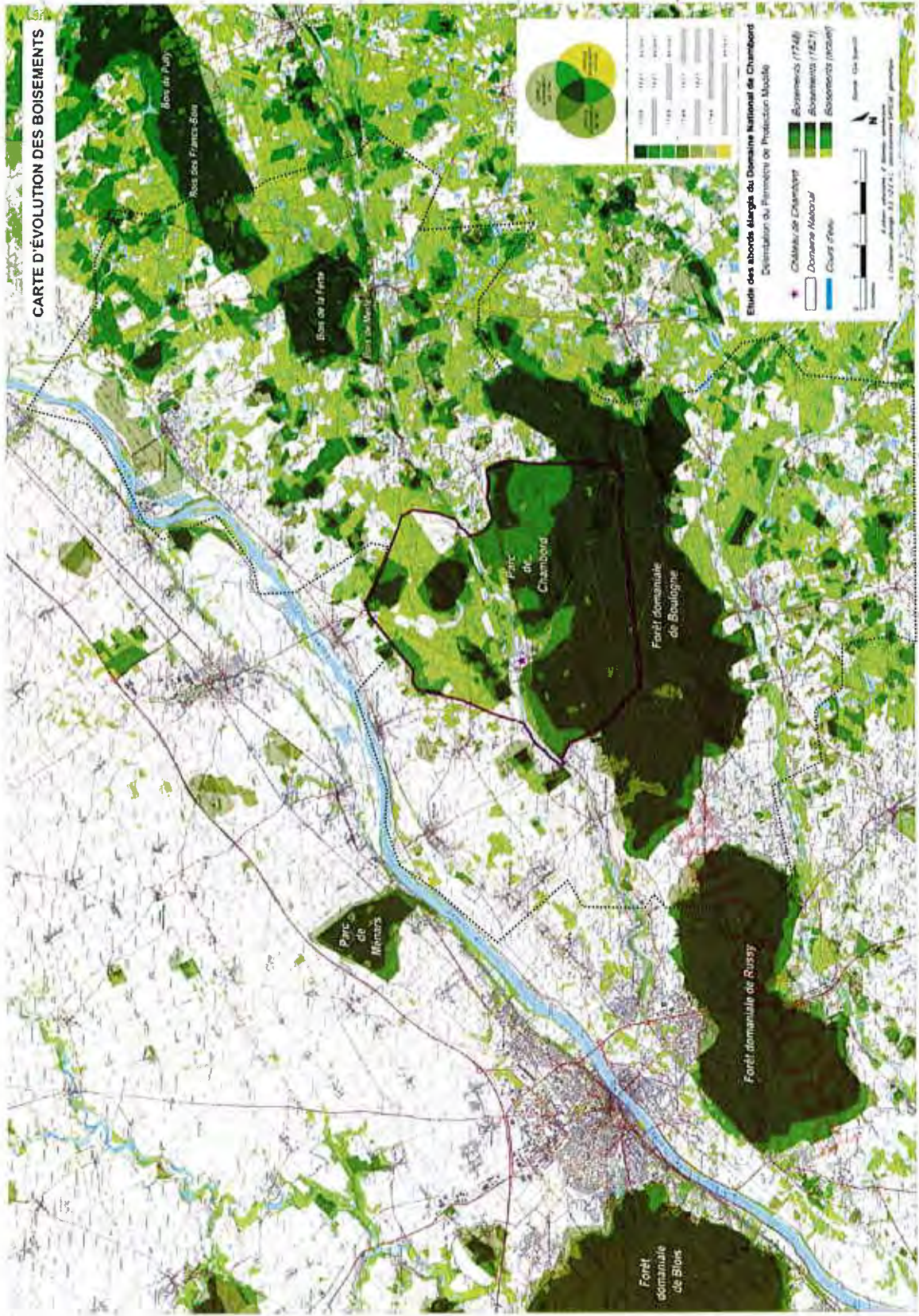


Fig. 63 : Carte de l'évolution des boisements

Ministère de la Culture et de la Communication : DRAC Centre-Val de Loire - UDAP de Loir-et-Cher - Groupement : K. Urbain, B.E. I.D.E.A.L., E. Balzeau, L. Coustou, SAFEGE

ATOUS

- L'offre d'emploi présente sur le territoire a connu une progression dans un contexte départemental de stagnation.
- 2/3 des emplois créés sur le territoire au cours des dernières années sont liés à la centrale nucléaire présente à Saint-Laurent-Nouan, ce qui en fait le premier employeur de la CC.
- La présence du Domaine National de Chambord, 8ème château de France en matière d'entrées, sur le territoire constitue un facteur d'attractivité important pour le territoire de Grand Chambord.
- Les sites touristiques sont valorisés par un réseau d'itinéraires de randonnées piétonnes et cyclables tels que les circuits « Châteaux à vélo ».
- Certaines filières présentes sur le territoire sont particulièrement créatrices de valeur ajoutée et d'emplois : maraîchage, fruits, pépinières, etc.
- L'agriculture est fortement associée à la qualité du territoire, tant au regard de l'impact des activités agricoles sur les paysages qu'au regard de la valorisation des territoires. Grand Chambord est riche de trois appellations de qualité : AOC viticole Cheverny, AOC viticole Cour Cheverny et AOC caprine Selles-sur-Cher.
- Le territoire, marqué par sa vocation touristique, incite les exploitations à se diversifier. Plus de 50 exploitations commercialisent leur production en circuits-cours et plusieurs exploitants pratiquent l'accueil à la ferme.

FAIBLESSES

- Des échanges domicile - travail déséquilibrés où 42% des actifs du territoire vont travailler à Agglopolys.
- Une fonction économique relativement faible marquée par son ancrage à l'axe ligérien.
- Grand Chambord s'inscrit en forte interaction avec les pôles économiques voisins (Blois, Orléans, Mer, Beaugency, etc). Le territoire compte 54 emplois pour 100 actifs résidents.
- Les emplois des services marchands et non marchands sont encore principalement fournis par les agglomérations voisines.
- Des disponibilités en termes de foncier économique très limités notamment à Bracieux (ZA du Parc des Châteaux) et à Saint-Laurent-Nouan.
- Des conditions d'accessibilité aux centres-bourgs peu favorables au développement commercial.
- Développement progressif des friches et de la vacance commerciale.

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

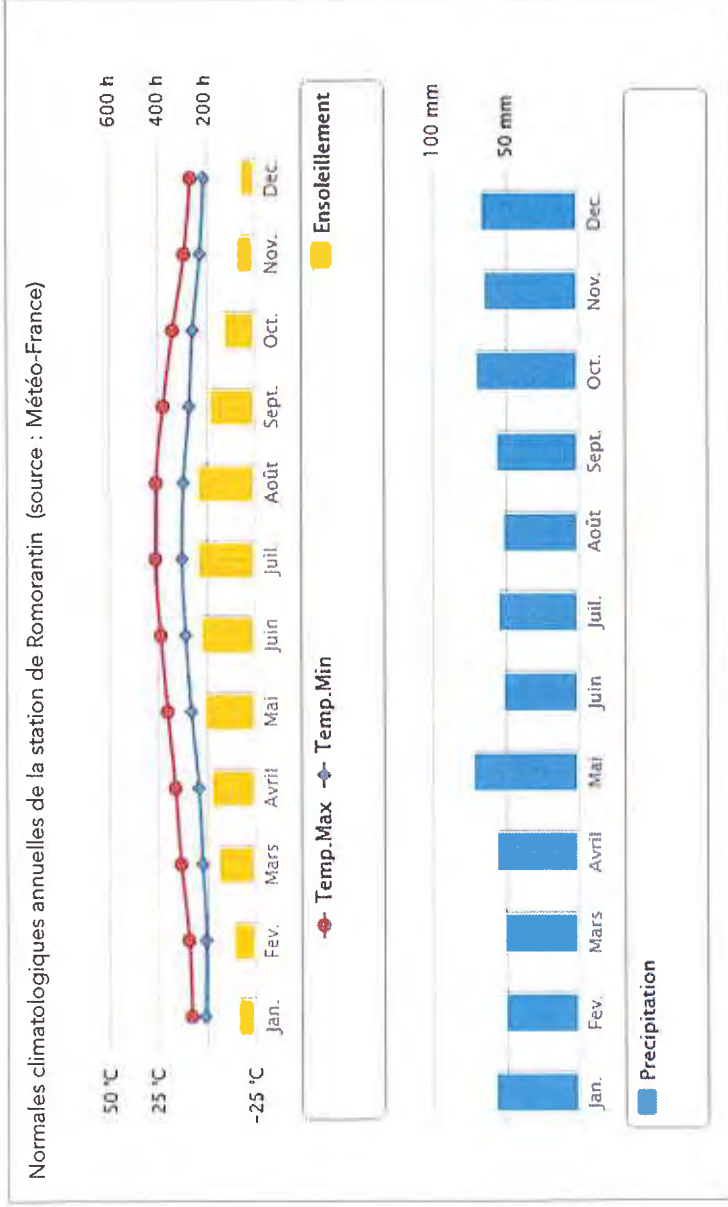
Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

COMPOSANTES DU MILIEU PHYSIQUE

La station météorologique ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE Chambord est la Station de Romorantin.



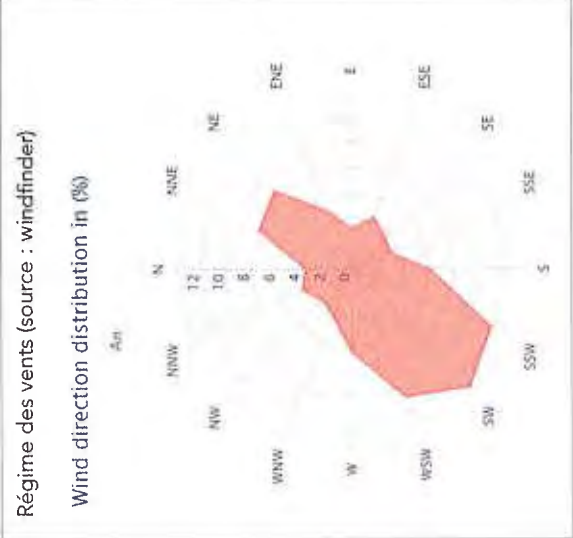
- Le climat est océanique dégradé. Il est caractérisé par des écarts annuels plus prononcés (abaisssement des températures hivernales et augmentation du nombre de jours de gelée) et des pluies moins fréquentes, mais plus abondantes que sur le littoral.

- Pluviométrie** : La pluviométrie annuelle mesurée à la station climatologique de Romorantin est de 702 mm, réparti de façon relativement homogène sur l'ensemble de l'année. On observe néanmoins une pluviométrie plus importante au mois de mai (72 mm).

- Températures** : Les températures sont douces, proches de 13°C en moyenne annuelle, avec toutefois des extrêmes thermiques bien marqués (température moyenne en janvier et en août autour de 5°C et de 21°C). Les minima de température sont mesurés en janvier, avec des valeurs comprises entre 1,3 et 7,1°C, les maxima étant mesurés en juillet et août, avec des valeurs comprises entre 14 et 25°C.

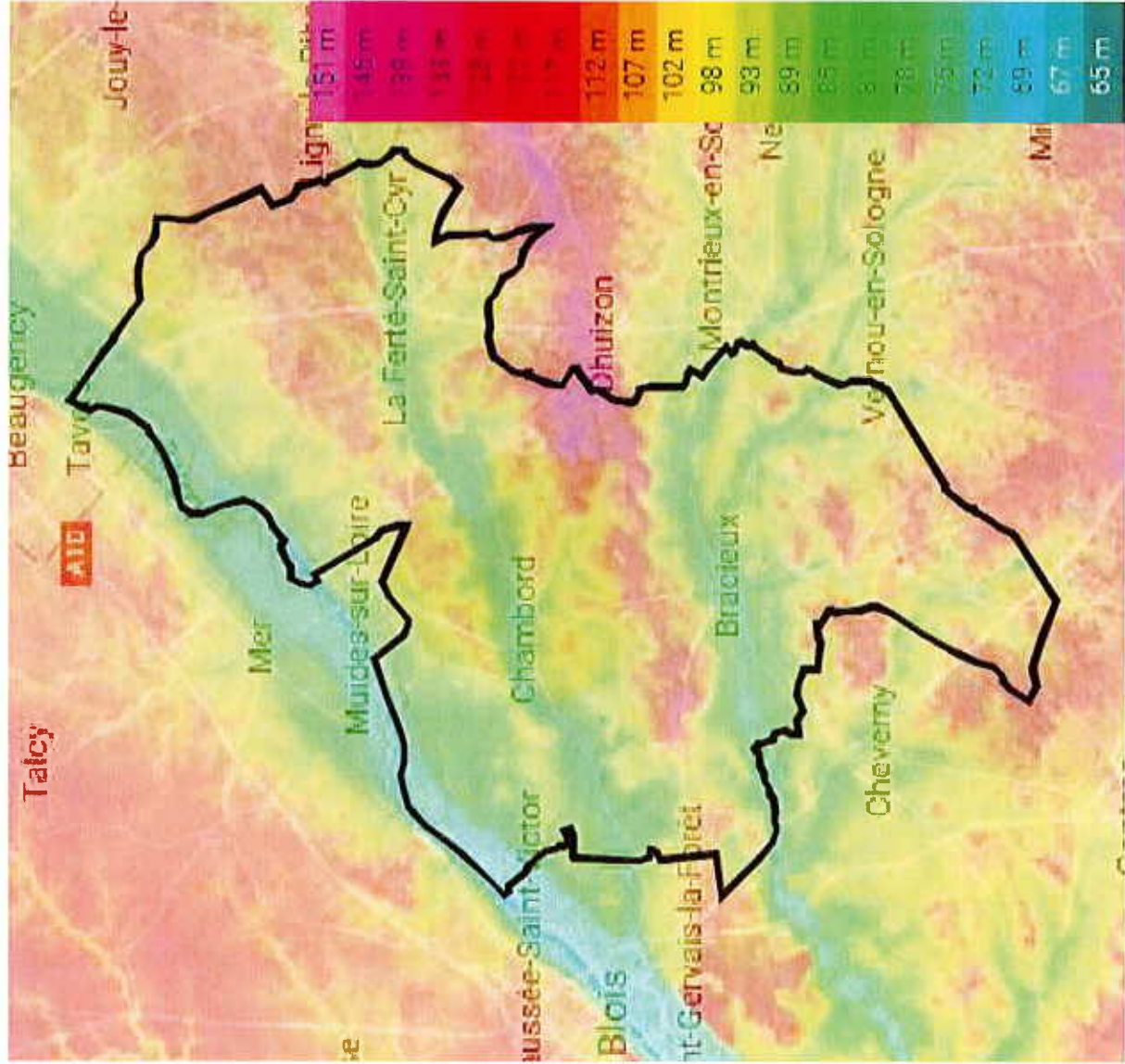
- Ensoleillement** : La durée annuelle d'ensoleillement est de 1743,6 heures, avec un maximum en juillet (230 heures) et un minimum en décembre (50 heures). On compte environ 60 jours avec bon ensoleillement.

- Régime des vents** : Le régime des vents observé sur l'aérodrome de Romorantin-Pruniers est dominé par la direction sud-ouest. La vitesse moyenne du vent y est d'environ 11 km/h.



MILIEU PHYSIQUE – TOPOGRAPHIE

Relief du Grand Chambord (source : topographic-map.com)



Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

SLO

La Communauté de

se situe à la rencontre des unités paysagères de la Sologne qui offre un paysage de plateaux, et la vallée de la Loire, bien formée, qui génère les reliefs les plus spectaculaires.

Le plateau de Sologne, à peine moins élevé que la Beauce en altitude, est en fait une cuvette remplie de sables et d'argiles. Dans ces sols tendres et partiellement imperméables, l'eau est très présente mais a peu creusé. Les deux vallées principales que sont le Cosson et le Beuvron restent peu profondes, mais les 20 à 30 m de dénivelé suffisent à dégager des vues depuis leurs rebords.

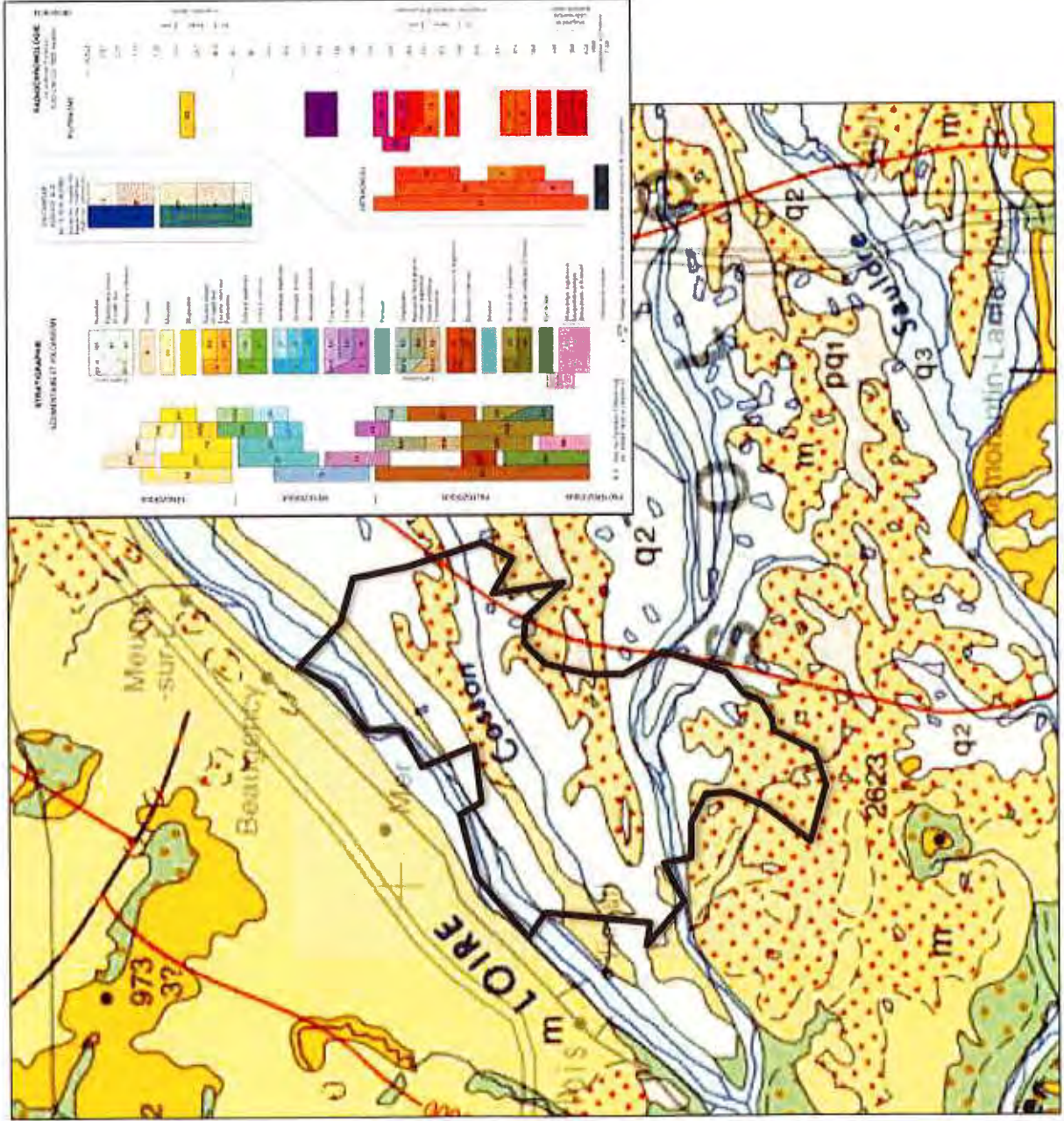
Dans la douceur généralisée des reliefs du plateau, la vallée principale qu'est la Loire compose un événement remarquable. Cependant, les coteaux en amont de Blois restent modestes, et la Loire forme un pli large mais peu profond entre Beauce et Sologne.

Les plus hautes altitudes se trouvent à l'est du territoire, entre les vallées du Cosson et du Beuvron (communes de Thoury, Neuzy et Chambord), et les plus basses au Nord-Ouest, sur la partie la plus aval de la Loire sur la communauté de communes (Saint-Claude-de-Diray, Montlivault).

Sur le territoire du Grand Chambord, les altitudes minimales sont de 67 m à Saint-Claude-de-Diray et Montlivault et, et les maximales de 131 m à Thoury.

MILIEU PHYSIQUE – GEOLOGIE

Géologie du Grand Chambord (source : BRGM Infoterre)



Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

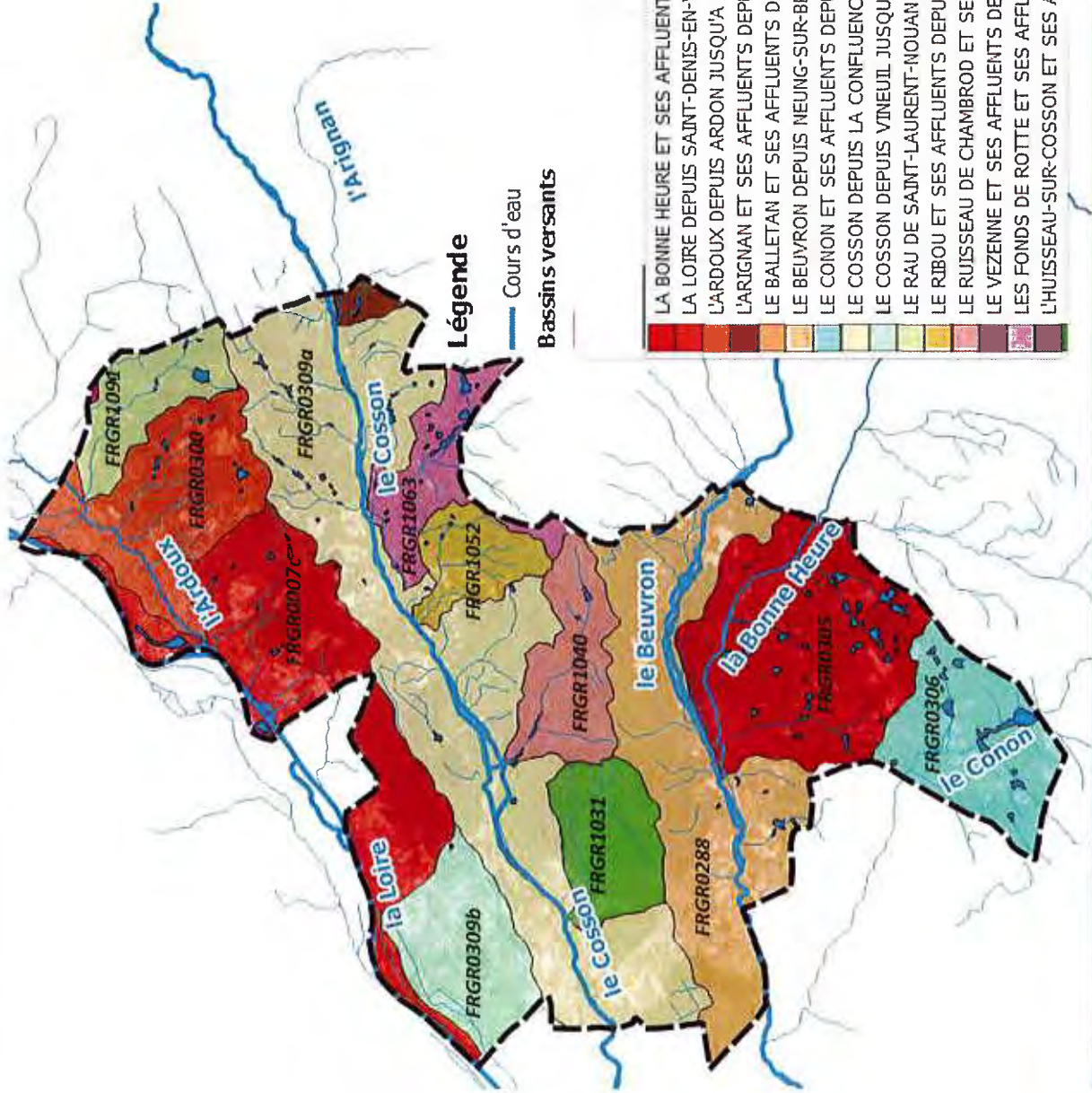
A égale distance Central, le Loir-et-Cher est en fait entièrement inclus dans les formations sédimentaires géologiques du Bassin Parisien.

Les trois formations géologiques affleurante les plus représentées sur le Grand Chambord sont :

- **Les alluvions Quaternaires de la Loire** : la texture dominante est sableuse mais les terrasses sont constituées de matériaux plus grossiers alternants avec des poches argileuses, sableuses et caillouteuses ;
- **Les calcaires de Beauce** : cette formation est représentée par un ensemble de faciès assez variés de calcaires lacustres, blanchâtres et jaunâtres. Ces calcaires sont karstifiés en profondeur mais restent peu imperméables du fait de la couche de limon d'épaisseur variable qui les recouvre ;
- **Les sables de Sologne** : la Sologne est une zone d'affaissement de la plate-forme de Beauce. Les dépôts détritiques du miocène se sont accumulés dans cette dépression et y atteignent des profondeurs de l'ordre de 300 mètres. Ces dépôts sont des argiles et des sables formant une mosaïque de sols fort complexe. Les secteurs les plus argileux sont les plus imperméables et s'engorgent facilement en eau. Les secteurs plus sableux peuvent être au contraire beaucoup plus secs. Cette formation géologique est la clé de compréhension des paysages de Sologne où s'associent l'eau des zones engorgées sur les secteurs argileux et les boisements des sols sableux plus pauvres.

MILIEU PHYSIQUE – HYDROLOGIE

Réseau hydrographique et bassins versants (source : BD CARTHAGE)



- LA BONNE HEURE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BEUVRON
- LA LOIRE DEPUIS SAINT-DENIS-EN-VAL JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE CHER
- L'ARDOUX DEPUIS ARDON JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE
- L'ARIGNAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE COSSON
- LE BALLETTAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BEUVRON
- LE BEUVRON DEPUIS NEUJONG-SUR-BEUVRON JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE
- LE CONON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BEUVRON
- LE COSSON DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA CANNE JUSQU'A VINEUIL
- LE COSSON DEPUIS VINEUIL JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BEUVRON
- LE RAU DE SAINT-LAURENT-NOUAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ARDOUX
- LE RIBOU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE COSSON
- LE RUISSEAU DE CHAMBROD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE COSSON
- LE VEZENNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ARDOUX
- LES FONDS DE ROTTE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE COSSON
- L'HUISSEAU-SUR-COSSON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE COSSON

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

La CC du Grand Chambord, appartenant au bassin versant de la Loire qui forme la limite nord du territoire.

Les principaux cours d'eau du territoire sont :

- La Loire
- Le Cosson
- Le Beuvron
- L'Ardoix
- La Bonne Heure
- Le Conon

Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) « Loire Bretagne » est en application depuis le 1er Janvier 2016 pour une durée de 5 ans.

Plusieurs étangs sont éparpillés sur le territoire. Leur présence s'intensifie au sud du Beuvron, où la l'influence solognote est plus marquée.

- **La Loire**

Formant la limite Nord du Grand Chambord, la Loire longe le territoire de Nord-Ouest en Sud-Est, de Saint-Laurent-Nouan à Saint-Claude-Diray. Le plus long fleuve de France prend sa source au sud-est du Massif central et son embouchure vers l'océan Atlantique se trouve en Loire-Atlantique. Au regard du Grand Chambord, la Loire moyenne correspond aux 280 km entre la confluence de l'Allier et celle de la Vienne. La Loire est le milieu récepteur de tous les cours d'eau du Grand Chambord. **L'Ardoux** afflue sur le territoire en rive gauche à Saint-Laurent-Nouan.

- **Le Cosson**

Le Cosson est un affluent du Beuvron, qu'il rejoint en rive droite 1 km avant que ce dernier ne se jette dans la Loire. D'une longueur de 96,4 km après sa source en Sologne, il traverse le Grand Chambord de Nord-Ouest en Sud-Est sur environ 42 km de parcours, de la Ferté-Saint-Cyr à Huisseau-sur-Cosson. Le Cosson est une rivière peu abondante, un peu moins que la plupart des cours d'eau de plaine du bassin versant de la Loire.

- **Le Beuvron**

Le Beuvron prend sa source en Sologne et termine sa course dans la Loire à Candé-sur-Beuvron après 115 km parcourus, dont environ 25 km sur le Grand Chambord de Neuvy à Tour-en-Sologne. Il reçoit les eaux de la **Bonne Heure** en rive gauche à Tour-en-Sologne, et le **Conon** en rive gauche hors du Grand Chambord (à Celletes). Le Conon quant à lui ne traverse qu'une commune du Grand Chambord, Fontaines-en-Sologne.



Le Beuvron à Bracieux (source : ADEV Environnement)



L'Ardoux à Saint-Laurent-Nouan (source : ADEV Environnement)



Le Cosson à Huisseau-sur-Cosson (ADEV Environnement)



La Loire à Saint-Laurent-Nouan (source : ADEV Environnement)



Etang solognot (source : ADEV Environnement)

MILIEU PHYSIQUE – QUALITE D'EAU

Qualité des eaux de surface du Grand Chambord en 2014
(source : Agence de l'eau Loire-Bretagne)

Cours d'eau	Etat écologique		Etat biologique		Etat chimique	
	Etat	écologique	Etat	biologique	Etat	chimique
La Loire à Muidès						
Le Cosson à La Ferté saint Cyr						
Le Cosson à Huisseau						
Le Beuvron à Neuvy						
Le Beuvron à Tour en Sologne						
L'Ardoux à Saint-Laurent-Nouan						
La Bonne Heure à Bauzy						
Etat	Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	

Objectifs cours d'eau		Objectif	Délai
Masses d'eau	Objectif d'état écologique et d'état global		
	LA LOIRE	Bon Etat	Bon Etat
LE COSSON, LE BEUVRON, L'ARDOUX, LE CONON, LA BONNE HEURE	Bon Etat	Bon Etat	2027

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE
2027 pour ces cours d'eau, hors Loire pour laquelle le délai est fixé à 2021.

En queue du bassin Loire-Bretagne, la qualité de ce réseau hydrographique est tributaire de celle du bassin versant en amont, notamment sur le territoire de la Sologne.

Les facteurs déterminants pour cette qualité d'eau sont les matières organiques oxydables dont la teneur induit une qualité d'eau moyenne. Cette pollution est « naturelle », puisqu'elle provient probablement des dépôts organiques des forêts de Sologne. Cependant, ce fort taux de matières organiques révèle un faible pouvoir auto-épurateur. La qualité biologique moyenne traduit cependant une qualité de l'eau dégradée et des milieux altérés.

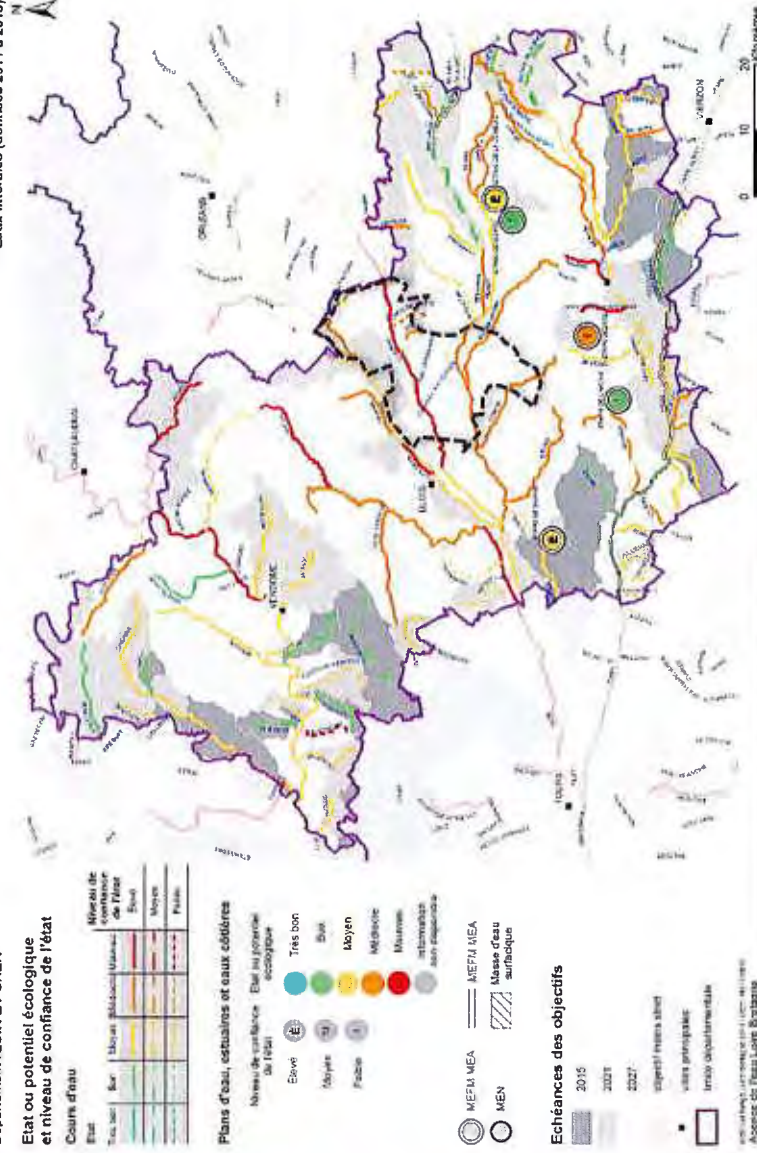
Cette situation n'est pas propre au Grand Chambord, qui est caractérisé par un état écologique global de qualité médiocre, à l'image des autres cours d'eau de queue de bassin versant du Loiret-Cher.

Bassin Loire-Bretagne Département : LOIR-ET-CHEr

Etat ou potentiel écologique et niveau de confiance de l'état

Cours d'eau	Niveau de confiance de l'état					Niveau de confiance de l'état				
	Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais
Etat										
Potential										

Etat écologique 2013 des eaux de surface



La Loire, le Beuvron listes 1 et 2 du classement des cours d'eau au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement.

La liste 1 vise la non dégradation de la continuité écologique, par l'interdiction de création de nouveaux obstacles à la continuité.

La liste 2 vise la restauration de la continuité écologique, par l'obligation de restaurer la circulation des poissons migrateurs et le transport suffisant de sédiments, dans un délai de 5 ans après l'arrêt de classement. Ce délai peut faire l'objet d'une prolongation, sous certaines conditions.

- Contrat territorial du bassin de l'Ardoux

Les enjeux identifiés pour l'Ardoux depuis Ardon jusqu'à sa confluence avec la Loire et pour le ruisseau de Saint-Laurent-Nouan jusqu'à sa confluence avec l'Ardoux sont :

- **Continuité écologique** : possibilité des organismes vivants et des sédiments à effectuer leur migration ;
- **Berges et ripisylve** : qualité du boisement de bord de cours d'eau et diversité des berges (hauteur, pente...);
- **Annexes et lit majeur** : surface d'étalement des eaux lors de crues, ainsi que les bras secondaires et les zones humides connectés de façon continue ou temporaire.
- **Lit mineur** : partie du cours d'eau correspondant à sa portion mouillée en période normale. On considère sa diversité de forme et la composition de ses matériaux ;
- **Débit**: évaluation des caractéristiques hydrologiques (notamment en périodes d'étiage) au regard des caractéristiques physiques du lit mineur et du champ d'expansion des crues ;
- **Ligne d'eau** : nature et diversité des écoulements caractérisés par leur vitesse et leur hauteur.

L'atteinte des objectifs du SDAGE ou la mise en œuvre d'actions concertées à l'échelle d'un bassin versant peuvent s'opérer à travers les contrats territoriaux de bassin. L'Agence de l'Eau et la Région Centre-Val de Loire accompagnent les porteurs de projets pour le montage et la réalisation d'opérations territoriales de réduction des différentes sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques. L'échelle d'intervention est le bassin versant.

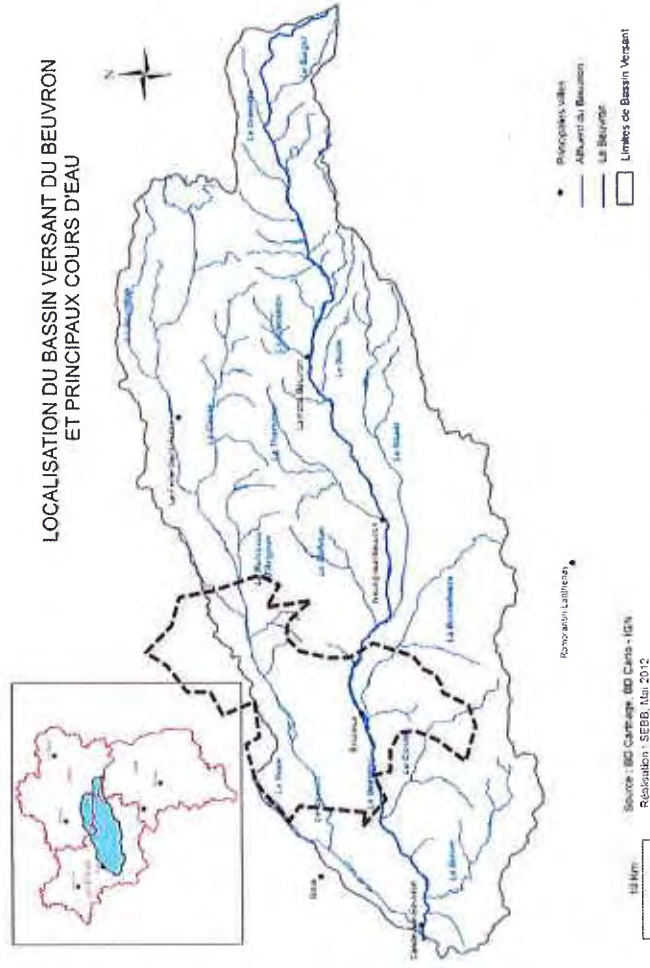
Le territoire de Loir-et-Cher est concerné principalement par 2 contrats territoriaux :

- Contrat territorial du bassin du Beuvron-Cosson

Les enjeux identifiés dans le diagnostic du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) du bassin du Beuvron :

- Des perturbations de la dynamique de la rivière altérée par des anciens travaux de recalibrage et de rectification,
- Des ouvrages en grand nombre qui font obstacle à la continuité écologique (libre circulation des poissons et des sédiments),
- Des perturbations du régime hydrologique et un colmatage du lit mineur, lié en grande partie à la présence de nombreux étangs.

Le contrat de bassin doit aboutir à une restauration fonctionnelle de la rivière, de ses milieux connexes (prairies humides, étangs, tourbières, forêts alluviales,...) et à des solutions pérennes aux différentes sources de pollution.





La communauté de communes du Grand Chambord se situe s
 importantes du district de « La Loire, les cours d'eau côtiers ve

Code national : GG108
 Nom : Alluvions Loire moyenne avant Blois
 Niveau : 1
 Type : Alluvial
 Ecoulement : Libre
 Superficie totale de l'aire d'extension : 547 km²

Code national : GG094
 Nom : Sables et argiles miocènes de Sologne
 Niveau : 1
 Type : Imperméable localement aquifère
 Ecoulement : Libre et captif, majoritairement libre
 Superficie totale de l'aire d'extension : 3954 km²

Code national : GG093
 Nom : Calcaires tertiaires libres de Beauce sous Sologne
 Niveau : 1
 Type : Dominante sédimentaire
 Ecoulement : Libre
 Superficie totale de l'aire d'extension : 765 km²

Etat chimique des eaux souterraine s (source : Agence de l'eau Loire-Bretagne 2013)



Etat et objectifs chimiques

- Masses d'eau en bon état**
- Bon état et objectif 2015
 - Bon état et objectif 2021 ou 2027
- Masses d'eau en état médiocre et objectif 2021 ou 2027**
- Cause nitrates
 - Cause pesticides
 - Cause nitrates et pesticides

D'un point de vue qualitatif, les masses d'eaux souterraines sont épargnées des pressions anthropiques de surface et présentent un bon état écologique, hormis les alluvions de la Loire sur une faible proportion du territoire du Grand Chambord.

En effet l'état de la masse d'eau « Alluvions Loire moyenne avant Blois » est évaluée en état chimique médiocre, avec la présence de pesticides comme cause principale. L'objectif de bon état chimique de cette masse d'eau souterraine est fixé à 2027.

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le



ID : 041-244100788-20200302-041_001_2020-DE

COMPOSANTES DU MILIEU NATUREL

ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Définition et portée des ZNIEFF

- Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) constituent une base de connaissance permanente des espaces naturels dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse des écosystèmes, soit sur la présence d'espèces faunistiques ou floristiques rares et menacées.
- Les ZNIEFF peuvent être de deux types :
 - Les ZNIEFF de type 1 correspondent à des zones d'intérêt biologique remarquable au titre des espèces ou des habitats de grande valeur écologique,
 - Les ZNIEFF de type 2 sont constituées de grands ensembles naturels, riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Le Grand Chambord est concerné par huit ZNIEFF de type 1 :

- ZNIEFF 240031555 Etang de Merle
- ZNIEFF 240031342 Prairies du Plessis
- ZNIEFF 240000704 Prairies des Arrachis
- ZNIEFF 240031619 Mares de la Gabillière
- ZNIEFF 240031110 Landes du Rond Prince Francois Joseph
- ZNIEFF 240031624 Tourbière du Rond des princes
- ZNIEFF 240031638 Layons a grassette de la route du Prince Charles
- ZNIEFF 240031625 Mare de la Chaussée


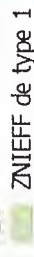

et quatre ZNIEFF de type 2 :

- ZNIEFF 240000695 Domaine National de Chambord
- ZNIEFF 240000018 Forêt de Russy
- ZNIEFF 240031300 Loire Blésoise
- La Loire Orléanaise

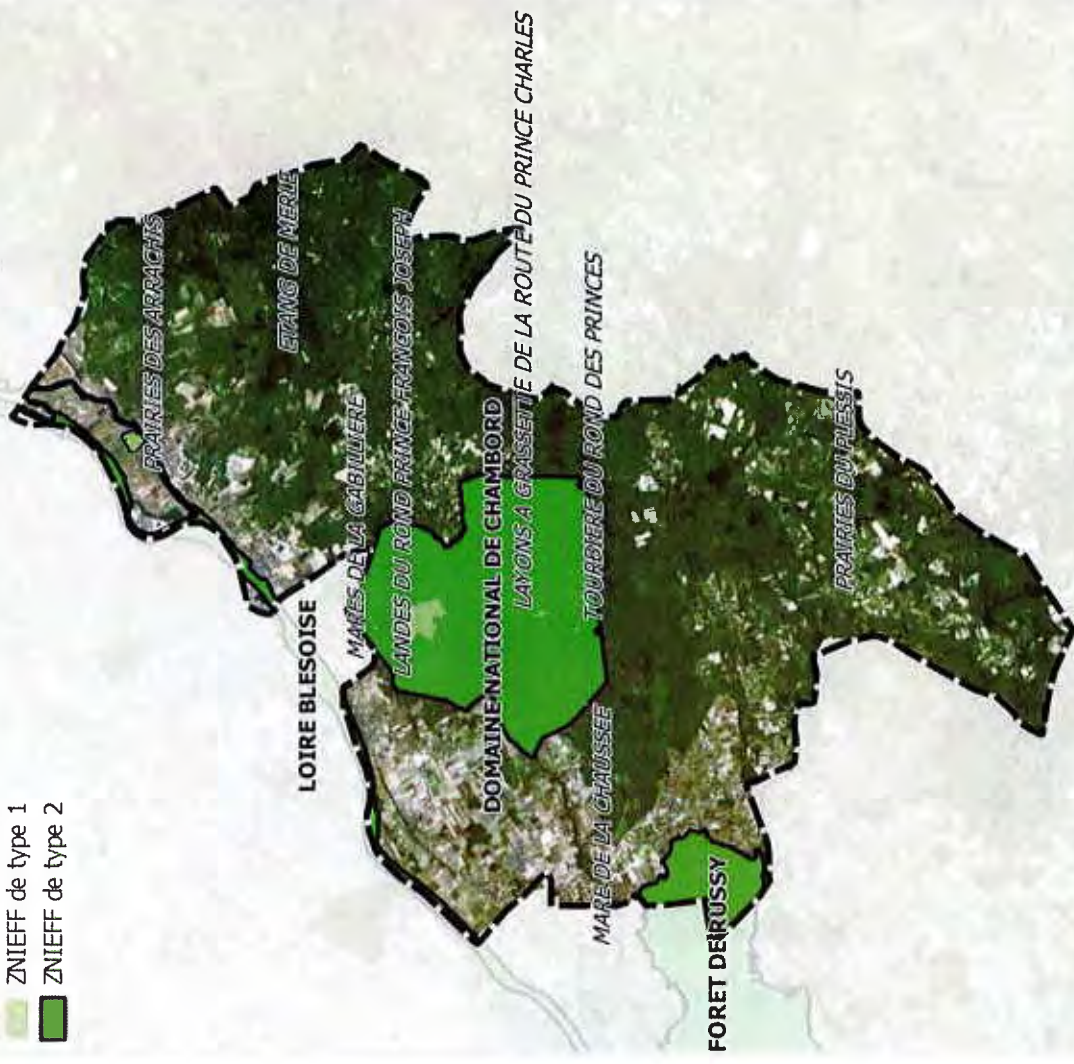
Ces zonages se partagent en majorité entre deux ensembles écologiques de la communauté de communes : la Loire et le domaine de Chambord. Les autres ZNIEFF sont des massifs forestiers (forêt de Russy) et des prairies et étangs solognots.

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Légende

-  Grand Chambord
-  ZNIEFF de type 1
-  ZNIEFF de type 2

LA LOIRE ORLEANAISE



0 2.5 5 km

 www.sld-environnement.com

ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

ZNIEFF de type 1 « Prairies du Plessis » (INPN)



ZNIEFF de type 1 « Etang de Merle » (INPN)



La ZNIEFF « Etang de Merle » de type 1 (2,5 ha)

Il s'agit d'un étang situé en Sologne au nord-ouest du bourg de la Ferté-Saint-Cyr en contexte boisé. Il abrite ponctuellement des zones de Moliniaies landicoles dans lesquelles on retrouve la *Gentiane pneumonanthe* (*Gentiana pneumonanthe*), espèces protégée au niveau régional, mais surtout des belles plages de gazons amphibies, sur les berges en pente faible, exondées ou faiblement inondées. L'intérêt principal pour la flore repose sur la présence d'une assez grande population de Littorelle (*Littorella uniflora*) autre espèce protégée en région Centre-Val de Loire.



Littorelle © G. Doucet



Gentiane pneumonanthe
© A. Savouré-Soubelet

La ZNIEFF « Prairies du Plessis » de type 1 (1,4 ha)


Il s'agit de deux prairies de fauche situées au cœur de la Sologne. On y dénombre deux habitats liés à une activité agricole extensive : prairie de fauche mésophile et prairie humide oligotrophe se côtoient sur cette zone. Ces habitats, en bon état de conservation, abritent 4 espèces déterminantes dont 3 orchidées protégées en région Centre : l'Orchis brûlé (*Neotinea ustulata*), l'Orchis à fleur lâches (*Anacamptis laxiflora*) et surtout l'Orchis grenouille (*Dactylorhiza viridis*), espèce très rare en région.

Ce type de prairie en Sologne, avec des cortèges d'espèces diversifiés, est devenu assez rare du fait, soit de la déprise agricole qui touche beaucoup la Sologne et ferme les milieux, soit de la mise en culture ou en jachère des prairies naturelles de fauches.



Orchis à fleur lâches
© ADEV Environnement

ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le 
 ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

ZNIEFF de type 1 « Prairies des Arrachis » (INPN)



La ZNIEFF « Prairies des Arrachis » de type 1 (21,3 ha)

Ces prairies se situent à 1 km au nord du bourg de Saint-Laurent-Nouan dans le lit majeur de la Loire au Nord de la rivière de l'Ardoux. La zone abrite plusieurs milliers de pieds de Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*). Pour cette espèce, il s'agit de la station la plus dense et qui se situe le plus en amont, actuellement connue dans le Val de Loire en région Centre-Val de Loire. L'intérêt principal de la zone réside dans la présence de cette espèce. On note également sur la zone la présence de deux autres espèces protégées : l'Orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*) et le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*). Ces prairies subissent des dégradations suite à la plantation de peupliers et à la mise en culture de certaines prairies qui sont constatées. Le Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher a acqui une partie du site pour en préserver la régression.



Fritillaire pintade
 © ADEV Environnement



Station de Fritillaire pintade
 © ADEV Environnement

ZNIEFF de type 1 « Mares de la Gabillière » (INPN)



La ZNIEFF « Mares de la Gabillière » de type 1 (0,7 ha)

Cette ZNIEFF, au Nord-Ouest du domaine national de Chambord, est polynucléaire et comprend deux mares forestières. L'intérêt du site porte sur la présence du Fluteau nageant (*Luronium natans*), espèce protégée dont plus de 200 pieds bénéficiant d'un bon ensoleillement ont été trouvés sur les deux mares de la zone. On note également sur les marges exondées étroites, deux autres espèces protégées au niveau national : l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*) et la Pilulaire à globules (*Pilularia globulifera*). La présence de l'espèce *Elatine alsinastrum*, espèce très rare en région Centre et en danger d'extinction confère également un intérêt particulier à cette ZNIEFF. Un fort impact de la présence des ragondins sur les berges et la végétation associée a été observé récemment.



Fléteau nageant
 © Ph. BARDIN, CBNBF-MNHN



Pilulaire à globules
 © A. Body

ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le

SLD

ZNIEFF de type 1 « Landes du Rond Prince François Joseph » (INPN)



La ZNIEFF « Landes du Rond Prince François Joseph » de type 1 (21,3 ha)

Cette zone se localise dans le parc de Chambord. Il s'agit d'un secteur de landes à Bruyère à balais et à Bruyère quaternée en sol humide voire engorgé. Au sein de cette lande, un chemin abrite une station de Glaieul d'Illyrie (*Gladiolus illyricus*), espèce protégée au niveau régional et très rare en région Centre-Val de Loire. On observe également la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), espèce également protégée dans la région. L'étang au sud de la zone présente un cortège d'espèces patrimoniales parmi lesquelles le Fluteau nageant (*Luronium natans*) et la Pilulaire (*Pilularia globulifera*). Les landes fraîches à Bruyère à balais (*Erica scoparia*) accueillent la nidification des oiseaux des espaces ouverts intraforestiers et des landes (Engoulevent, Torcol, Fauvette pitchou, etc). Elles fixent pratiquement toute la population de Pie grièche écorcheur de Chambord.



Bruyère à quatre angles
© ADEV Environnement



Fauvette pitchou
© ADEV Environnement

ZNIEFF de type 1 « Tourbière du Rond des princes

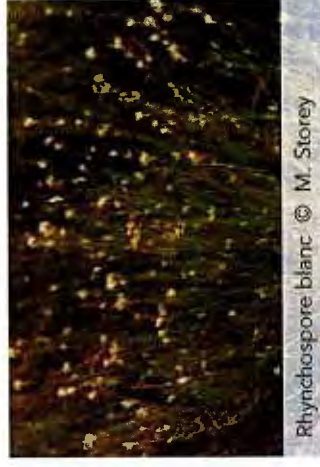


La ZNIEFF « Tourbière du Rond des princes » de type 1 (0,2 ha)

Cette ZNIEFF se situe au Sud du domaine national de Chambord. Cette zone correspond à une lande humide à tourbeuse avec buttes de sphaignes rouges productrices de tourbe blonde d'une superficie d'environ 2000m². Cette lande tourbeuse abrite une belle population (plus de 1000 individus) de Rhynchospore blanc (*Rhynchospora alba*), protégée régionalement, extrêmement rare et menacée d'extinction en région Centre-Val de Loire ainsi que la Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) protégée au niveau national. L'état de conservation est moyen à bon et devrait encore s'améliorer au cours du temps. On note également la présence d'une sphaigne patrimoniale pour la région, à savoir *Sphagnum papillosum*.



Rossolis à feuilles rondes
© ADEV Environnement



Rhynchospore blanc
© M. Storey

ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

ZNIEFF de type 1 « Layons a grassette de la route du Prince Charles » (INPN)



La ZNIEFF « Layons a grassette de la route du Prince Charles » de type 1 (0,45 ha)

Située à un peu plus de 2 km au sud-est du château de Chambord, cette zone se compose uniquement de deux layons avec des habitats en bon état de conservation comme les molinaies acidiphiles ou les zones étrepées du Rhynchosporion albae. La flore associée est plutôt riche avec la présence du Jonc squarreux (*Juncus squarrosus*), de la Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*) ou encore du Carvi verticillé (*Carum verticillatum*). Notons particulièrement sur le site la présence d'une belle population de Gentiane des marais (*Gentiana pneumonanthe*), espèce protégée au niveau régional et surtout de la Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*), elle aussi protégée.



Grassette du Portugal
© J.L. Calleiras



Jonc squarreux © J. Hlasek

ZNIEFF de type 1 « Mare de la Chaussée » (INPN)



La ZNIEFF « Mare de la Chaussée » de type 1 (0,12 ha)

Cette ZNIEFF se situe au niveau de la limite Sud-Ouest du domaine de Chambord et correspond à une mare d'une superficie d'environ 1300m² ayant fait l'objet de travaux de restauration. Elle est constituée d'un îlot central formant un tremblant tourbeux ou tourbière de transition, habitat extrêmement rare en région Centre-Val de Loire. Celui-ci est essentiellement composé de touradons de Molinie éparés entre lesquels se développe un tapis de sphaignes. Le tremblant tourbeux abrite, des sphaignes et du Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), espèce protégée au niveau national, en danger d'extinction et dans la région. On note par ailleurs, l'une des rares stations de Rubanier nain (*Sparganium minimum*), espèce protégée en région Centre-Val de Loire et menacée d'extinction à l'échelle de la région.



Rubanier nain © C. Farmer



Tapis de Sphaignes © ADEV Environnement

ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020



Affiché le

ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

ZNIEFF de type 2 « Forêt de Russy » (INPN)



La ZNIEFF « Forêt de Russy » de type 2 (3 471 ha)

Ce vaste massif s'étend sur le plateau compris entre la vallée de la Loire et la vallée du Cosson et du Beuvron. Il s'agit d'un vaste massif forestier occupé par des Hêtraies et des Chênaies sessiliflores-charmaies neutrophiles. Ces deux habitats sont en bon état de conservation et les chênaies Charmaies occupent une superficie importante. On note par ailleurs, en raison de la situation et de la topographie, une diversité de configurations : formations semi-ouvertes thermophiles sur calcaire, milieux frais en exposition Nord et zones humides intraforestières. Ce massif abrite localement des populations d'espèces végétales déterminantes et protégées : Scille à deux feuilles, Corydale solide, Isopyre faux pigamon, Consoude tubéreuse. On notera par ailleurs la présence de la Pivoine sauvage, plante rarissime pour la région.



Scille à deux feuilles © Beat Baumler



Isopyre faux pigamon © Pelot

ZNIEFF de type 2 « Domaine National de Chambord



La ZNIEFF « Domaine National de Chambord » de type 2 (5 390 ha)

L'ensemble est majoritairement recouvert de chênaies acidiphiles et de plantations de pins gérées par le Domaine national de Chambord. Les zones remarquables s'observent surtout sur les layons forestiers et les plans d'eau où ont pu être observés 13 habitats déterminants de ZNIEFF, en des états de conservation plus ou moins bons. L'ensemble des habitats d'intérêt communautaire ne représente que 1% du site. De nombreuses espèces rares sont mentionnées à l'intérieur du contour comme le Rhynchospora blanc (*Rhynchospora alba*), le Rubanier nain (*Sparganium minimum* - seule station du Loir-et-Cher) ou le Flûteau nageant (*Luronium natans*). Mentionnons également les populations de Glaieul d'Illyrie (*Gladiolus illyricus*) en compagnie de la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) surtout présentes au nord du site. Concernant la faune, on peut noter la présence de six à sept couples nicheurs de Balbuzard pêcheur, ainsi que la présence de nombreux autres rapaces, plusieurs espèces d'amphibiens et de libellules (quatre espèces déterminantes dont la très rare Leucorrhine à gros thorax).



Balbuzard pêcheur
© A. Fossé



Leucorrhine à gros thorax
© P. Sengez

ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



La ZNIEFF « Loire Blésoise » de type 2 « Loire Blésoise » de type 2 (5 458 ha)

La Loire orléanaise correspond à la boucle septentrionale du fleuve. Elle se caractérise par un lit mineur largement occupé par des îles et grèves sableuses. Ces milieux soumis au marage annuel recèlent de multiples habitats plus ou moins temporaires. Le rôle écologique principal tient dans la fonction d'étape migratoire et de territoire de chasse de nombreuses espèces inféodées à l'eau. Depuis les années 70, on note la fermeture de nombreux espaces ouverts du lit mineur et du lit majeur (extension du Peuplier noir en particulier). C'est une des sections importantes de la Loire moyenne sur le plan du patrimoine naturel.

ZNIEFF de type 2 « Loire Orléanaise » (INPN)



Saumon atlantique © T. Bjorkan



Sterne naine © S.GOMEZ (CSNB)



Triton ponctué © F. Picaud



Libellule fauve ©ADEV Environnement

La Loire blésoise correspond à une section relativement rectiligne du cours du fleuve (le lit majeur est installé sur une faille profonde). Les courbes sont peu nombreuses, les îles et grèves relativement peu étendues. Paysagèrement, le lit majeur est dominé par des coteaux intéressants sont liés aux zones d'îles et de grèves, mais aussi à quelques belles pelouses sablo-calcaires. La fonction de corridor écologique est identique à celle des sections amont et aval, en particulier pour les poissons migrateurs. Le rôle d'étape migratoire est plus modéré que dans l'Orléanaise

ZNIEFF de type 2 « Loire Blésoise » (INPN)



NATURA 2000

Le réseau NATURA 2000, réseau écologique européen, vise à préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables sur le territoire européen, dans un cadre global de développement durable et s'inscrit pleinement dans l'objectif 2010 « Arrêt de la perte de la Biodiversité ».

Le réseau NATURA 2000 est constitué de deux types de zones naturelles,, à savoir :

- Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) issues de la directive européenne « Habitats » (directive 92/43/CEE, du 21 mai 1992) ;
- Les Zones de Protection Spéciale (ZPS) issues de la directive européenne « Oiseaux » (directive 79/409/CEE, de 1979).

Ces deux directives ont été transcrites en droit français par l'ordonnance du 11 avril 2001. Ce dispositif ambitieux doit permettre de protéger un « échantillon représentatif des habitats et des espèces les plus menacées en Europe », en le faisant coexister de façon équilibrée avec les activités humaines.

Le Grand Chambord est concerné par 4 sites Natura 2000 ZSC :

- FR2400528 Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire
- FR2400565 Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers
- FR2400558 Domaine de Chambord
- FR2402001 Sologne

et 2 sites Natura 2000 ZPS :

- FR2410001 Vallée de la Loire du Loir-et-Cher
- FR2410024 Domaine de Chambord

Ces zonages se partagent entre les trois ensembles écologiques principaux de la communauté de communes : la Loire, le domaine de Chambord et la Sologne.

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le
ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

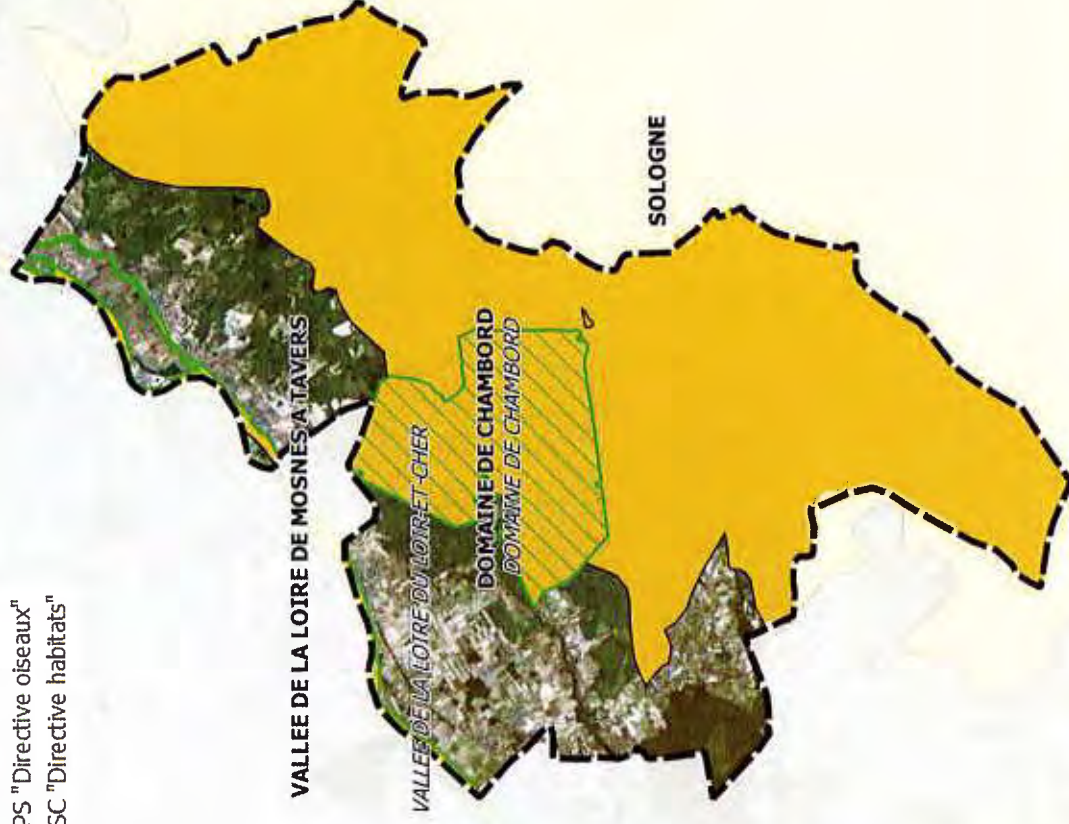


Sites Natura 2000 du Grand Chambord (source : INPN)

Légende

- Grand Chambord
- ZPS "Directive oiseaux"
- ZSC "Directive habitats"

VALLEE DE LA LOIRE DE TAVERS A BELLEVILLE-SUR-LOIRE



NATURA 2000 - ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION

ZSC « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire » (INPN)



La ZSC « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire » (7 120 ha)

L'intérêt majeur du site repose sur les milieux et les espèces ligériens liés à la dynamique du fleuve. Ces milieux hébergent de nombreuses espèces de l'Annexe II. Vastes forêts alluviales résiduelles à bois dur parmi les plus représentatives de la Loire moyenne. On trouve sur le site Natura 2000 une fougère aquatique particulièrement rare : *Marsilea quadrifolia*. La Loire conserve encore de nombreux caractères de la Loire berrichonne (lit anastomosé, îles végétalisées). Au delà, la vallée de la Loire présente 4 grands traits caractéristiques :

- large val cultivé ;
- méandres associés à des étendues fréquemment inondées ;
- lit largement occupé par de vastes grèves de sable et de galets (rares îles boisées) ;
- ripisylve limitée à quelques rares secteurs.



Fougère d'eau à quatre feuilles
© A. Body



Grand Murin © F. Picard

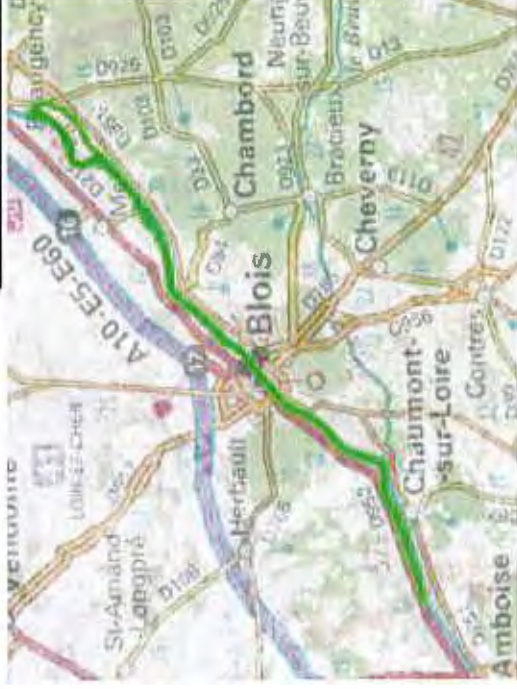
Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

ZSC « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers » (INPN)



La ZSC « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers » (2 278 ha)

Un des sites ligériens les plus remarquables par son originalité. Il contient des milieux naturels incontournables tels que les habitats d'eaux courantes et stagnantes accueillant de nombreux poissons migrateurs devenus rares et autres animaux de l'Annexe II (Castor), les pelouses et prairies de grèves et zones inondables, et les forêts alluviales.



Lucane cerf-volant
© ADEV Environnement



Traces de Castor © ADEV Environnement

NATURA 2000 - ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION

ZSC « Domaine de Chambord » (INPN)



La ZSC « Domaine de Chambord » (4 676 ha)

Ce site est constitué d'une mosaïque d'habitats présentant une grande valeur patrimoniale, en particulier les habitats de landes et les zones humides. Plusieurs espèces sont protégées au niveau national et/ou en limite d'aire de répartition : *Drosera rotundifolia*, *Damasonium alisma*, *Littorella uniflora*, *Pilularia globulifera*, *Pulicaria vulgaris*, *Gratiola officinalis* (etc.). L'ensemble de landes sèches et humides, de prairies de fauche, de mardelles tourbeuses et de sources remarquables, abritent des espèces végétales protégées au niveau régional (*Gladliolus illyricus*, *Pinguicula lusitanica*), ainsi que plusieurs espèces de Chauve-souris, l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) et le Triton crêté (*Triturus cristatus*).



Triton crêté
© ADEV Environnement



Agrion de Mercure © F. Picaud

ZSC « Sologne » (INPN)



La ZSC « Sologne » (346 184 ha)

La Sologne est une vaste étendue forestière émaillée d'étangs, située en totalité sur les formations sédimentaires du Burdigalien. Le site est drainée au nord par le Beuvron et le Cosson, affluents de la Loire, circulant essentiellement dans des espaces boisés. Les enjeux de préservation de la biodiversité sur le site Sologne sont essentiellement liés à la conservation de la mosaïque créée par les milieux « ouverts » (landes, pelouses et prairies), les milieux humides (tourbières, étangs, marais) et les milieux forestiers. Cette mosaïque permet l'existence d'une faune et d'une flore à la fois spécifiques et variées, donc de maximiser la biodiversité.

L'agriculture en recul et la fermeture des milieux ouverts sont les principales menaces ayant une incidence sur le site Natura 2000.



Cuivré des marais
© PNR Loire-Anjou-Touraine



Chabot © ADEV Environnement

NATURA 2000 - ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le
 ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE



ZPS « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher » (INPN)



La ZPS « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher » (2 398 ha)

Ce site est marqué par la présence de colonies nicheuses de Sternes naines (125 couples) et pierregarin (190 couples). Même si la majorité des effectifs niche sur le site de la Saulas, certaines colonies présentent la particularité de se déplacer d'année en année en raison du changement de physionomie des îlots (dynamique fluviale, végétalisation). Ce site est le lieu de reproduction également de l'Aigrette garzette, de l'Oedicnème criard, du Martin-pêcheur, du Pic noir, de la Pie-grièche écorcheur et de la Mouette mélanocéphale. C'est un site d'alimentation pour le noyau de population de Balbuzards pêcheurs se reproduisant dans le domaine de Chambord. En période migratoire, le site présente aussi un intérêt, en particulier pour les limicoles et le Balbuzard pêcheur.



Mouette mélanocéphale
 © F. Picaud



Sterne Pierregarin © S.GOMIEZ (CSNB)

ZPS « Domaine de Chambord » (INPN)



La ZPS « Domaine de Chambord » (4 665 ha)

La mosaïque de milieux forestiers, semi-ouverts et ouverts, et de milieux plus ou moins humides du domaine de Chambord a pour conséquence une diversité avifaunistique exceptionnelle. Le site accueille ainsi en période de reproduction la deuxième population de Balbuzards pêcheurs de France continentale (5 couples reproducteurs en 2004), ainsi que deux autres espèces de rapaces emblématiques : le Circaète Jean-le-Blanc (3 couples) et l'Aigle botté (1-2 couples). Des espèces telles que les Pics cendré, mar et noir (milieux forestiers), le Blongios nain et le Martin-pêcheur (zones humides), l'Engoulevent d'Europe, l'Alouette lulu et la Fauvette pitchou (milieux semi-ouverts) et la Pie-grièche écorcheur (milieux ouverts présentant des haies ou des buissons) se reproduisent également sur le site. Cette liste est complétée par de nombreuses autres espèces en passage migratoire.



Circaète Jean-le-Blanc
 © ADEV Environnement



Pie-grièche écorcheur
 © ADEV Environnement

ZONES HUMIDES

Les zones humides sont des zones de transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. Cette position d'interface explique que les zones humides figurent parmi les milieux naturels les plus riches au plan écologique.

Afin de répondre aux objectifs de protection des zones humides donnés dans le SDAGE et le SAGE, le SIAB a réalisé en 2015, avec l'assistance du CDPNE, un atlas cartographique des pré-localisation des zones humides. Ces cartes ont été réalisées à partir des études SAGE et de l'INRA qui a modélisé les milieux potentiellement humides de France à l'échelle 1/100000^{ème}. Elles représentent uniquement les enveloppes des zones humides probables avec une probabilité forte à très forte. L'atlas est annexé au ScoT du Blaisois.

Cet inventaire indique une forte présence de zones humides autour du réseau hydrographique du territoire du Grand Chambord.

De nombreuses zones humides :

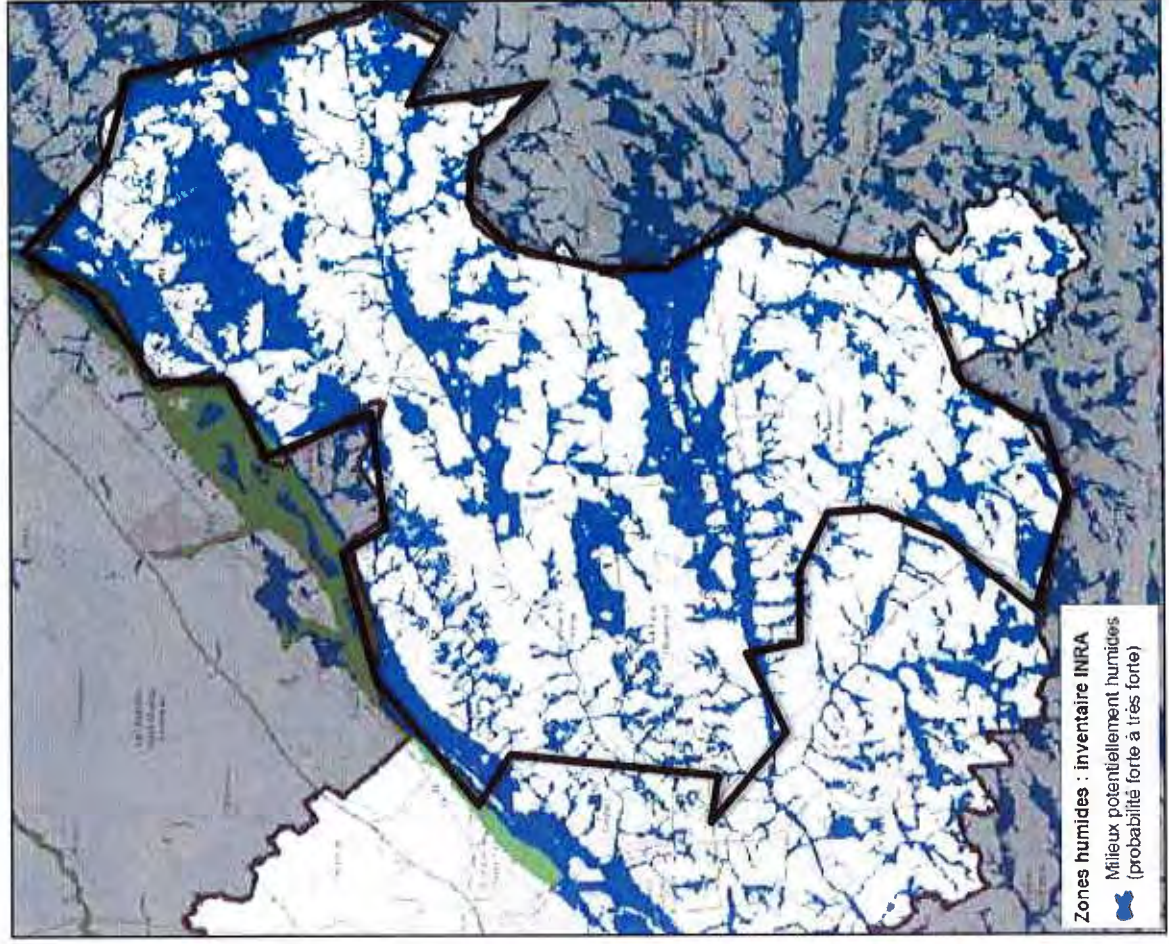
- Associés aux cours d'eau (zones humides de fonds de vallées), talwegs, fossés humides, cours d'eau intermittents
- Rôle des zones humides : tampons hydrauliques, filtres biologiques, fonctionnalités épuratrices,...

Fonctions et services des zones humides
(Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne)

Fonctions physiques de régulation hydraulique vis-à-vis du régime des eaux (services associés)	Service(s)
A1. écartement et désynchronisation des crues	atténuation des inondations
A2. stockage de l'eau	soutien des débits d'étiage
A3. recharge et décharge des nappes	approvisionnement en eau
A4. alimentation du débit solide des cours d'eau	diminution de l'érosion des lits
A5. dissipation des forces érosives	fixation des nives
Fonctions chimiques d'épuration naturelles vis-à-vis de la qualité des eaux	Service(s)
B1. interception et stockage des matières en suspension	réduction de la turbidité
B2. tampon contre les intrusions salines	amélioration de la potabilité
B3. dégradabon des micropolluants toxiques	amélioration de la potabilité
B4. recyclage des éléments nutritifs	amélioration de la potabilité, innocuité écologique
B5. interaction thermique	atténuation ou amplification des contrastes de températures
Fonctions biologiques de support des écosystèmes	Service(s)
C1. recyclage biogéochimique et stockage du carbone	limitation de l'effet de serre
C2. production de biomasse	initiation des chaînes trophiques
C3. maintien et création d'habitats	réservoir de biodiversité, formation de paysages

Un tel inventaire n'a aucunement la prétention de s'appliquer à tout le terrain. Il permet toutefois de disposer d'une vue d'ensemble des zones à dominante humides sur le territoire.

Pré-localisation des zones humides (Source: INRA, CDPNE)

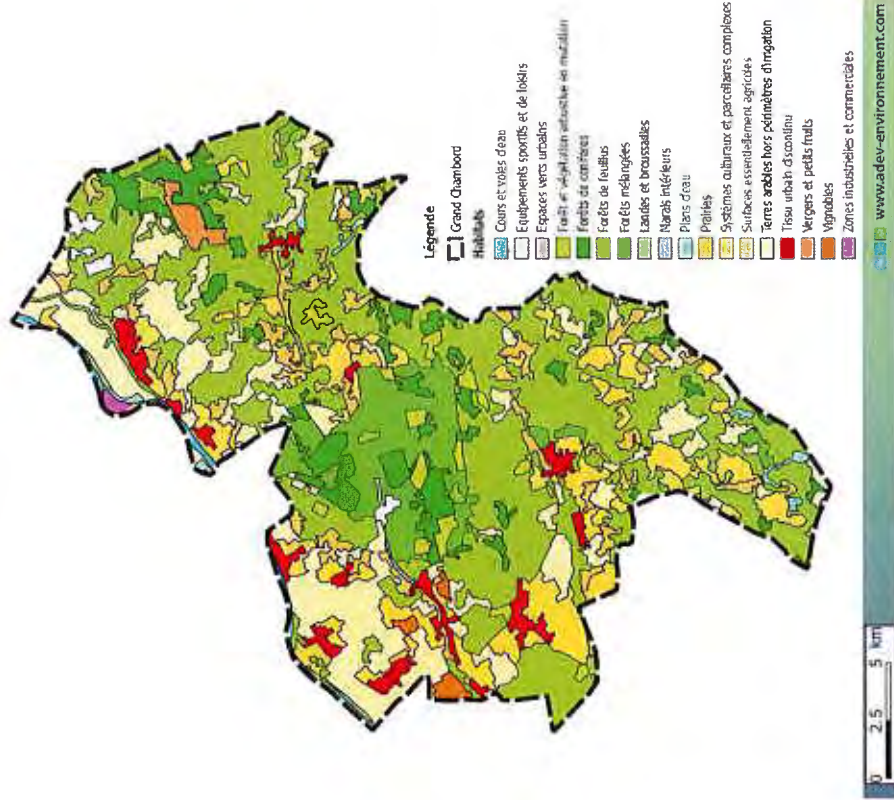


OCCUPATION DU SOL

Le Grand Chambord est la rencontre entre la Sologne fortement forestière et la vallée de la Loire dominée par l'espace agricole. 55,4 % de la surface du territoire est occupée de forêts et milieux semi-naturels. On distingue les grandes entités naturelles suivantes :

- Les grands massifs boisés, tels que la forêt de Russy, la forêt de Boulogne et le parc de Chambord.
- La vallée de la Loire qui constitue un axe migratoire pour de nombreuses espèces aviennes et piscicoles. La complexité de l'écosystème de la vallée de la Loire se traduit par une diversité de communautés végétales d'eau douce et d'eaux dormantes, de pelouses sur sables, de prairies sur alluvions et de forêts alluviales résiduelles.
- Une mosaïque d'étangs associés à leur ceinture végétale alluvionnaire, caractérise la Sologne. Cette région doit son unité remarquable aux sables et argiles du Burdigalien

Occupation du sol (source : Corine Land Cover 2012)



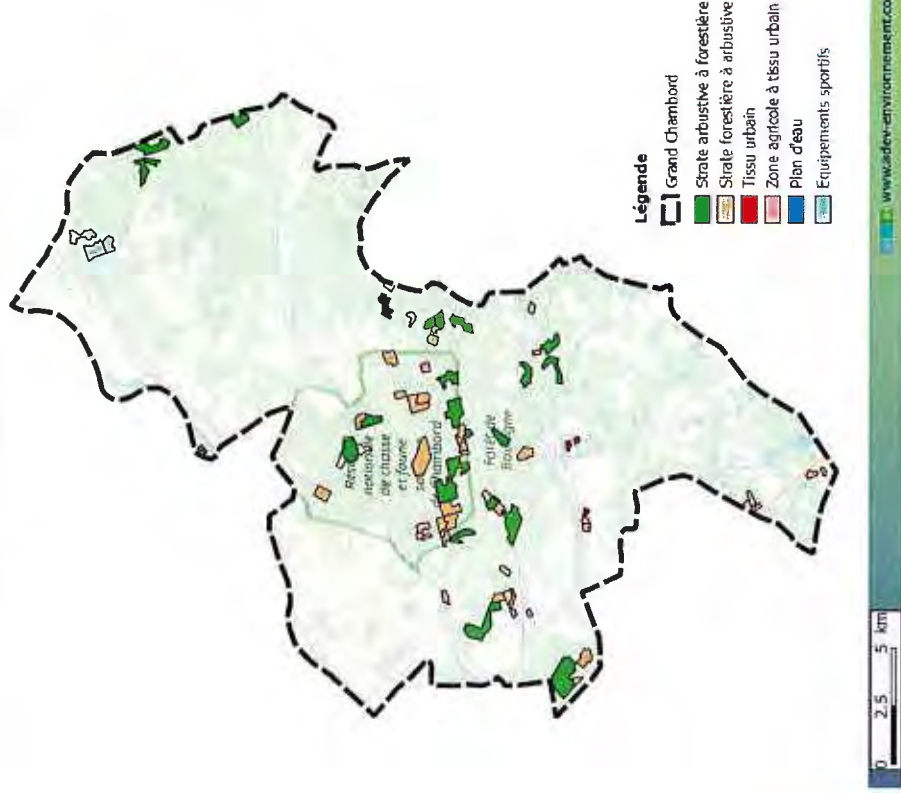
Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le



qui donnent des sols podzoliques avec des phénomènes de lessivage.
 Les boisements qui s'y développent sont typiques des vieilles chênaies acides. La Sologne du Grand Chambord est également drainée par les rivières du Beuvron et du Cosson.

Evolution de l'occupation du sol en douze ans : légère expansion du tissu urbain, renouvellements dus à l'activité forestière (arbustif à arboré, arboré à arbustif).

Evolution de l'occupation du sol 1990-2012 (source : Corine Land Cover)



CONTEXTE ECOLOGIQUE – LA FLORE

Les inventaires botaniques réalisés sur le territoire du Grand Chambord montrent une grande richesse écologique concernant la flore. De nombreuses espèces protégées ont été recensées, ce qui apporte une valeur patrimoniale importante. Comme vu précédemment dans les inventaires ZNIEFF, les principales espèces protégées à prendre en compte sont les suivantes :

- Flûteau nageant (*Luronium natans*) est une espèce aquatique capable de supporter des variations du niveau des eaux.
- Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*) est une plante aquatique stolonifère de zone de marnage pouvant former de vrais gazons.
- Fougère d'eau à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*) vit sur la bordure des plans d'eau stagnante (mares, fossés) et sur les terrains temporairement inondés. C'est une fougère rare et protégée en France.
- Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) est une plante inféodée aux prairies humides à hautes herbes et prairies alluviales.
- Rossolis à feuille intermédiaire (*Drosera intermedia*) est une petite plante ne dépassant pas les 20 cm de hauteur, inféodée aux tourbières, milieux de plus en plus rares.
- Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) est une plante vivace, qui mesure entre 10 et 60 cm de haut et qui se rencontre dans les prairies marécageuses.
- Fritillaire pintade est une vivace à bulbe qui s'installe sur les sols riches, sains et détrempés des prairies et des forêts alluviales. Elle est spécifique des zones inondables.



Fritillaire pintade
© ADEV Environnement



Littorelle à une fleur © ADEV Environnement



Fougère d'eau à quatre feuilles
© A. Body



Drosera à feuille intermédiaire
© G.Hermann



Flûteau nageant © S. Filoche



Pigamon jaune
© ADEV Environnement

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le

SLO

ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE



Gentiane pneumonanthe
© A. Savouré-Soubelet

CONTEXTE ECOLOGIQUE – LA FAUNE

Les inventaires de la faune sur le territoire du Grand Chambord ont également montré une forte valeur patrimoniale, marquée par la présence d'une forte richesse spécifique concernant l'avifaune avec notamment plusieurs espèces déterminantes comme le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*), l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) et le Pic noir (*Dryocopus martius*). Les habitats aquatiques, humides à frais sont favorables à une avifaune diverse, de passage ou pour la reproduction. C'est principalement le cas de la Loire où les oiseaux d'eau s'établissent, comme les Sternes naines et pierregarin.

La présence de mammifères protégés sur l'ensemble du territoire national est également répertoriée par l'INPN, avec le Castor d'Europe (*Castor fiber*), la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et de nombreuses espèces de Chauve-souris, en plus de la grande faune plus communes (Chevreuil, Sanglier, etc.).

La diversité des milieux humides et aquatiques est favorable aux espèces d'amphibiens, dont le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*), et le Triton crêté (*Triturus cristatus*). L'ichtyofaune occupe le lit des principaux cours d'eau et leurs affluents sur le territoire intercommunal. Ce réseau aquatique est fréquenté par de nombreux poissons comme le Chabot (*Cottus gobio*), la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*), le Saumon atlantique (*Salmo salar*).

Parmi le cortège d'insectes diversifié, plusieurs espèces sont protégées sur le territoire intercommunal comme l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), la Leucorhine à large thorax (*Leucocohinia pectoralis*), le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) et le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*).

La Communauté de communes du Grand Chambord recèle d'une richesse biologique et écologique importante liée aux espaces naturels divers - zones humides, cours d'eau, tourbières, landes à bruyère, massifs forestiers.

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

SLO

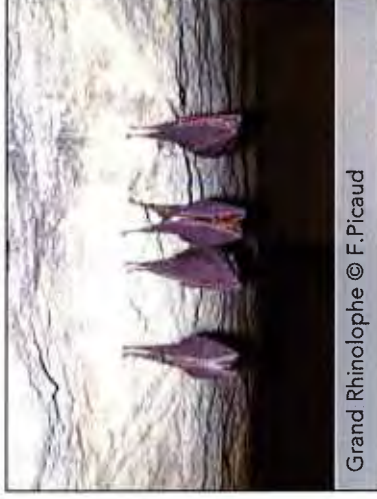
ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE



Lucane cerf-volant © ADEV/ Environnement



Leucorhine à large thorax © N. Petit



Grand Rhinolophe © F. Picaud



Loutre d'Europe © R. Kuhn



Balbuzard pêcheur © N. Petit

TRAME VERTE ET BLEUE – SRCE DE CENTRE-VAL DE LOIRE

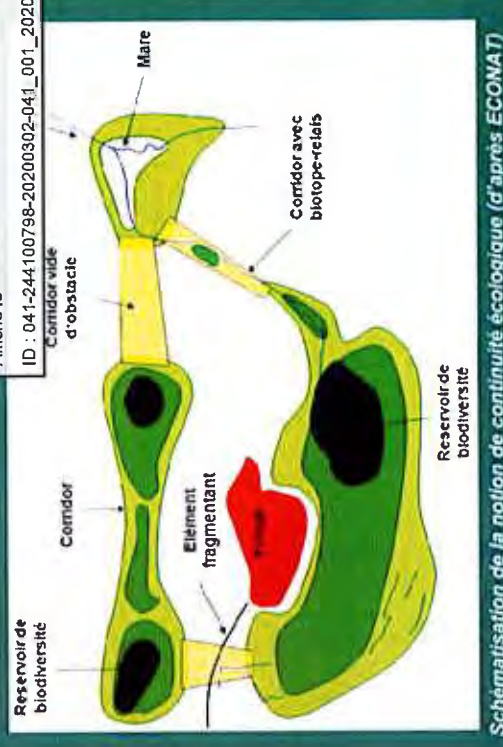
La trame verte et bleue : un outil complémentaire aux dispositifs existants pour la préservation de la biodiversité

La fragmentation des habitats naturels, leur destruction par la consommation d'espace ou l'artificialisation des sols constituent les premières causes d'érosion de la biodiversité. La trame verte et bleue (TVB) constitue l'une des réponses à ce constat partagé. La trame verte et bleue a pour objectif d'enrayer la perte de la biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, notamment agricoles, en milieu rural.

La trame verte et bleue est constituée de toutes les continuités écologiques présentes sur un territoire. Plusieurs continuités écologiques peuvent se superposer sur un même territoire selon l'échelle d'analyse et les espèces animales ou végétales considérées.

Ces continuités écologiques se composent :

- ✓ de **réservoirs de biodiversité** : zones vitales, riches en biodiversité, où les individus peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie.
- ✓ de **corridors ou de continuums écologiques** : voies de déplacement emprunées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de biodiversité. Ils ne sont pas nécessairement linéaires, et peuvent exister sous la forme de réseaux d'habitats discontinus, mais suffisamment proches.
- ✓ de **cours d'eau et canaux**, qui jouent à la fois le rôle de réservoirs de biodiversité et de corridors.



Schématisme de la notion de continuité écologique (d'après ECONAT)

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) définit pour la région Centre-Val de Loire, les enjeux et objectifs en termes de continuités écologiques que devront prendre en compte les différents documents d'urbanisme. Les schémas de cohérence territoriaux (Scot) doivent le prendre en compte ce document cadre tout comme les documents de planification et projets de l'État. Les plans locaux d'urbanisme (PLU) et carte communales doivent être compatibles avec les schémas de cohérence territoriale et les schémas de secteur. En l'absence de schéma de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les documents en tenant lieu ainsi que les cartes communales doivent prendre en compte les SRCE.

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Centre Val de Loire a été adopté par délibération du Conseil Régional du 19 décembre 2014 et par arrêté préfectoral n°15.009 du 16 janvier 2015.

On différencie généralement deux grands types de corridors écologiques, les corridors aquatiques (trame bleue) et les corridors terrestres (trame verte). Le principal corridor communal aquatique est le réseau hydrographique dense qui permet le déplacement de nombreuses espèces animales (oiseaux, poissons, mammifères semi-aquatiques...).

L'ensemble de ces éléments contribue au bon fonctionnement écologique de la

commune en participant aux échanges génétiques entre les différentes populations, mais aussi en favorisant les déplacements de la faune, entre les lieux de reproduction, d'hivernage et d'alimentation.

Plusieurs éléments sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Chambord forment des barrières limitant les déplacements de la faune. L'imperméabilité de ces barrières est variable selon les groupes zoologiques. Parmi ces barrières on peut citer :

- Les RD 951, 765, 923 et 33
- La Loire et les cours d'eau les plus larges (pour certains mammifères terrestres)
- Les zones urbaines

TRAME VERTE ET BLEUE – SRCE DE CENTRE-VAL DE LOIRE

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le

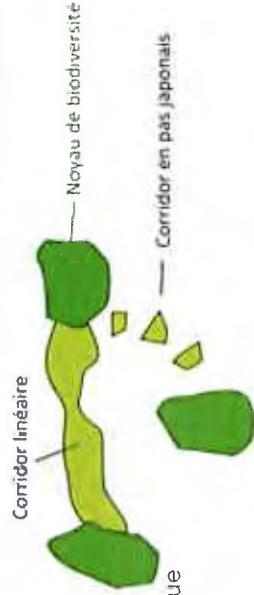


ID : 041-244-100798-20200302-041_001_2020-DE

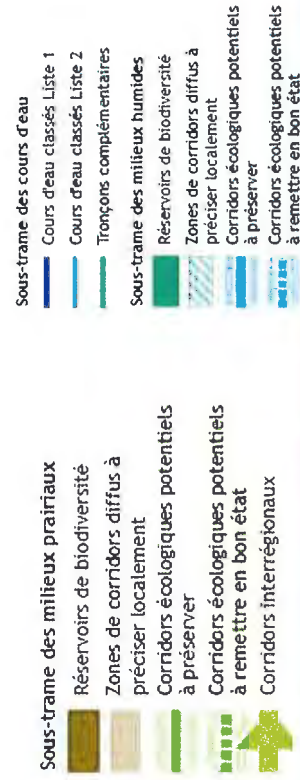
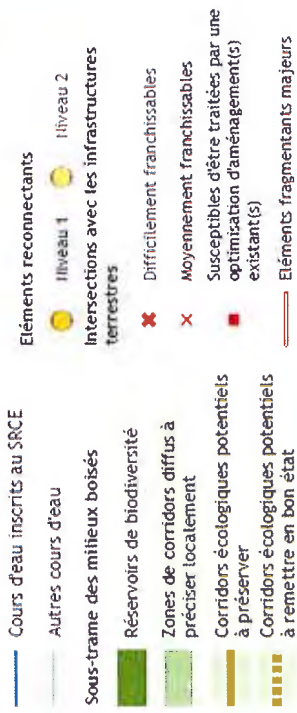
L'ensemble des Noyaux de biodiversité et des Corridors écologiques associés constitue le Réseau écologique appelé également Trame Verte et Bleue

Enjeux Trame Verte :

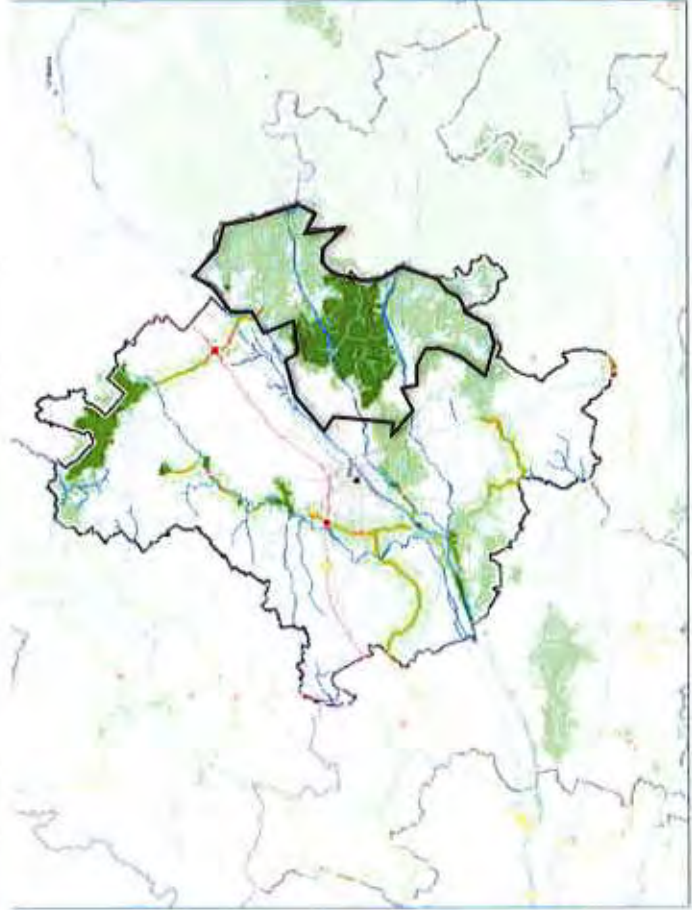
- Protection des noyaux de biodiversité
- Protection des corridors
- Amélioration de la qualité des corridors écologiques
- Création de milieux favorables à la continuité écologique



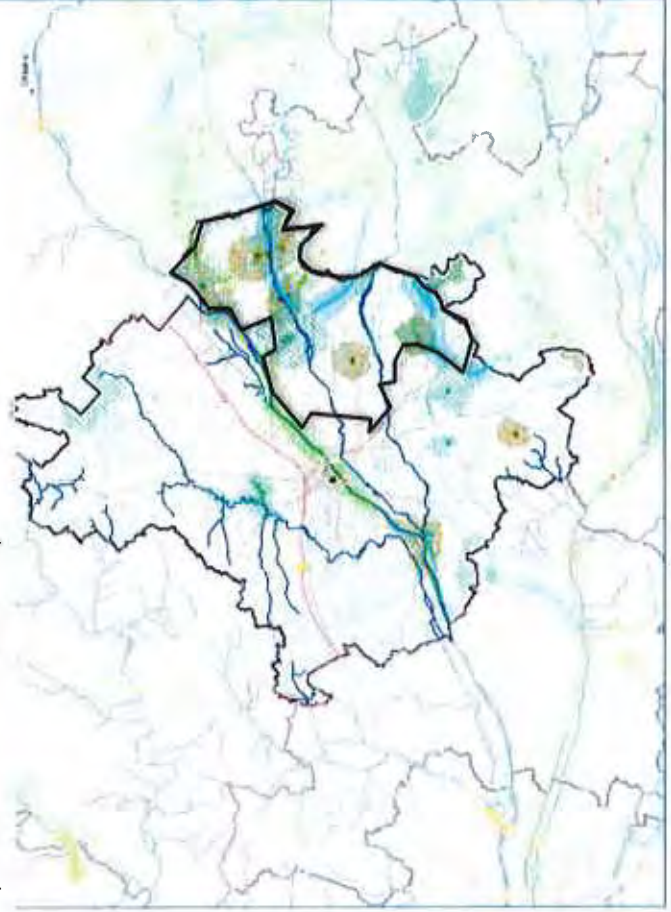
- Restauration et entretien des cours d'eau
- Reconquérir la qualité des eaux superficielles et de surface
- Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau



Trame Verte milieux boisés (source : SRCE Centre-Val de Loire)



Trame Bleue cours d'eau, milieux humides et prairies (source : SRCE Centre-Val de Loire)



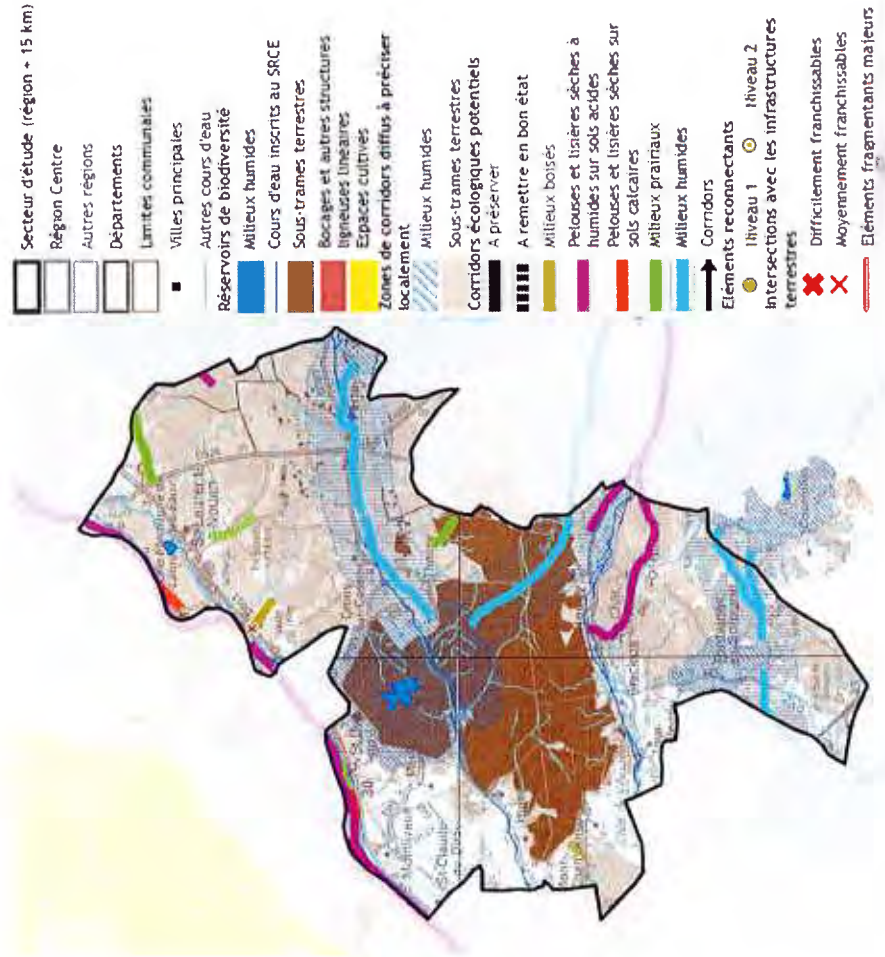
TRAME VERTE ET BLEUE – SRCE DE CENTRE-VAL DE LOIRE ET TVB DU SCOT BLÉSOIS

Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de la région Centre-Val de Loire et TVB du SCOT Blésois :

- Sous-trame boisée solide avec réservoirs de biodiversités et corridors biologiques fonctionnels.
- Trame bleue : cours d'eau, milieux humides, plans d'eau.

Noyaux de biodiversité boisés menacés par l'urbanisation en lisière et la circulation routière. Les menaces varient selon les espaces : urbanisation, déprise agricole, enrichissement, engrillagement.

Schéma régional de cohérence écologique – Carte bilan
(source : DREAL Centre-Val de Loire)



Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le

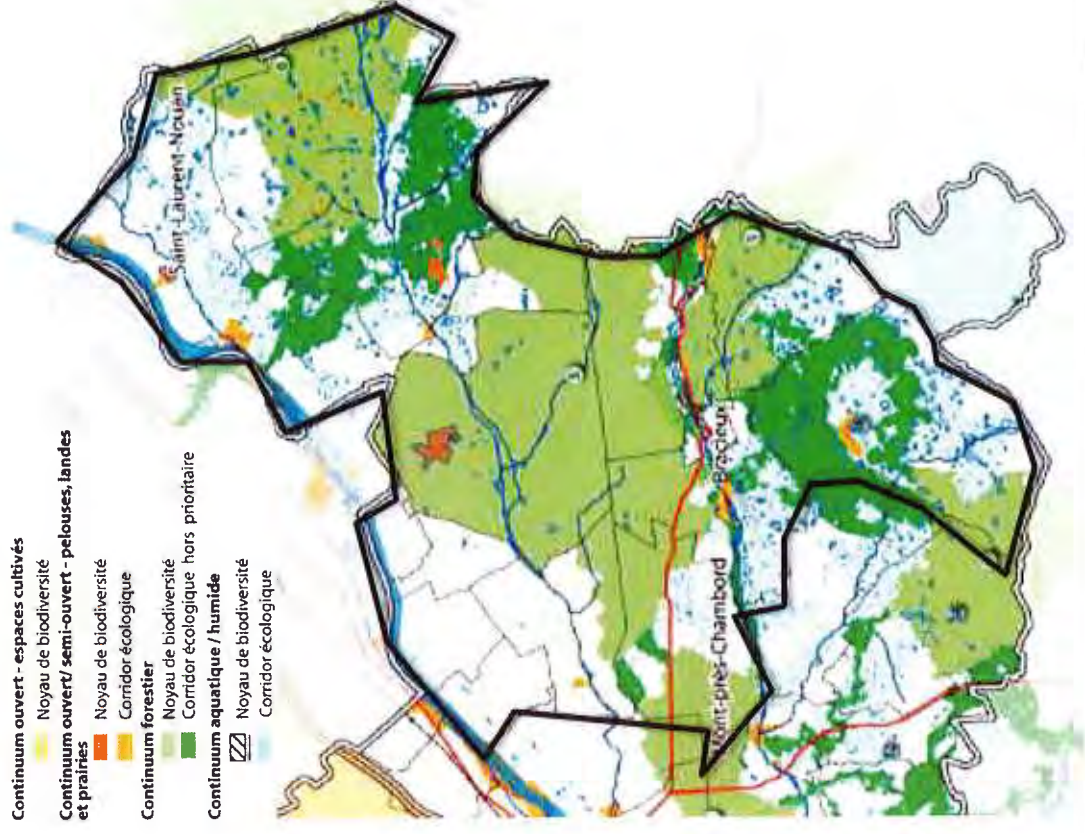


ID : 041-244100796-20200302-041_001_2020-DE

Les communes du Grand Chambord sont concernées par l'étalement urbain. Le phénomène est d'autant plus préoccupant que le milieu (souvent à la place de terres agricoles) arrive jusqu'aux portes des espaces naturels (cours d'eau, forêts...) ne laissant ainsi plus d'espaces de transition indispensables pour certaines espèces.

Trame verte et bleue (source : SIAB)

- Continuum ouvert - espaces cultivés**
 - Noyau de biodiversité
- Continuum ouvert/ semi-ouvert - pelouses, landes et prairies**
 - Noyau de biodiversité
 - Corridor écologique
- Continuum forestier**
 - Noyau de biodiversité
 - Corridor écologique hors prioritaire
- Continuum aquatique / humide**
 - Noyau de biodiversité
 - Corridor écologique



PREFIGURATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE COMMUNALE

La trame verte et bleue du SCOT a été déclinée au niveau communal, de manière à appréhender le positionnement des enveloppes urbaines vis-à-vis des zones de corridors diffus pour la biodiversité.

La méthodologie retenue dans le cadre de la préfiguration de la trame verte et bleue locale a été formulée sur la base des données disponibles sur le territoire. La TVB communale a ainsi été construite avec la base de données d'occupation du sol communiquée par le SIAB. Cette base de données est issue de la fusion de plusieurs types de données. Le fond est composé du Corine Land Cover 2016, auquel a été intégré le Recensement Parcellaire Graphique issu de la PAC 2010 qui permet ainsi d'avoir une occupation précise et récente de l'occupation du sol agricole. A cela s'ajoute la BD TOPO de l'IGN datant de 2005 qui permet de définir à une échelle précise (1/10000e) le couvert boisé, le bâti, les routes et les surfaces en eau. Ponctuellement, d'autres données encore plus précises sont intégrées à cette base comme la BD SIEL sur le lit de la Loire ou encore l'occupation du sol sur la Réserve Nationale.

Deux types de conflits potentiels sont distingués. Le premier, l'urbanisation au travers de l'étalement urbain qui grignote les Noyaux de biodiversité ainsi que les Corridors. Le deuxième conflit est les voies de communication et le trafic routier qui entraîne des nuisances liées au bruit et à la pollution mais aussi de la mortalité pour certaines espèces vulnérables à la circulation. Ces points de conflits peuvent avoir deux états: ils peuvent être avérés, autrement dit les perturbations sont connues, ou potentielles, cela signifie que l'évolution du milieu peut à l'avenir devenir problématique pour le fonctionnement du Corridor ou du bon état du Noyau. Ceux-ci sont identifiés à partir de la BD TOPO pour les infrastructures et l'urbanisation existante, soit les points de conflits avérés. Pour les points de conflits potentiels, une superposition entre des projets d'aménagement et/ou les zonages d'urbanisation du documents d'urbanisme serviront de référence.

Les cartes présentées ici sont le bilan des différentes sous-trames et classe les surfaces en fonction de leur capacité potentielle d'accueil pour la majorité des espèces animales.

Leur légende est explicitée dans le tableau ci-après.

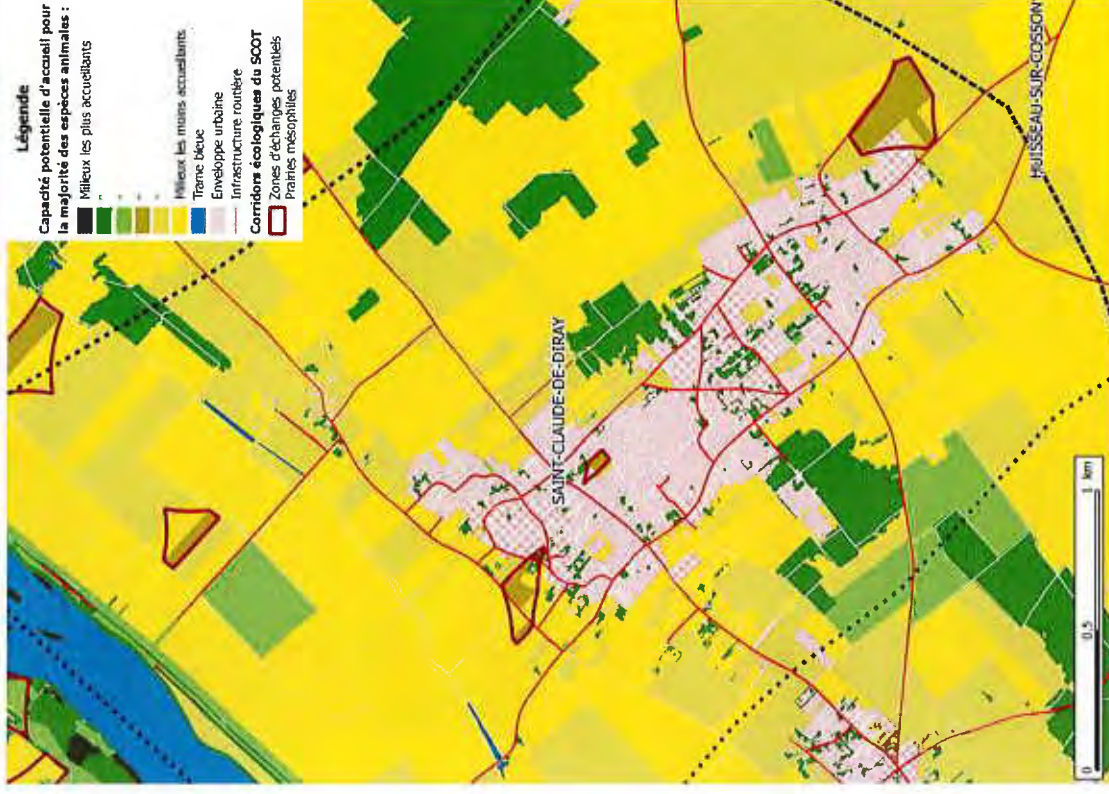
LEGENDE : Capacité potentielle d'accueil pour la majorité des espèces animales	
Milieux les plus accueillants	végétation caractéristique des zones humides et des milieux aquatiques ; pelouses...
^	forêt de feuillus, forêt mélangées (...) fructifères, landes et broussailles, bocage...
^	forêt de conifères, peupleraie, robineraie...
^	prairies, prairies mésophiles...
^	vignobles et vergers, jardins, fourrage, gel...
Milieu les moins accueillants	terres arables, céréales et oléagineux, équipements sportifs...
Trame bleue	eau courante, eau stagnante, gravière, surface en eau...

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le



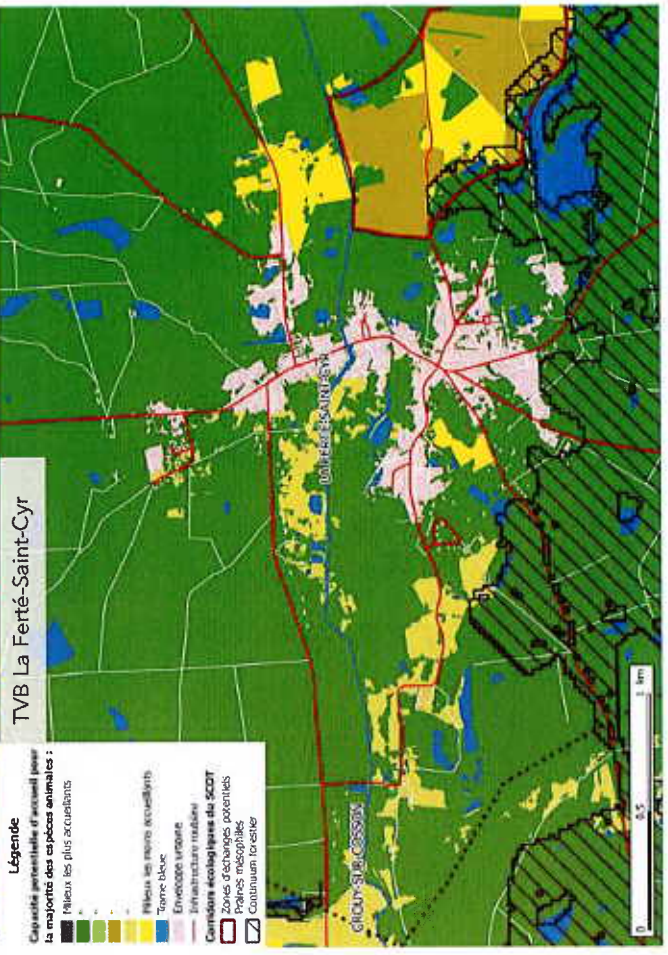
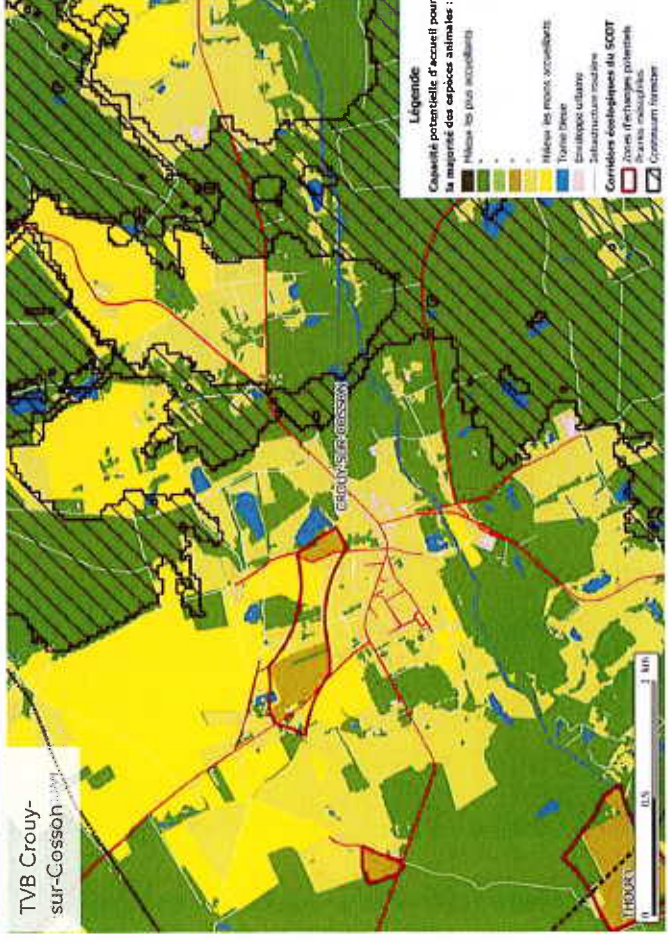
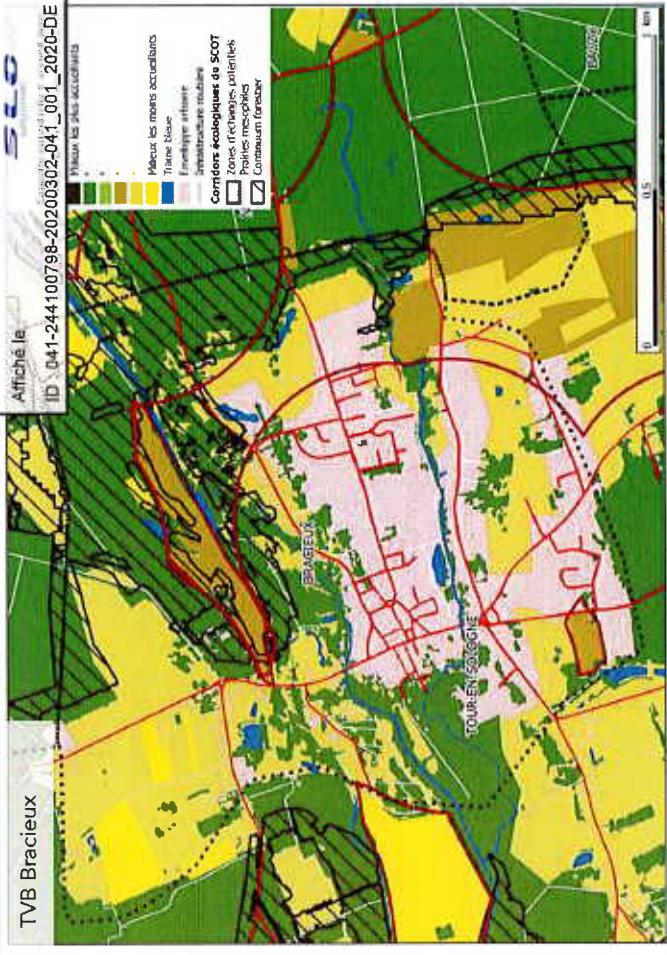
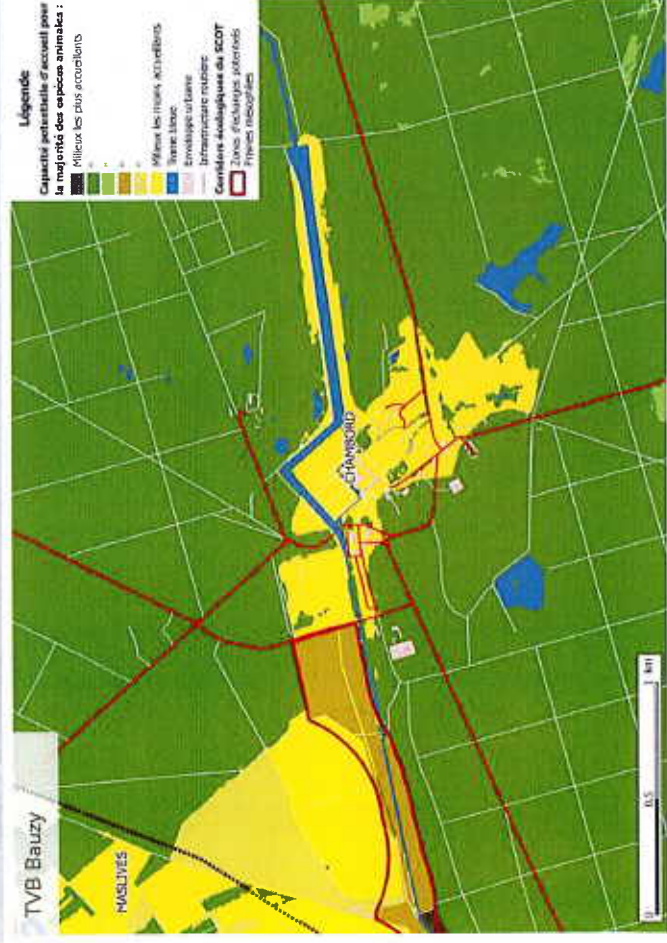
ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

TVB Saint-Claude-de-Diray



TRAME VERTE ET BLEUE – SRCE DE CENTRE-VAL DE LOIRE ET TVB DU SCOT BLÉSOIS

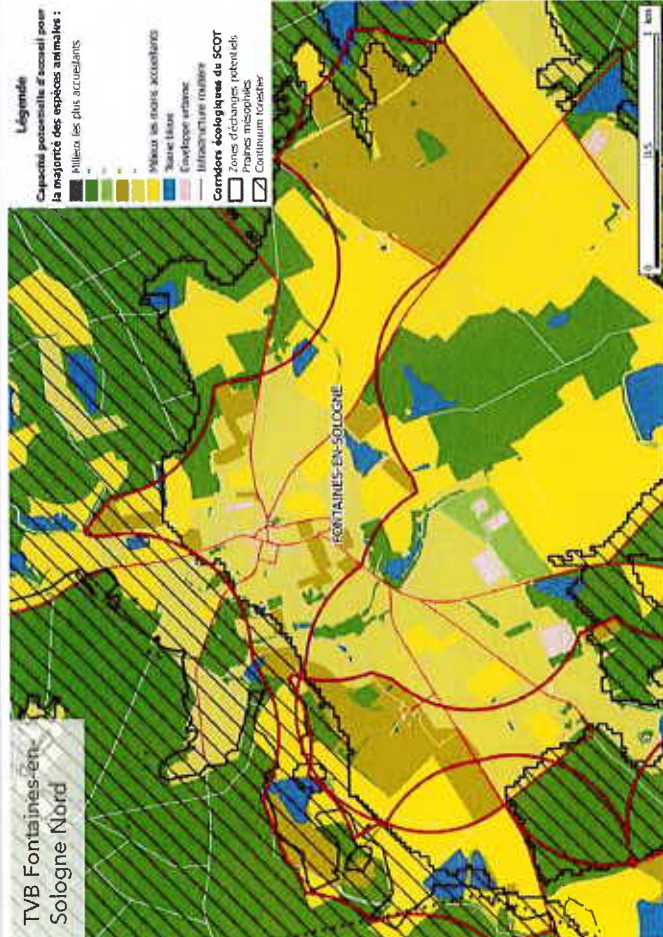
Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020



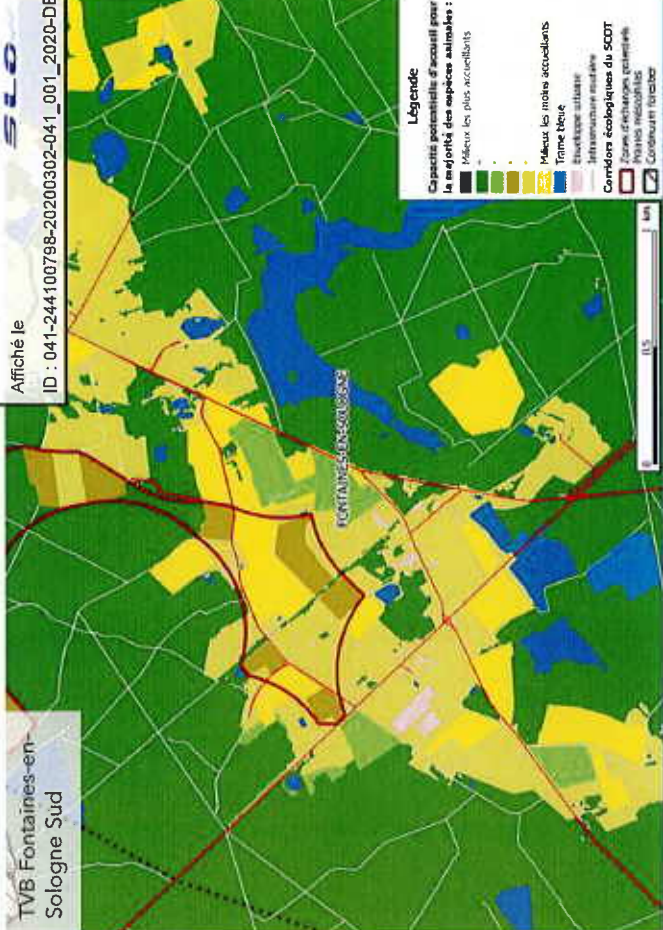
TRAME VERTE ET BLEUE – SRCE DE CENTRE-VAL DE LOIRE ET TVB DU SCOT BLÉSOIS

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020

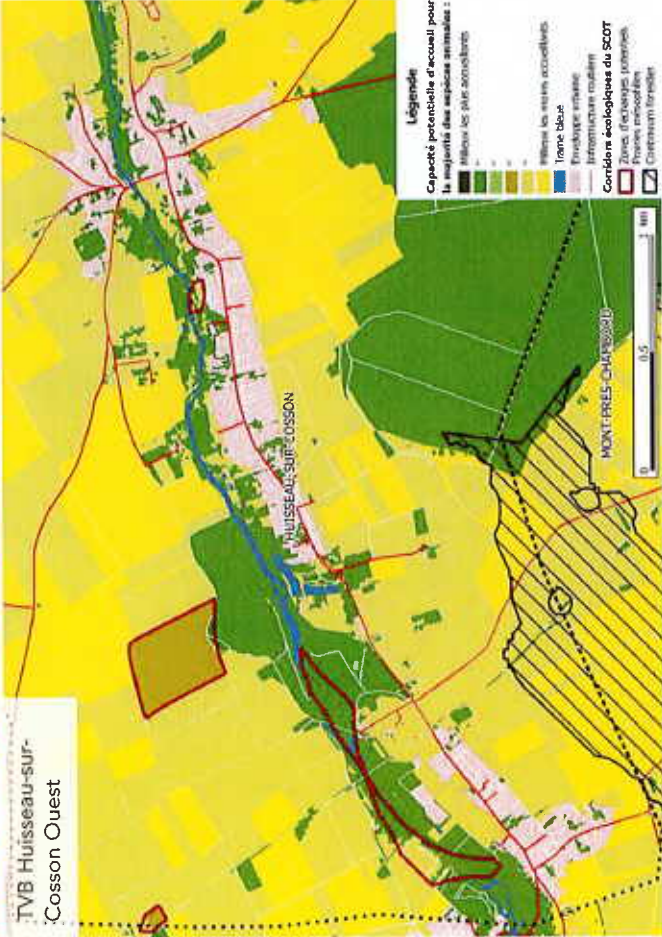
TVB Fontaines-en-Sologne Nord



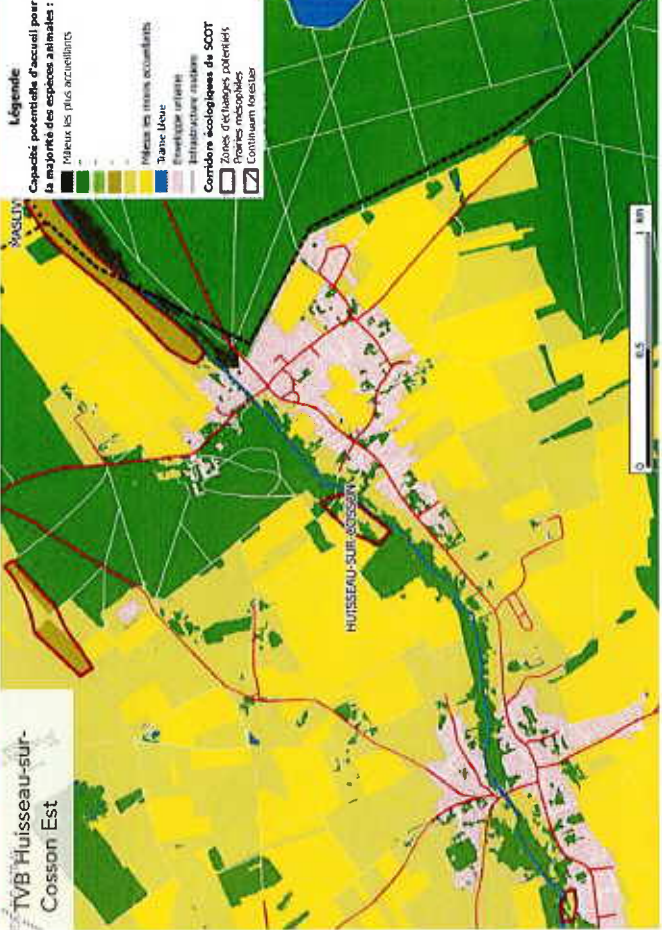
TVB Fontaines-en-Sologne Sud



TVB Huisseau-sur-Cosson Ouest



TVB Huisseau-sur-Cosson Est



TRAME VERTE ET BLEUE – SRCE DE CENTRE-VAL DE LOIRE ET TVB DU SCOT BLÉSOIS

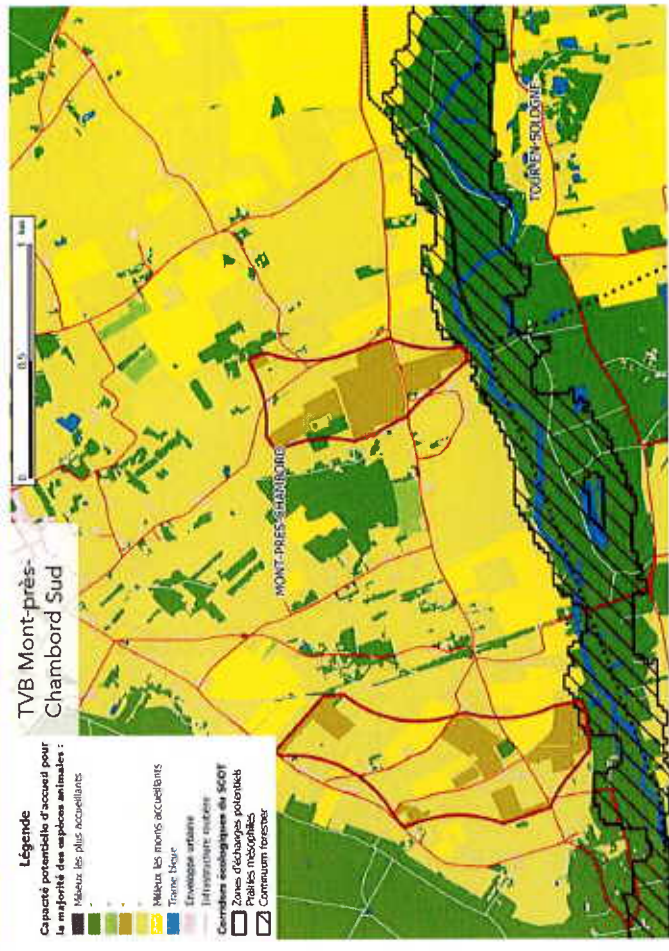
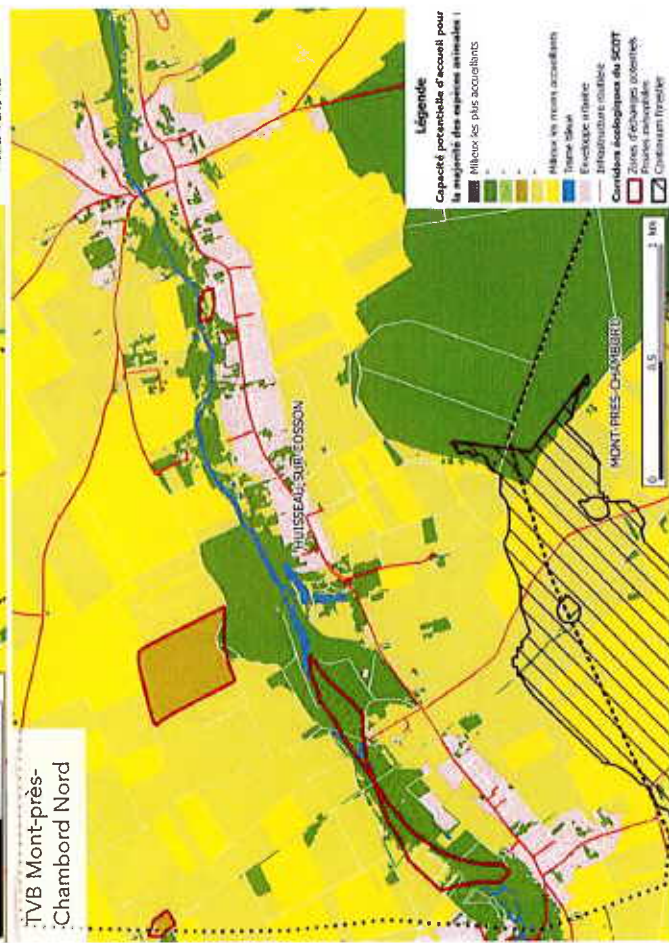
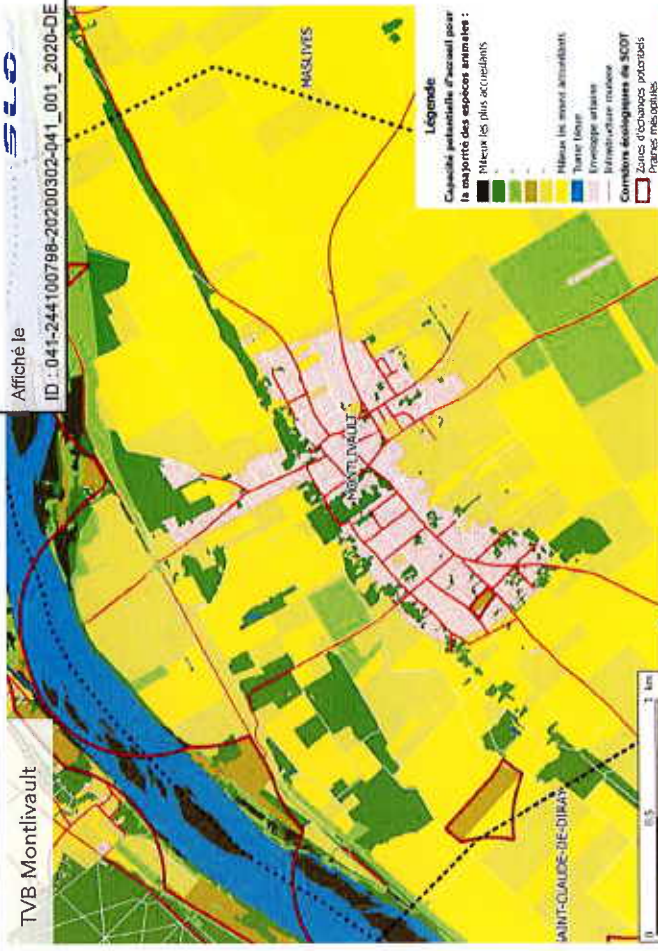
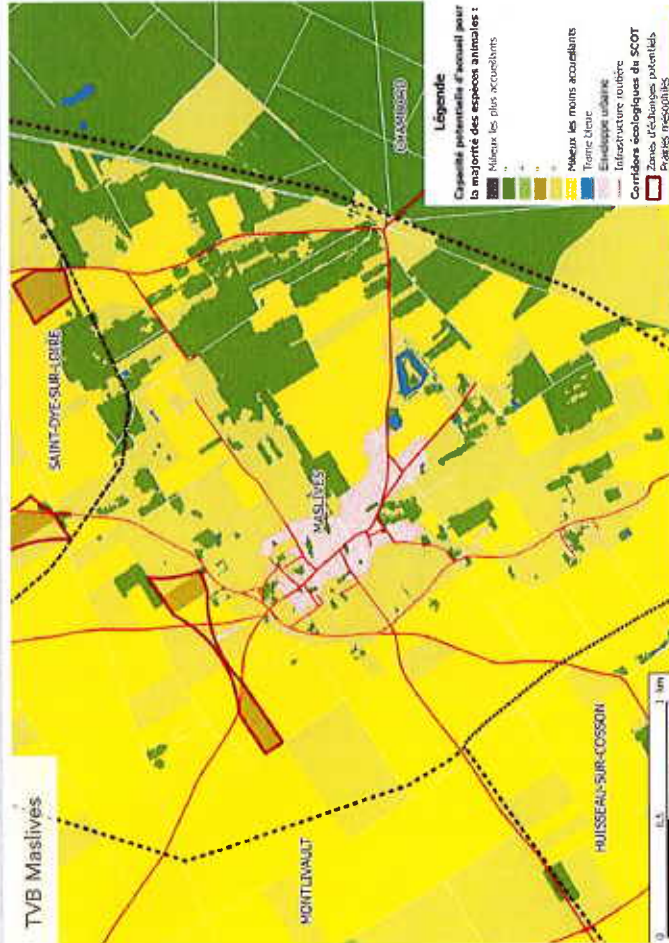
Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE



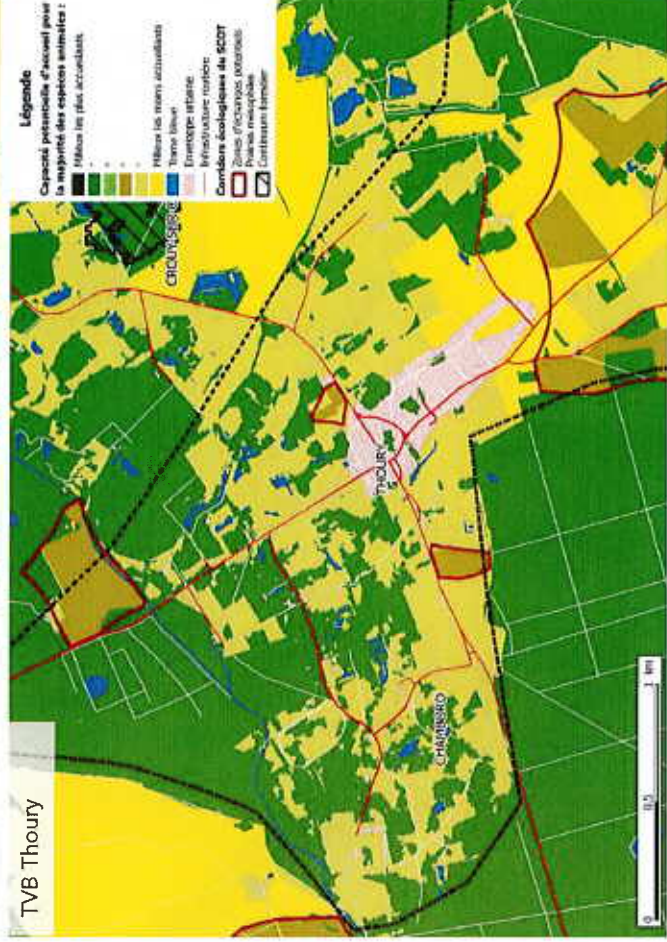
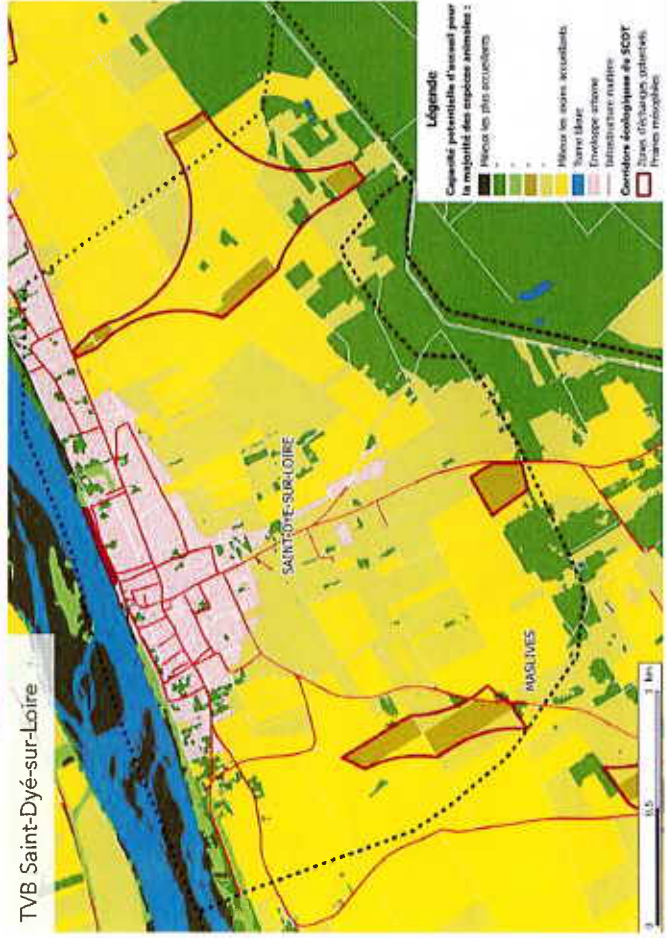
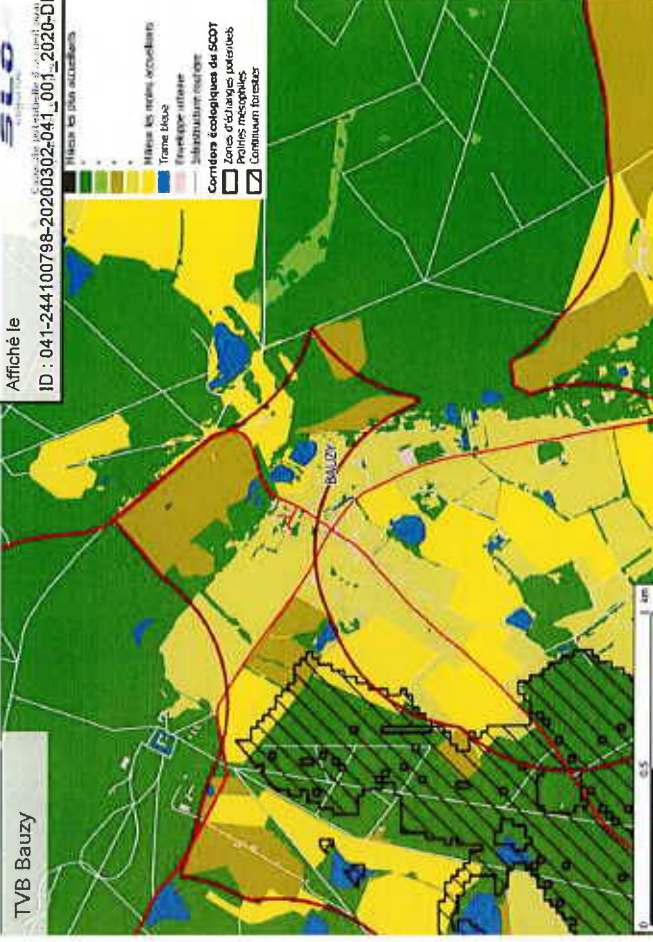
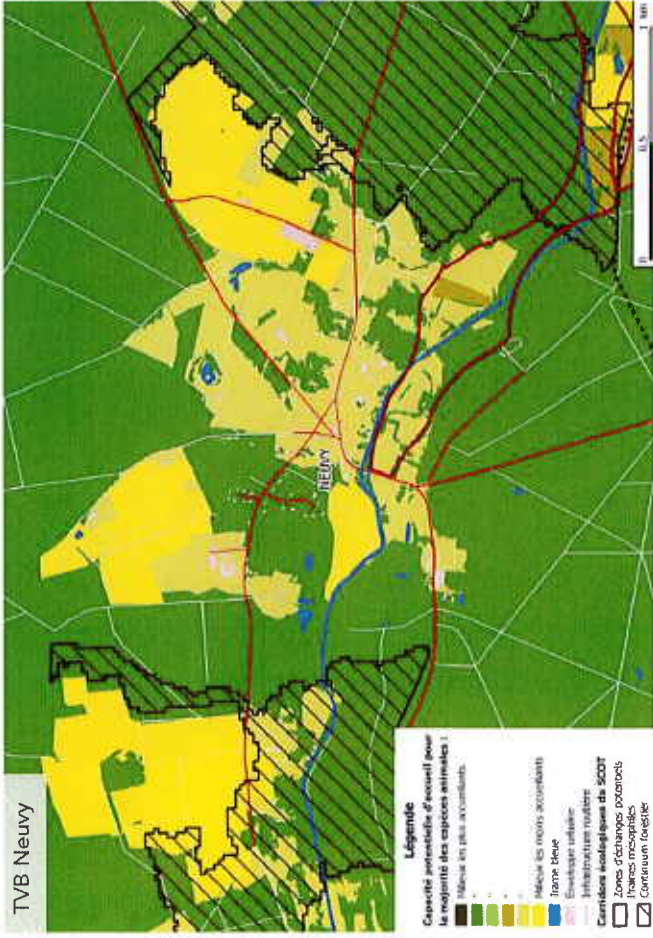
TRAME VERTE ET BLEUE – SRCE DE CENTRE-VAL DE LOIRE ET TVB DU SCOT BLÉSOIS

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

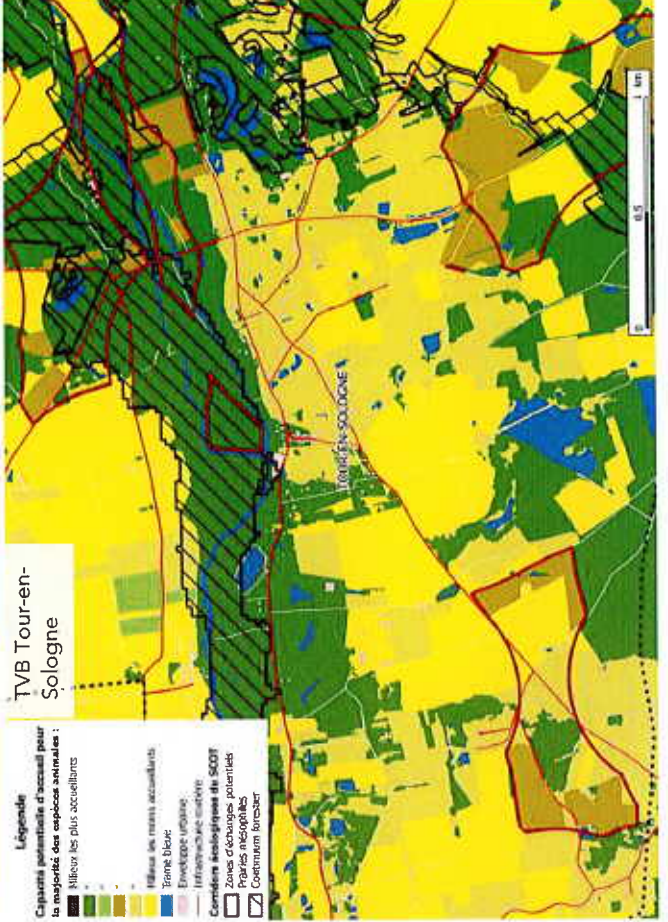
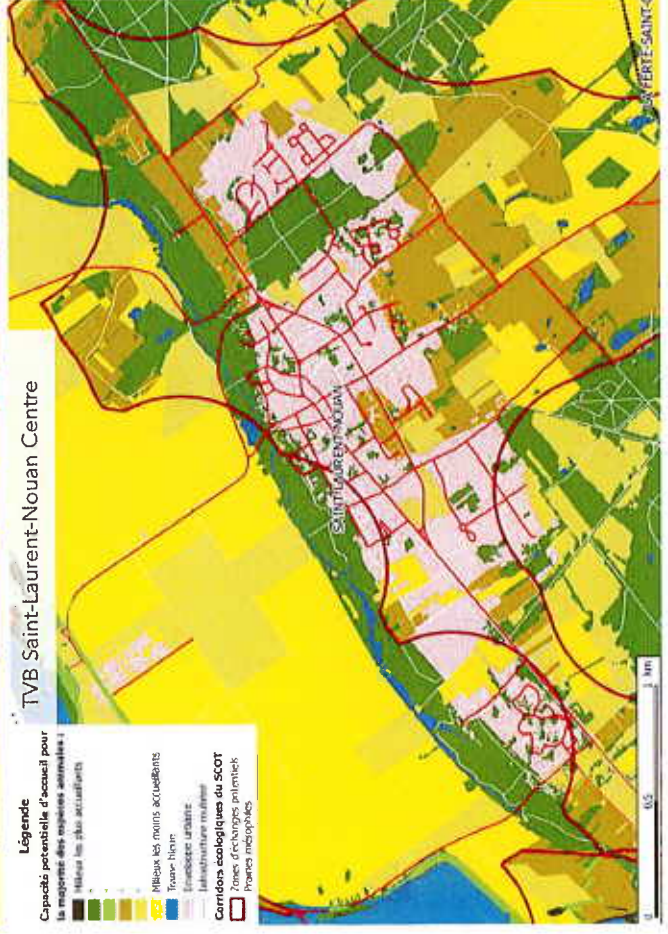
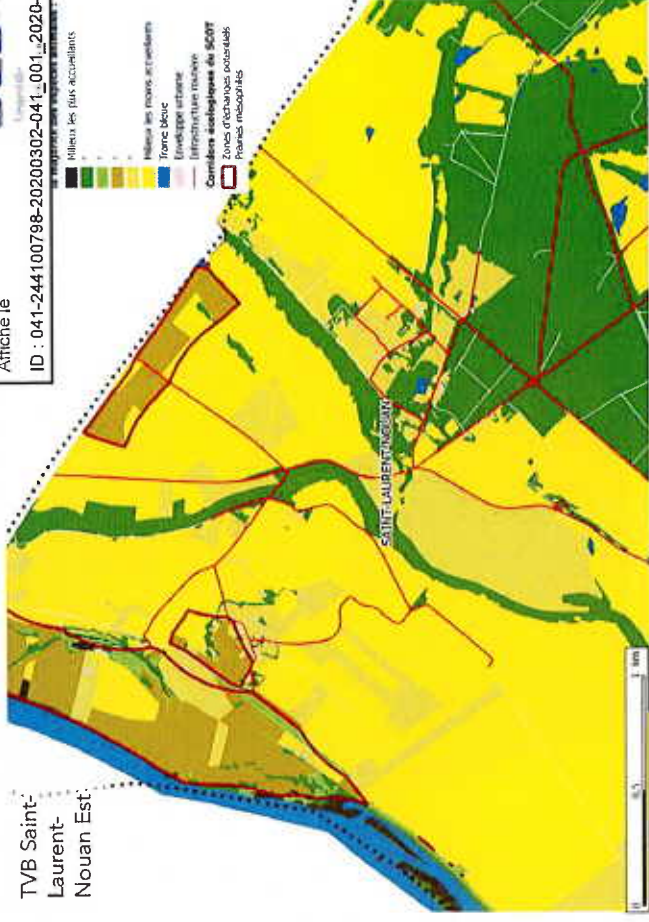
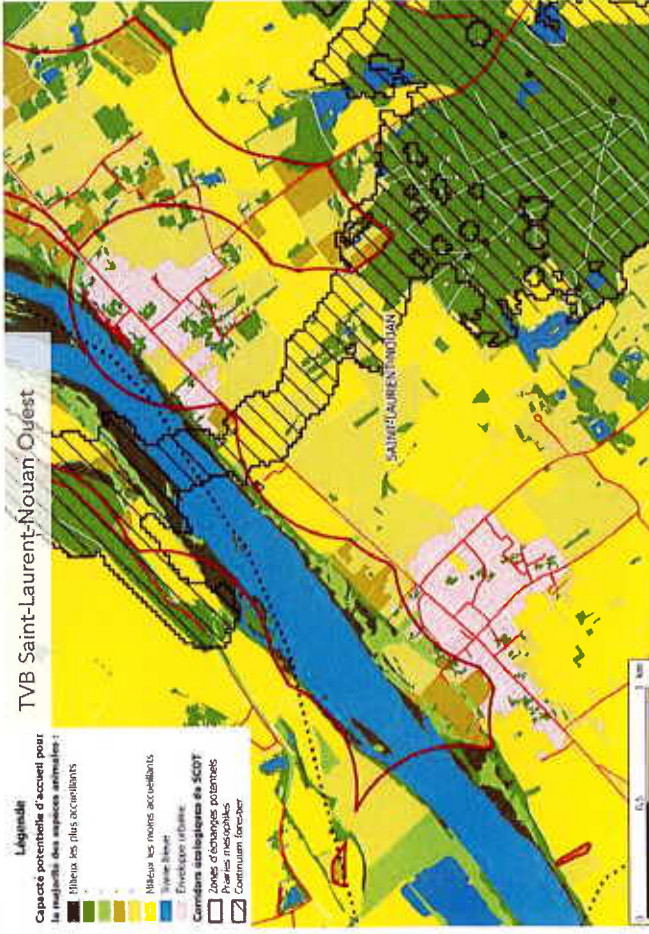
ID : 041-244-100798-20200302-041_001_2020-DE



TRAME VERTE ET BLEUE – SRCE DE CENTRE-VAL DE LOIRE ET TVB DU SCOT BLÉSOIS

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le

ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE



Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE



VOLET ÉNERGIE

TRANSITION ENERGETIQUE – ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

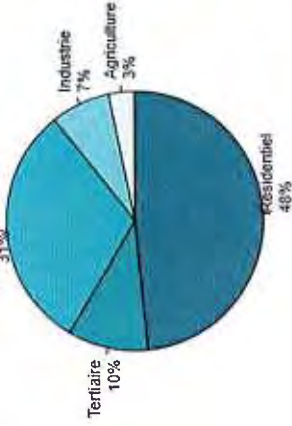
ID : 041-244100788-20200302-041_001_2020-DE

Emissions Gaz à Effet de Serre

Centre-Val de Loire



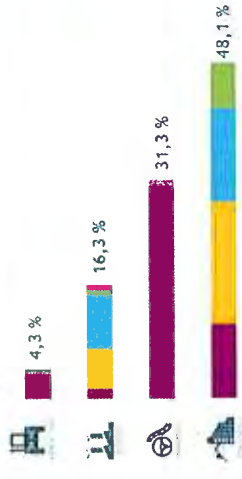
Grand Chambord



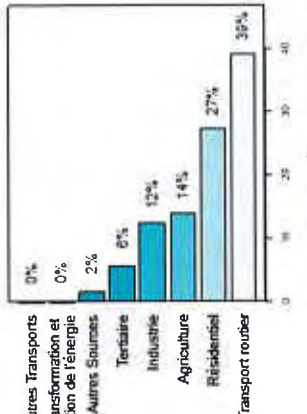
Consommation d'énergie par secteur

Centre-Val de Loire

Consommation d'énergie finale* en 2012 en région Centre-Val de Loire : Répartition par secteur et par énergie (Schémas Centre-Val de Loire)



Grand Chambord

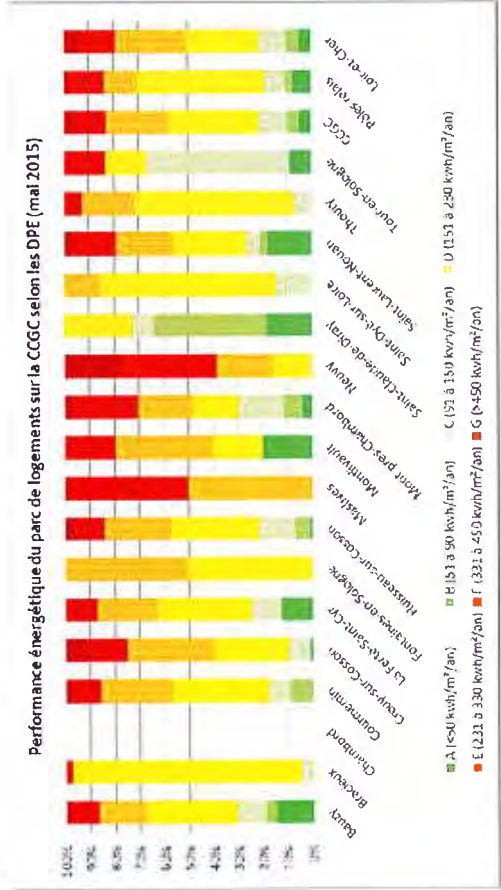


Source : L'Agence Française de l'Environnement (AIFE) et l'Insee (2019)

Le secteur résidentiel est le premier consommateur d'énergie sur le Grand Chambord et la région Centre-Val de Loire, les transports sont en deuxième position.

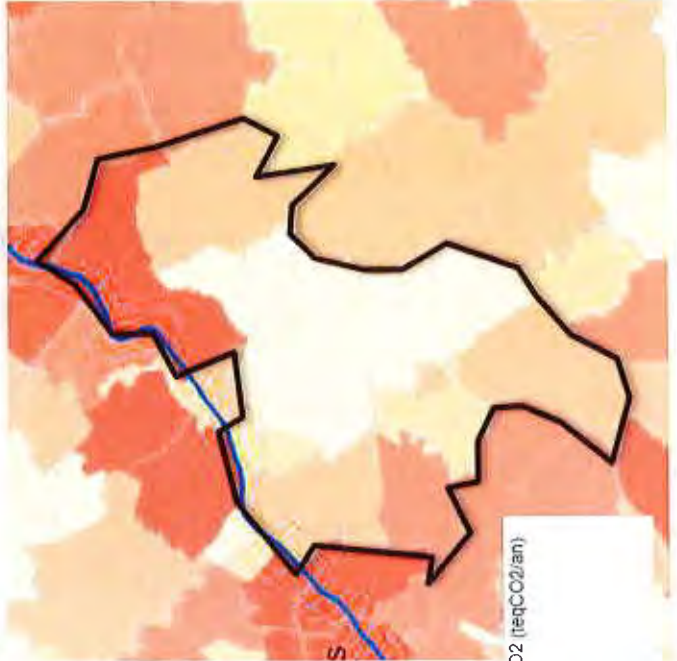
Le parc de logements sur la Grand Chambord est légèrement moins énergivore que celui de la moyenne départementale, puisque, sur la CCGC, les logements classés E, F ou G représentent 42% des DPE, contre 49% au niveau départemental.

Répartition du parc de logements ayant fait l'objet d'un DPE (source : PLH Grand Chambord)

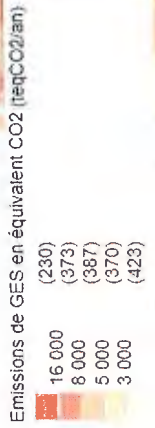


Gaz à Effet de Serre (GES) : le secteur Transport routier constitue le premier secteur émetteur sur le territoire en représentant 39% des émissions (notamment CO2), suivi par le secteur Résidentiel (27 %), loin devant l'Agriculture, représentant 14 % (principalement N2O).

Emissions communales des GES en équivalent CO2 en 2012 (Lig'air)



- La commune de Saint Laurent-Nouan (4324 habitants) est la commune la plus émettrice en GES avec plus 16000 tonnes équivalent CO2 en 2012.
- Les communes les moins émettrices en GES sont aussi les moins peuplées : Crouy-sur-Cosson, Chambord, Touiry, Neuvy et Bauzy.

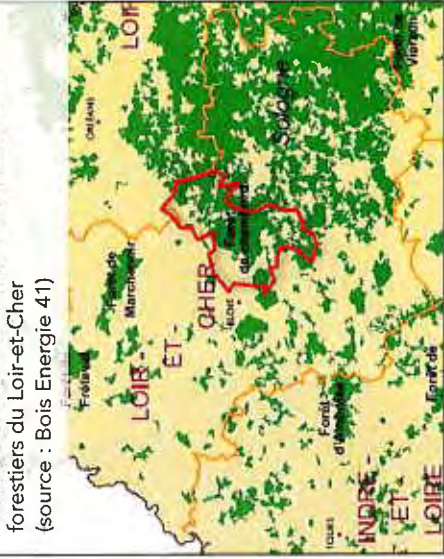


ENERGIES RENOUVELABLES

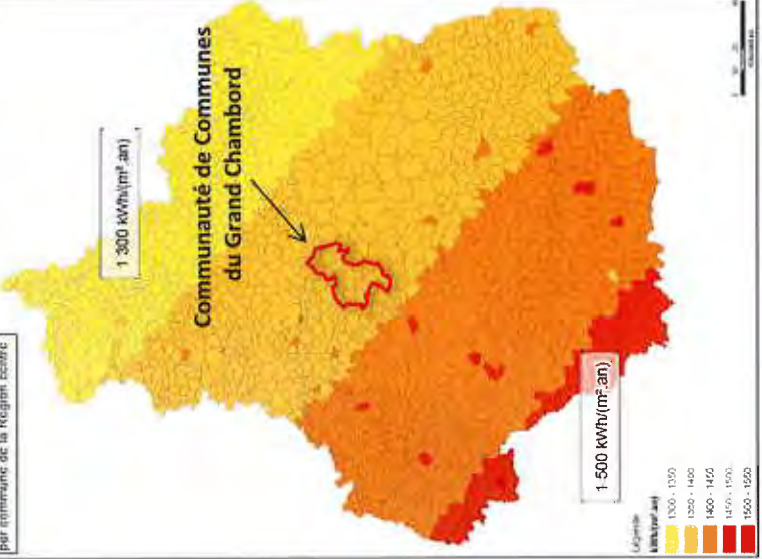
Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le



Position du Grand Chambord dans les massifs forestiers du Loir-et-Cher (source : Bois Energie 41)



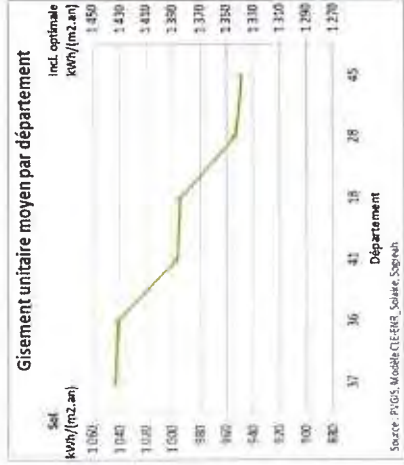
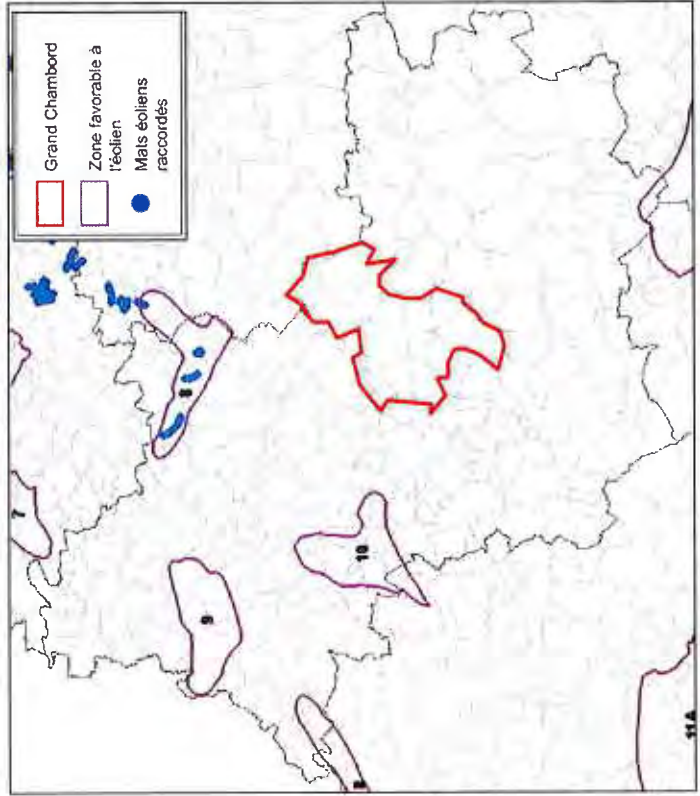
Estimez solaire un peu moyen par territoire de la Région centre



- Biomasse
- Présence d'une ressource Bois-énergie sur le territoire. L'espace agricole et les espaces naturels offrent un potentiel en matière de biomasse à explorer pour le développement de cette filière, avec de nombreux avantages :
 - participation à l'économie locale, faiblesse et stabilité du prix du chauffage au bois,
 - participation à l'entretien du patrimoine forestier
 - gains positifs en termes de GES

- 9 communes du Pays de Chambord ont un taux de boisement supérieur à 50%. Contrairement à la moyenne nationale et départementale qui est de l'ordre de 10 % de forêts publiques pour 90 % de forêts privées, sur le territoire du Grand Chambord le ratio est de 50/50.
- Association Bois Énergie 41 : promouvoir la filière bois énergie du 41 et associer tous les acteurs du bois énergie
- PER Horizon-Bois : développer la filière bois du Pays de Chambord par la diversification des usages du bois

- Eolien
- Aucune zone favorable à l'éolien n'est identifiée sur le Grand Chambord dans le Schéma Régional Eolien.



Gisement solaire (source : SOGREAH GROUPE ARTELI/ DREAL Centre)

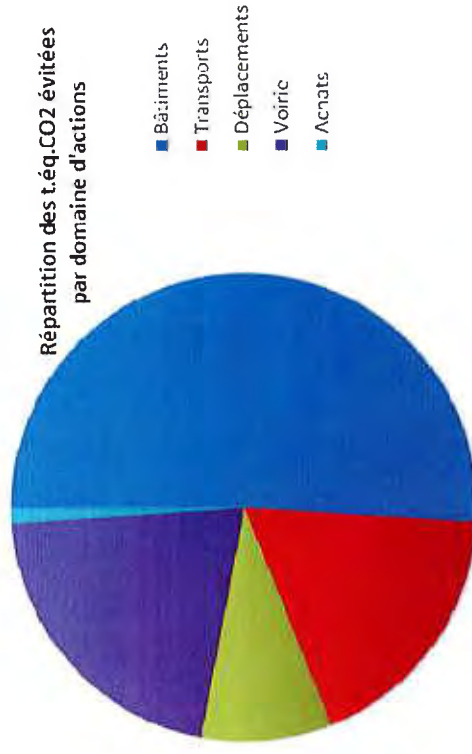
- La Région Centre-Val de Loire a élaboré son SRCAE (Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Energie) et son PCET.

- Le SRCAE définit des orientations et des objectifs régionaux portant sur :

- La lutte contre la pollution atmosphérique ;
- La maîtrise de la demande énergétique ;
- Le développement des énergies renouvelables ;
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- L'adaptation aux changements climatiques.

- Plans Climat-Energie Territorial Loir-et-Cher 2013-2020 : La collectivité Conseil Départemental 41 s'est fixé un objectif de réduction de 20% des émissions de GES d'ici 2020, conformément aux objectifs européens. Ce PCET contient un volet « gaz à effet de serre » qui met l'accent sur le bâtiment, le transport-déplacement, la voirie et la consommation. La répartition de 20% des émissions évitée est exposée ci-contre.

Répartition des t.éq.CO2 évitées par domaine d'actions



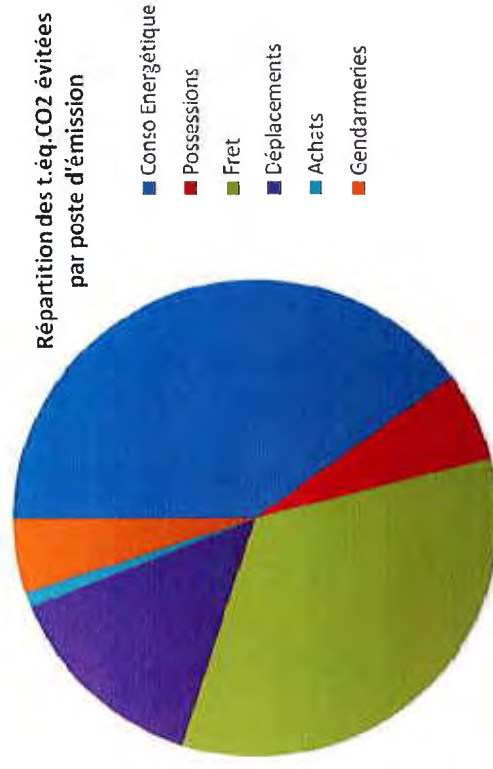
- Dans l'objectif de devenir un territoire à énergie positive, la Communauté de communes du Grand Chambord va entreprendre l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie (PCAET) en articulation avec son PLH et son PLUi.

- Le PCAET est un projet territorial de développement durable. A la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de GES ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la sobriété énergétique ;
- la qualité de l'air ;
- le développement des énergies renouvelables.

- Le PCAET permettra de définir la politique énergétique à l'échelle du territoire (lien avec la politique d'aménagement du territoire : transports, résidentiel...). Cette démarche devra viser les leviers des collectivités mais également les leviers de la population dans la réduction de la dépense énergétique.

Répartition des t.éq.CO2 évitées par poste d'émission



Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



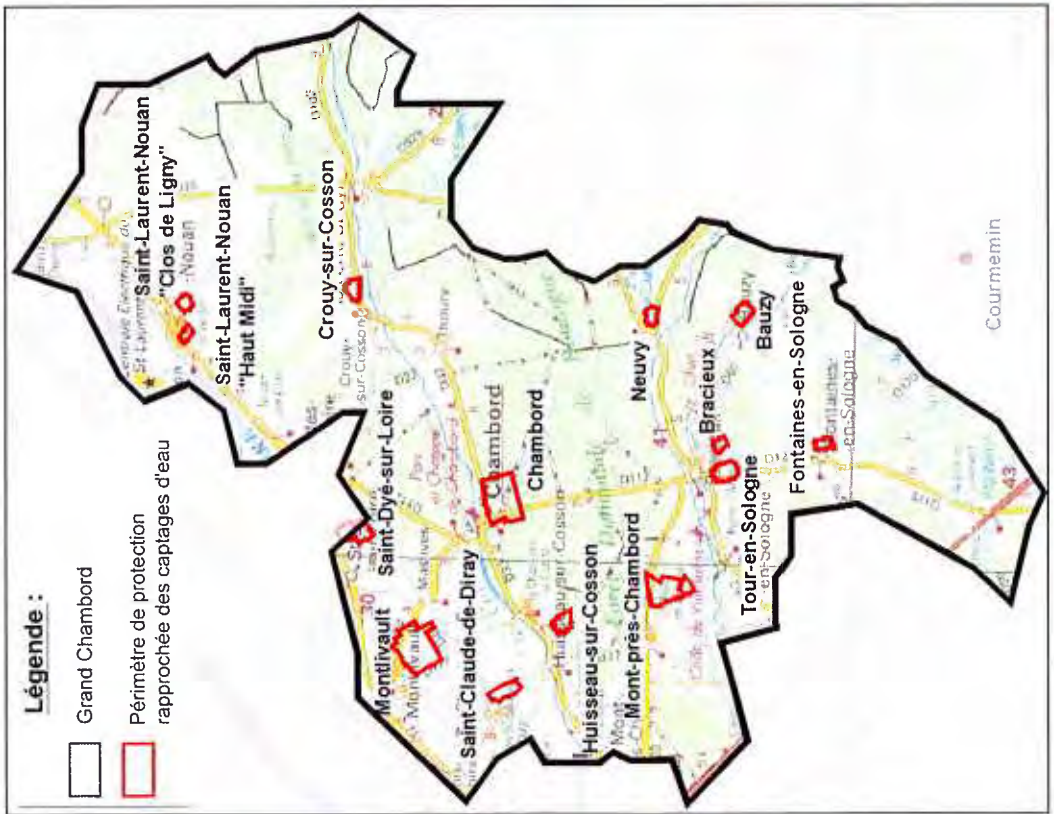
ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

CADRE DE VIE

EAU POTABLE

Le territoire du Grand Chambord est concerné par la présence de plusieurs sources et forages destinées à l’Alimentation en Eau Potable, assortis de périmètres de protection de la ressource en eau.

Périmètres de protection rapprochée des captages d’eau potable (source : ARS Centre-Val de Loire)



Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020
 Affiché le



ID : 041-244-100798-20200302-041_001_2020-DE

La Communauté de Communes du Grand Chambord assure la

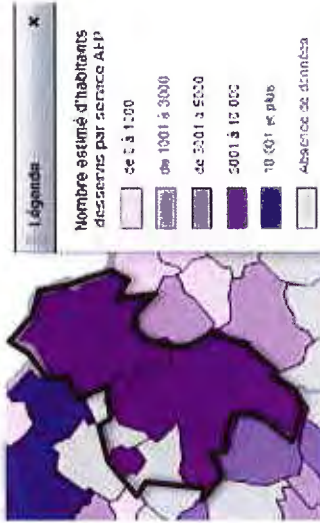
- 7 409 abonnés
- 351 km de réseau de distribution
- 11 forages
- 4 102 m3 de réserve répartis sur 12 réservoirs
- 710 000 m3 d'eau facturés

Le Syndicat mixte d'adduction d'eau potable de Saint-Claude-de-Diray assure la gestion de l'eau potable pour Saint-Claude-de-Diray et Huisseau-sur-Cosson. Une interconnexion avec Vineuil existe. Une unité de traitement des pesticides sur le forage de Morest existe depuis le 22 octobre 2019.

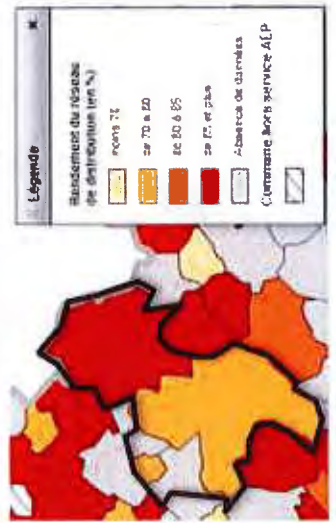
Le Syndicat mixte d'adduction d'eau potable de Saint-Dyé-sur-Loire assure la gestion de l'eau potable pour Saint-Dyé-sur-Loire et Maslives.

Les aquifères sollicités sont les formations calcaires de Beauce et la craie sous terrasse alluviale pour le forage du Clos Ligny à Saint-Laurent-Nouan.

Nombre d'habitants desservis (source : Pilote 41)



Rendement du réseau AEP (source : Pilote 41)



Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimique est proche de 100 sur les communes du Grand Chambord où ces données sont présentes.

Indice linéaire de pertes en réseau inférieur à 1

Assainissement collectif

La Communauté de Communes du Grand Chambord assure la gestion de l'assainissement collectif, collecte et traitement des eaux usées ...:

- 7 996 abonnés
- 198 km de réseau de collecte et refoulement
- 92 postes de refoulement
- 18 stations d'épuration
- 727 464 m3 d'eau usées facturés
- 140 tonnes de boue valorisée par épandage agricole

Assainissement individuel

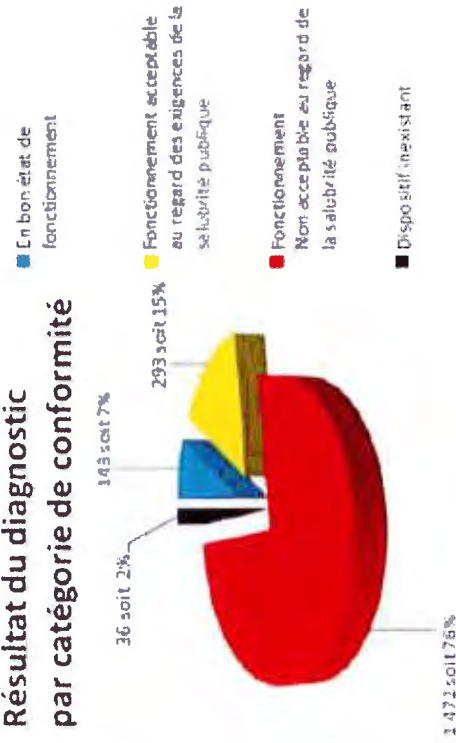
... ainsi que la gestion des SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :

- Contrôle de conception, de réalisation et de bon fonctionnement des installations
- Conseil aux particuliers dans la gestion de leurs systèmes d'assainissement non collectif

Sur les 1 944 installations d'assainissement non collectif contrôlées sur le territoire (soit 80%) pour le rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'Eau et d'Assainissement de 2014, seuls 7% étaient jugées en bon état de fonctionnement.

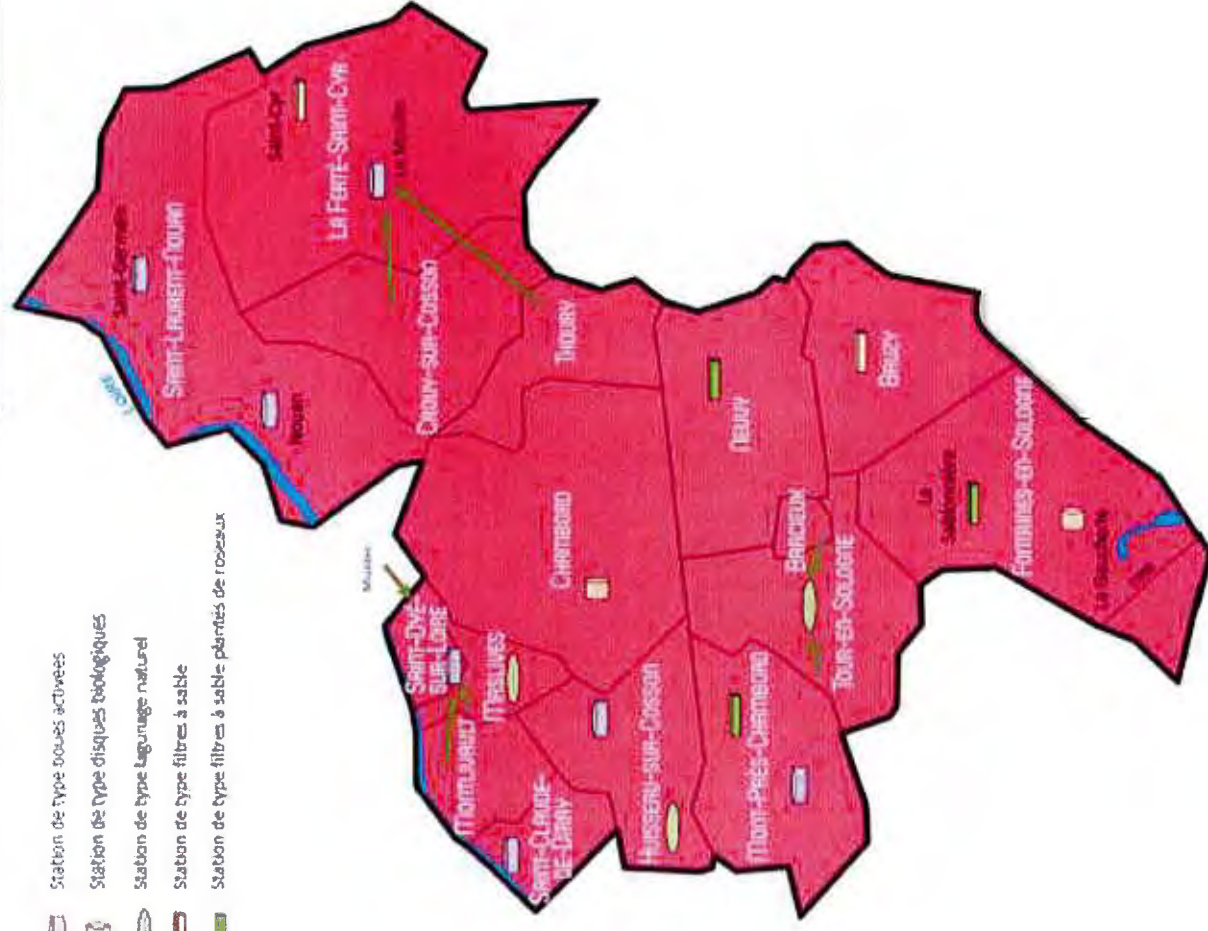
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (source : Communauté de communes Grand Chambord)

Résultat du diagnostic par catégorie de conformité



Stations d'épuration (source : Communauté de

- Station de type boues activées
- Station de type disques biologiques
- Station de type lagunage naturel
- Station de type filtres à sable
- Station de type filtres à sable plantés de roseaux



GESTION DES DÉCHETS

La Communauté de Communes du Grand Chambord a délégué cette mission à VAL-ECO et au SIEOM de Mer.

- Cette activité concerne :
 - la collecte des ordures ménagères
 - la gestion des points d'apports volontaires
 - la gestion des déchetteries
 - le traitement et la valorisation des déchets
 - la collecte des emballages recyclables une fois tous les 15 jours pour le SIEOM.

Déchetteries du Grand Chambord
(source : CC du Grand Chambord)



- On trouve 5 déchetteries sur le territoire :
 - Montlivault, Huisseau sur Cosson, Mont Près Chambord et Bracieux pour VAL-ECO
 - St Laurent-Nouan pour le SIEOM de Mer

Au-delà de la collecte et du traitement des déchets, VAL-ECO et le SIEOM de Mer développe une politique complémentaire de prévention à l'égard de ses adhérents, avec notamment les actions visant :

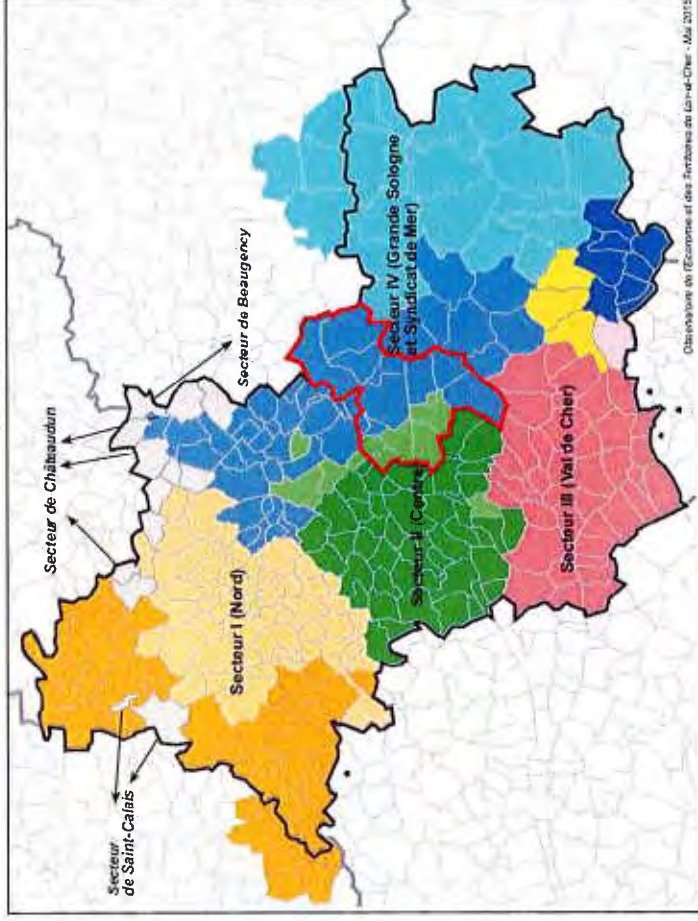
- La promotion du compostage,
- La lutte contre le gaspillage alimentaire,
- L'organisation d'éco-manifestations,
- La vigilance liée au tri sélectif,

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

La compétence déchets au Loir-et-Cher
(source : Observatoire de l'Economie des Territoires)



Parimètre des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) selon les secteurs du Plan

Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV
SACTOM de Montoire	VAL ECO	SMIEEOM Val de Cher	SIEOM de Mer
VAL DEM	Applochy	Communauté de Communes adhérent à Romorantin-Moisy	SMICTOM de Sologne
			SPCOM de Mennetou

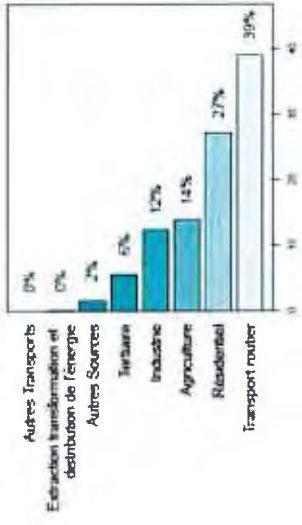
Collecte des ordures ménagères et produits recyclables à Saint-Laurent-Nouan (SIEOM - à gauche) et Tour-en-Sologne (VAL-ECO - à droite)
(source : ADEV Environnement)



QUALITÉ DE L'AIR

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
 Reçu en préfecture le 24/03/2020

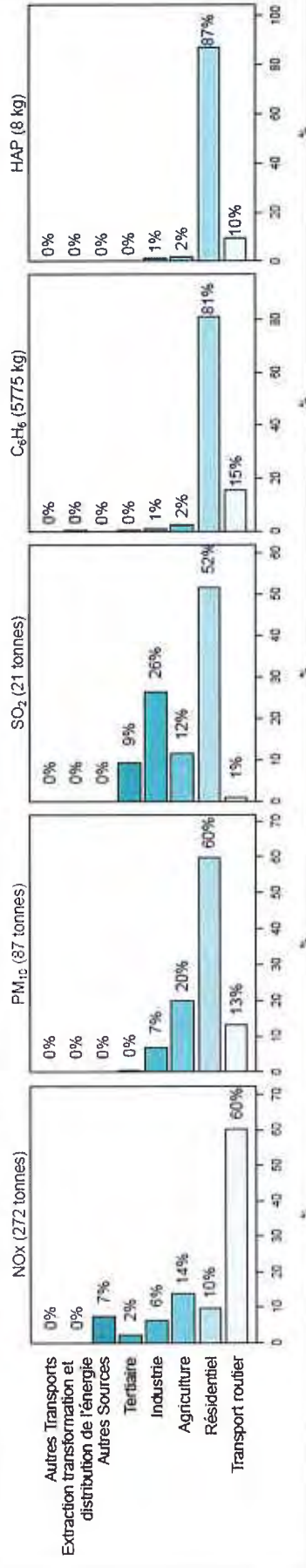
Contribution des secteurs
 (source : LIGAIR)



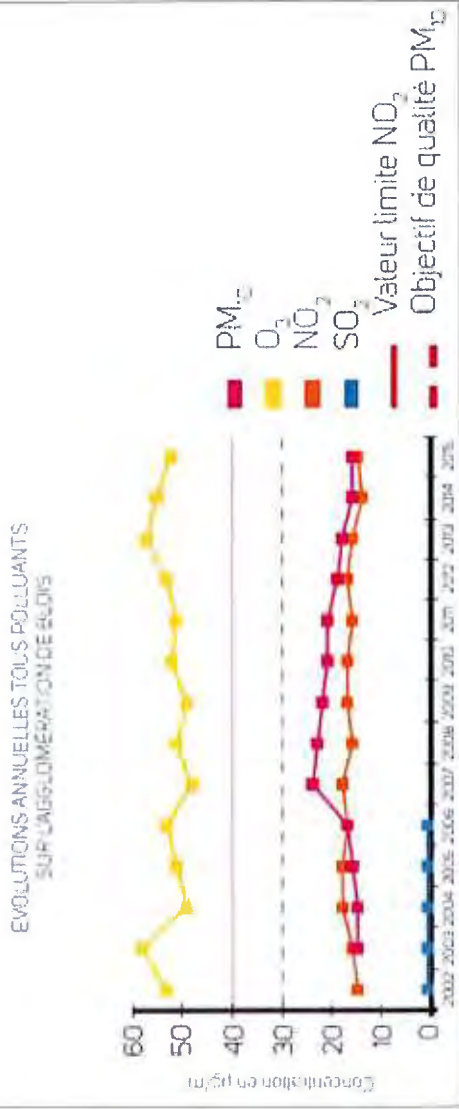
En 2010, les émissions de gaz à effet de serre du territoire du Grand Chambord s'élevaient à 82971 tonnes équivalent CO2 (soit 0.5% des émissions régionales de GES). Le secteur Transport routier constitue le premier secteur émetteur sur le territoire, suivi par le secteur Résidentiel et le secteur Agriculture.

Les émissions de polluants à effet sanitaire (PES) sur le territoire du Grand Chambord s'élevaient en 2010 à 272 tonnes pour les oxydes d'azote (NOx), 87 tonnes pour les particules en suspension (PM10), 21 tonnes pour le dioxyde de soufre (SO2), 5775 kg pour le benzène (C6H6) et 8 kg pour les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP). La part d'émissions de chaque secteur d'activité sur le territoire varie en fonction du polluant considéré.

Émissions de polluants par secteur d'activité sur le territoire du Grand Chambord (source : LIGAIR)



Évolutions annuelles de la pollution à Blois (source : LIGAIR)



Au plus proche du Grand Chambord, la surveillance de la qualité de l'air sur l'agglomération de Blois est assurée par l'association LIG'AIR grâce à deux stations de mesure.

L'agglomération bloise enregistre de très bons et bons indices de la qualité de l'air pendant 79 % des jours de l'année 2015 (contre 82 % en 2014 et 72 % en 2013).

Emissions de la communauté de communes dans le contexte départemental :

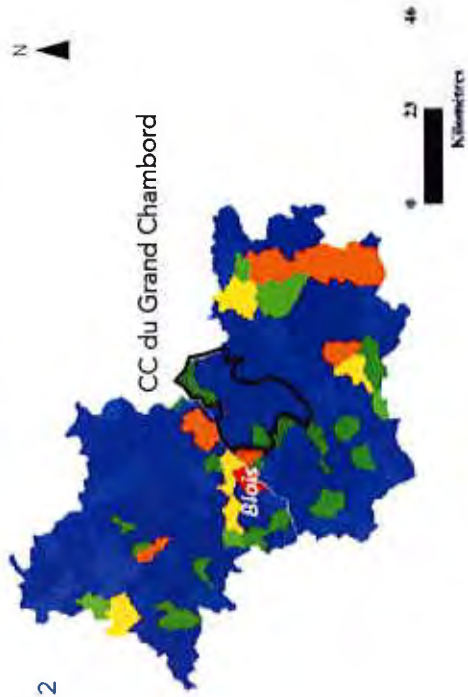
- **Gaz à effets de serre (CO₂, CH₄, N₂O)** : les émissions du territoire du Grand Chambord sont globalement moindres que sur l'ensemble du territoire départemental. Mont-près-Chambord et Saint-Laurent-Nouan font exception avec des émissions de GES supérieures aux autres communes de la communauté de communes ;
- **Oxydes d'azote (NOx)** : les émissions du territoire du Grand Chambord sont globalement moindres que sur l'ensemble du territoire départemental, hormis pour la commune de Saint-Laurent-Nouan ;
- **Particules en suspension (PM10)** : les émissions du territoire du Grand Chambord sont globalement moindres que sur l'ensemble du territoire départemental, hormis pour la commune de Saint-Laurent-Nouan.

A l'échelle départementale, on constate que les communes les plus émettrices de polluants sont les aires urbaines et les grands axes routiers (A85, A71, A10, N10, etc.). Mont-près-Chambord (RD 765 et proximité Blois) et Saint-Laurent-Nouan (RD 951, important bassin d'emplois) partagent en partie ces caractéristiques. La majorité des communes du territoire du Grand Chambord, plus rurales, ont de faibles émissions de polluants.

CARTES INVENTAIRES 2012
 (source : LIGAIR)

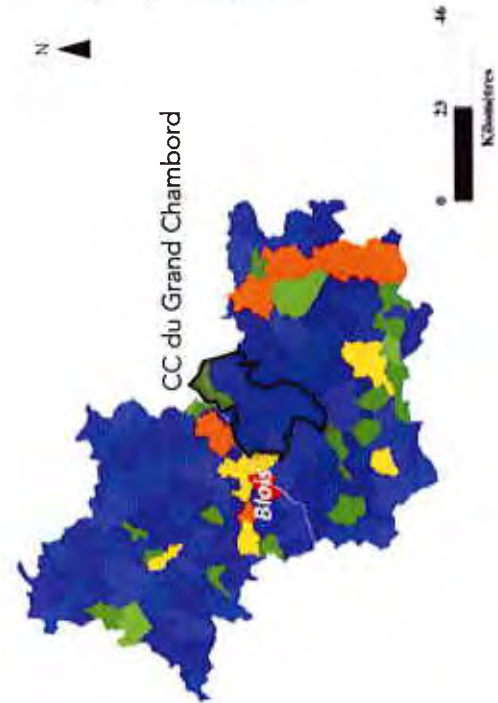
**Émissions GES (CO₂, CH₄, N₂O)
 hors secteur industrie**

année 2012
 Unité : kilotonne équivalent CO₂ (M12)



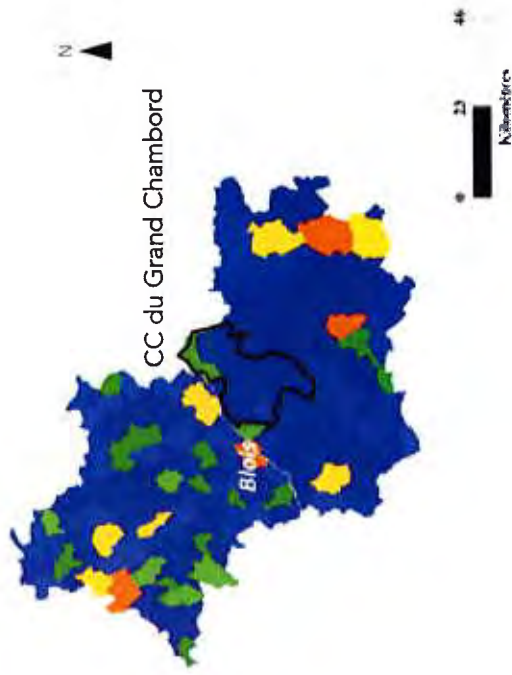
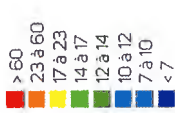
**Émissions NOx
 hors secteur industrie**

année 2012
 Unité : tonne/on (M12)



**Émissions PM₁₀
 hors secteur industrie**

année 2012
 Unité : tonne/on (M12)



Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

ENVIRONNEMENT ET NUISANCES

RISQUES TECHNOLOGIQUES – NUISANCES INDUSTRIELLES

Le risque industriel de type nucléaire est le seul risque technologique présent sur le territoire du Grand Chambord, avec le Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) de Saint-Laurent des Eaux. Le périmètre d'exposition aux risques est de 2 km autour de la centrale qui est dotée d'un Plan particulier d'intervention (PPI).

Le PPI concerne cinq communes du Grand Chambord : Thoury, Saint-Laurent-Nouan, Saint-Dyé-sur-Loire, la Ferté-Saint-Cyr et Crouy-sur-Cosson.

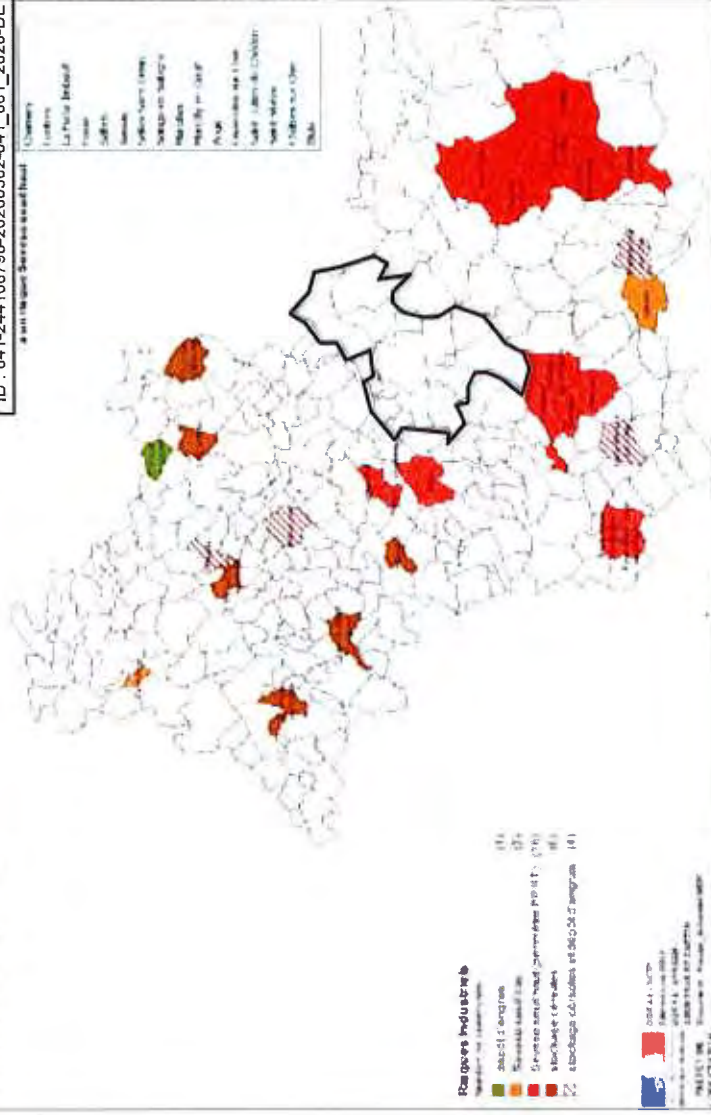
Dans ce rayon de 2 km, appelé zone d'aléas à cinétique rapide, la population est estimée à moins de 1500 habitants vivant à 90 % des cas dans des maisons individuelles.

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

ID : 041-244100798-20200302-041_001_2020-DE

Communes du Loir-et-Cher exposées à un risque industriel hors risque



Liste des établissements classés du Grand Chambord (source : Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

Nom établissement	Activité	Commune	Régime	Statut SEVESO
AMELOT Michel	Volailles, gibier à plume (élevage, vente, transit, etc.) de plus d'un mois	Bauzy	Inconnu	Non
THEBAULT ALAIN	Volailles, gibier à plume (élevage, vente, etc.)	Bauzy	Inconnu	Non
BAILLY	Parcs de stationnement couverts, ...	Bracieux	Inconnu	Non
CMPE Saint Laurent - (hors INB)	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	La Ferté-Saint-Cyr	Autorisation	Non
BLANVILLAIN - CHARPENTES FRANCAISES	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	Mont-près-Chambord	Autorisation	Non
BARILLET SCIERIE	Sylviculture et exploitation forestière	Neuzy	Inconnu	Non
DUQUENET Julien	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	Saint-Laurent-Nouan	Inconnu	Non
PLOUX Frères	Industries extractives	Saint-Laurent-Nouan	Autorisation	Non
SABLES ET GRAVIERES DE LORLEANAIS	Industries extractives	Saint-Laurent-Nouan	Autorisation	Non
SETRAD - CSDMA Saint Laurent	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	Saint-Laurent-Nouan	Inconnu	Non
SOCIEL	Chaudronnerie et tôle ; métaux laminage et formage	Saint-Laurent-Nouan	Inconnu	Non

RISQUES TECHNOLOGIQUES – TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Le risque de transport de marchandises dangereuses, ou risque TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisation.

La communauté de Communes Grand Chambord est traversée par un réseau routier relativement peu important. Les deux routes à grande circulation, la RD951 et la RD765 sont situées en bordure nord-ouest et sud-ouest du territoire.

Sur la Communauté de communes Grand Chambord, une infrastructure présente un risque technologique lié au **transport de matières dangereuses**, il s'agit de la RD765.

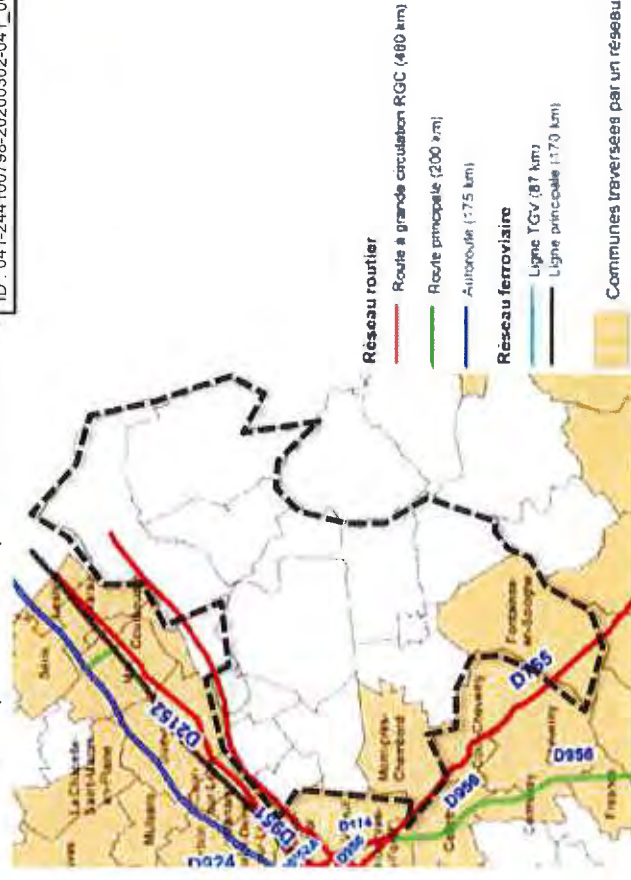
2 communes des 16 composant la Communauté de communes Grand Chambord sont concernées par ce risque :

- Transit par la commune : Fontaines-en-Sologne et Mont-près-Chambord.

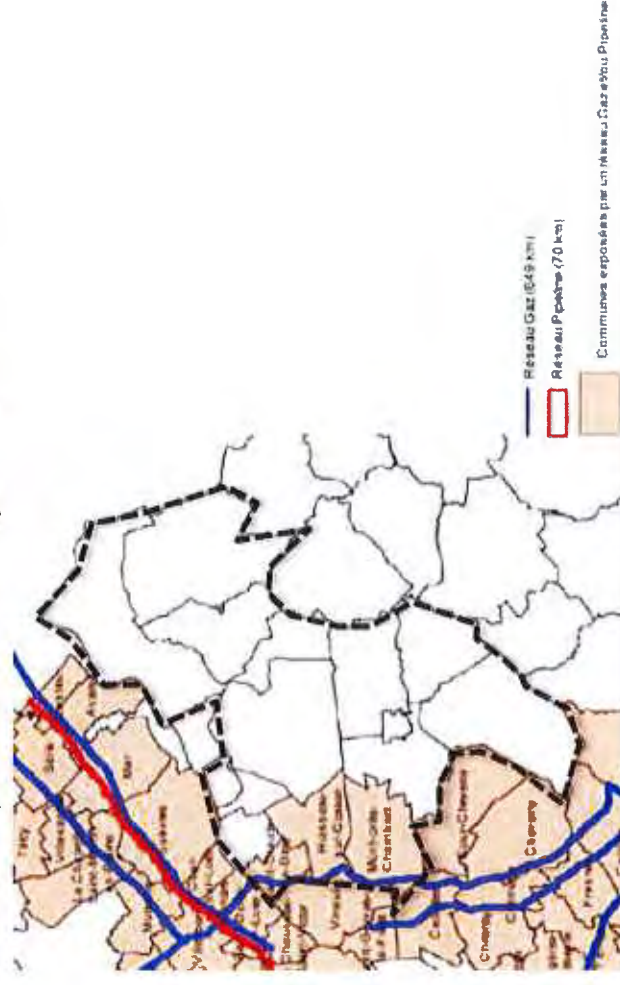
La communauté de Communes Grand Chambord est traversée par un réseau de gaz.

Cet axe traverse 3 communes des 16 composant la Communauté de communes Grand Chambord : Saint-Claude-de-Diray, Huisseau-sur-Cosson et Mont-près-Chambord.

Communes exposées à un risque de TMD (source : D



Communes exposées à un réseau Gaz ou Hydrocarbure (source : DDT 41)



RISQUES NATURELS – INONDATION PAR DÉBOURDEMENT DE COURS D'EAU

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020



Communes de
DDT Loir-et-Cher
Affiché le
ID : 041-244-100798-20200302-041_001_2020-DE

Une inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau. Le risque inondation est la conséquence de deux composantes : l'eau qui peut sortir de son lit habituel d'écoulement (crue) ou apparaître (remontées de nappes phréatiques, ruissellement urbain...), et l'homme qui s'installe dans la zone inondable pour y implanter toutes sortes de constructions, d'équipements et d'activités.

Types d'inondations en Loir-et-Cher (source : DREAL Centre)

Inondation par un débordement indirect (Schéma de la DREAL Centre)



Inondation par un débordement direct

Inondation par une surverse ou une rupture de digue

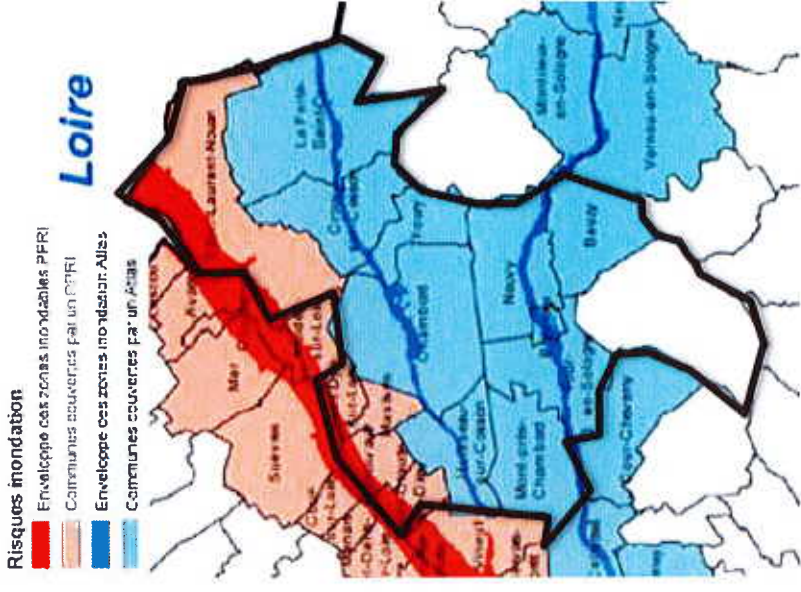


Les plans de prévention des risques inondation (PPRI) sont des outils essentiels pour limiter les zones constructibles, notamment à l'arrière des digues, prescrire des règles de construction et de gestion applicable au bâti existant et futur : l'objectif est de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes.

Le Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne a été adopté le 23 novembre 2015. Ses prescriptions devront être déclinaées sur le territoire du Grand Chambord. Le territoire est concerné par le PPRI Loire amont. Les PGRI de l'axe Loire s'appliquent toujours actuellement mais sont en cours de révision.

Le Beuvron et le Cosson disposent d'un atlas des zones inondables (AZI), qui a pour l'objet de rappeler l'existence et les conséquences des événements historiques et de montrer les alics par la crue la plus forte ou la crue centennale.

Val inondable de la Loire sur les communes du Grand Chambord (source : DREAL Centre)



Risques inondation

- Enveloppe des zones inondables PPRI
- Communes couvertes par un PGRI
- Enveloppe des zones inondables AZI
- Communes couvertes par un AZI

PHEC de la LOIRE

- Risque d'inondation : Très fort
- Risque d'inondation : Fort
- Risque d'inondation : Moyen
- Risque d'inondation : Faible

- Périmètre sens strict du Val de Loire Patrimoine Mondial
- Zone tampon du Val de Loire Patrimoine Mondial

RISQUES NATURELS – INONDATION PAR REMONTÉES DE NAPPES

Les inondations par remontée de nappe

Lorsque le sol est saturé d'eau, il arrive que la nappe affleure et qu'une inondation spontanée se produise. Ce phénomène concerne particulièrement les terrains bas ou mal drainés et peut perdurer.









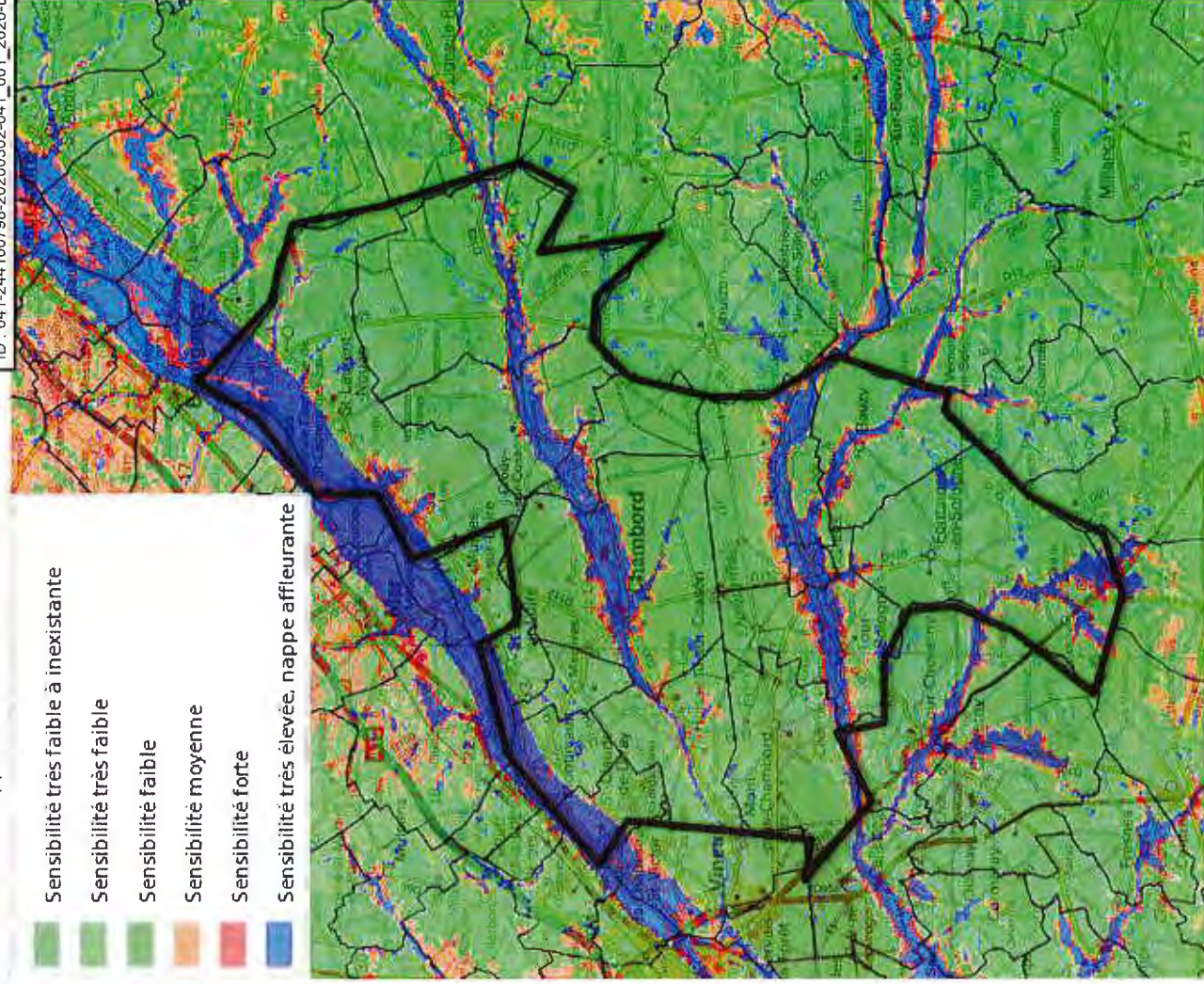
Le territoire de la Communauté de communes Grand Chambord est traversé par de nombreux cours d'eau, notamment par la Loire, le Beuvron et le Cosson.

Le risque d'inondation par remontée de nappe dans les sédiments est très hétérogène sur le territoire de la Communauté de communes.

Les aléas les plus forts sont situés sur les zones où la nappe est affleurante et se trouvent plus ou moins liées aux cours d'eau identifiés sur le territoire du Grand Chambord.

Remontées de nappes dans les sédiments (source : BRGM)

-  Sensibilité très faible à inexistante
-  Sensibilité très faible
-  Sensibilité faible
-  Sensibilité moyenne
-  Sensibilité forte
-  Sensibilité très élevée, nappe affleurante



RISQUES NATURELS – ARGILES, CAVITÉS SOUTERRAINES, FEUX DE FORÊT ET RISQUE SISMIQUE

Envoyé en préfecture le 24/03/2020
Reçu en préfecture le 24/03/2020
Affiché le



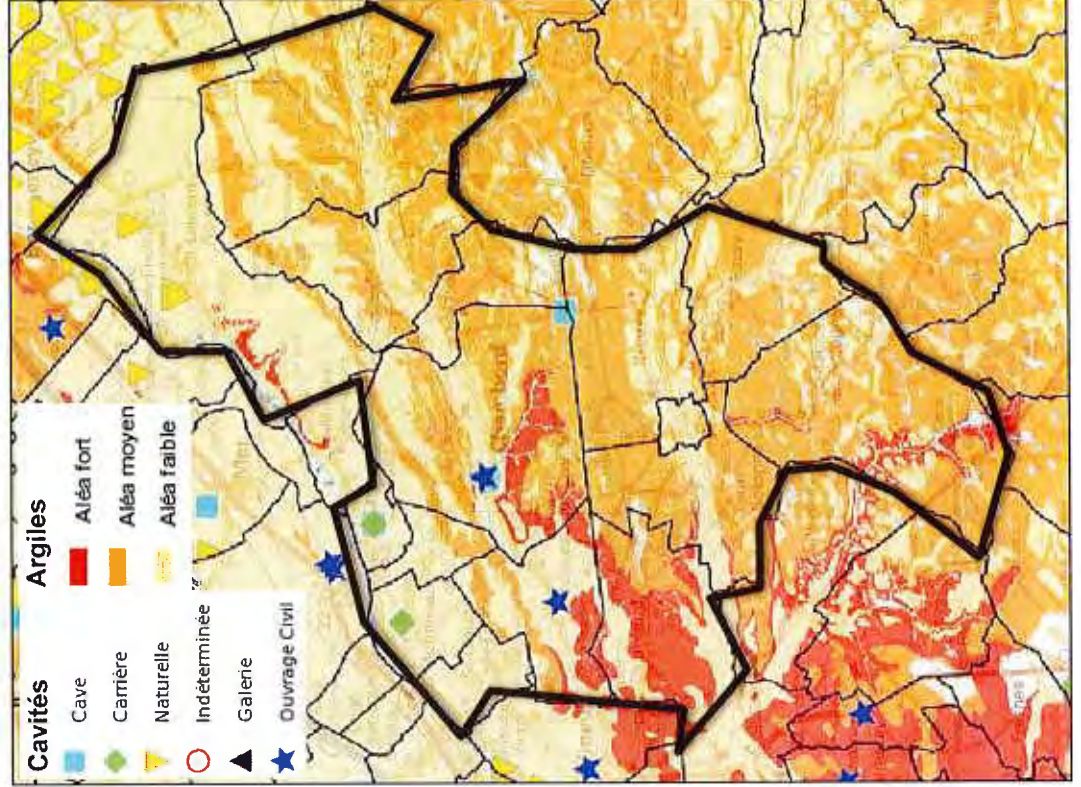
ID : 041-244-100798-20200302-041_001_2020-DE

Le territoire de la Communauté de communes Grand Chambord est concernée dans son ensemble par le risque de retrait et gonflement des argiles du sol ont tendance à se rétracter sous l'effet du déficit hydrique, puis à gonfler de nouveau dès le retour à des conditions hydriques normales. Ce phénomène crée des tensions physiques sur les constructions qui aboutissent généralement à la fissuration des murs et dallages. Les maisons individuelles sont généralement les plus touchées, car leurs fondations sont souvent superficielles.

Le retrait-gonflement des argiles (source : MEDD/DPPR)



Aléa retrait-gonflement des argiles et cavités souterraines (source : BRGM)



L'aléa retrait-gonflement des argiles est évalué de faible à fort sur l'ensemble du Grand Chambord.

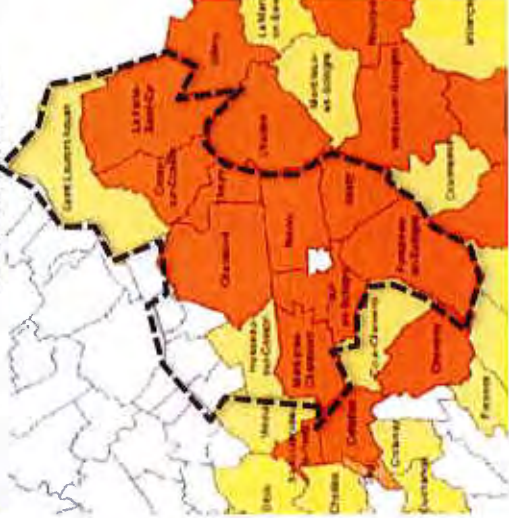
Un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) mouvement de terrain lié au retrait-gonflement des argiles sur le territoire de la commune de Mont-près-Chambord a été arrêté en septembre 2007.

Plusieurs cavités souterraines sont présentes sur le territoire, sans mouvement de terrain recensé. Ces cavités sont de types naturelle et carrière sur la vallée de la Loire, et de type cave et ouvrage civil.

Risque feux de forêts (source : DDT 41)

Répartition du risque en fonction de la densité et de la superficie de la forêt par commune

Risque 1 : Densité Forêt > 50% avec une superficie > 400 ha (44)
Risque 2 : Densité Forêt > 50% avec une superficie < 400 ha (31)
Risque 3 : Densité Forêt < 50% avec une superficie > 400 ha (66)



Le territoire du Grand Chambord étant fortement boisé, il est concerné par le risque incendie. La végétation solignote présente des caractères héliophiles et des capacités à supporter des sécheresses saisonnières. Mais ces propriétés xérophiiles rendent ces espèces davantage sensibles aux feux de forêts. L'importance relative des résineux entraîne une sensibilité particulière aux incendies, quelle que soit la saison. Cette situation est aggravée par la surface non négligeable de landes.

Le Grand Chambord est concerné par une sismicité très faible (risque 1).

NUISANCES LIÉES AU TRAFIC ROUTIER

Le bruit reste aujourd'hui une des premières nuisances pour les habitants des zones urbaines. Celui des transports, souvent considéré comme une fatalité, est fortement ressenti. Le développement du trafic routier et ferroviaire, ainsi qu'une urbanisation parfois mal maîtrisée aux abords des infrastructures de transports terrestres, ont créé des situations de fortes expositions au bruit. Le classement sonore n'est ni une servitude, ni un règlement d'urbanisme, mais une règle de construction fixant les performances acoustiques minimales que les futurs bâtiments devront respecter.

Les routes supportant plus de 5 000 véhicules/jour au moment du classement ainsi que celles sur lesquelles les prévisions de trafic à la mise en service sont également supérieures à 5 000 véhicules/jour et les voies ferrées supportant plus de 50 trains par jour.

Les infrastructures de transports terrestres sont classées en cinq catégories selon le niveau de bruit qu'elles engendrent, la catégorie 1 étant la plus bruyante. À chaque catégorie est associé un secteur de bruit dans lequel des prescriptions d'isolement acoustiques sont à respecter.

Largeur maximale du secteur affecté par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure :

- Catégorie 1 : 300 m
- Catégorie 2 : 250 m
- Catégorie 3 : 100 m
- Catégorie 4 : 30 m
- Catégorie 5 : 10 m

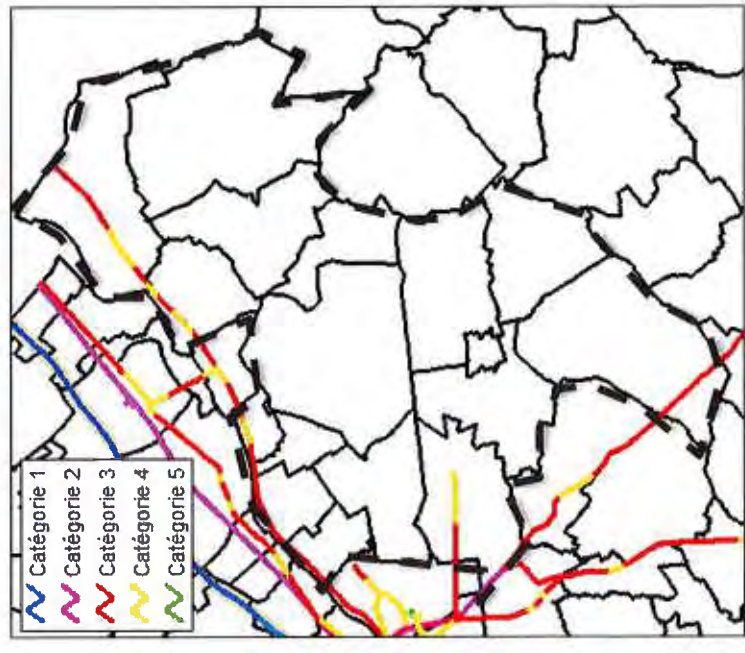
Trois infrastructures de transports terrestres du Grand Chambord sont classées en raison de leurs émissions sonores par arrêté préfectoral du 23 juin 2009, modifié le 15 avril 2010 puis le 30 novembre 2016. Elles sont détaillées dans le tableau suivant :

Liste des infrastructures de transports terrestres (source : DDT 41)

Nom de l'infrastructure	Communes concernées	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit
R.D. 951	Saint-Claude-de-Diray, Montlivault, Maslives, Saint-Dyé-sur-Loire, Saint-Laurent-Nouan	3 à 5	100 m à 10 m
R.D. 765	Mont-prés-Chambord, Fontaines-en-Sologne	2 à 3	250 à 100 m
R.D. 923	Mont-prés-Chambord	3 à 4	100 m à 30 m



Classement sonore des infrastructures de transports terrestres (source : DDT 41)



ATOUS

- Un territoire constitué de trois grands écosystèmes, ceux-ci sont associés à des milieux de nature ordinaire sur lesquels s'appuie leur qualité et leur pérennité : d'une part les systèmes boisés associés à la Sologne (bosquets, clairières, alignements arborés, etc.), et d'autre part un système ouvert associé à la vallée de la Loire (prairies humides, espaces agricoles, viticulture, etc.).
- De façon globale, le territoire est marqué par une forte diversité de milieux : prairies, espaces cultivés, forêts de conifères, forêts de feuillus, forêts mélangés, surfaces de vergers, vignes et maraîchage.
- L'imbrication des milieux naturels présents sur le territoire illustre le rôle de connexion biologique que joue Grand Chambord à l'échelle régionale (rencontre de la Sologne et de la Loire).
- Le potentiel de production d'énergies renouvelables réside principalement par la valorisation de la filière bois ou des déchets organiques (déchets agricoles et maraîchers).

FAIBLESSES

- Le territoire de Grand Chambord occupe un site de confluences qui induit une densité importante de milieux aquatiques et humides : proximité des lits des rivières les uns par rapport aux autres et présence de sols alluvionnaires conduisant à la présence importantes de zones humides sur le territoire.
- Les cours d'eau de surface présentent des niveaux de qualité plutôt médiocre voire mauvais qui résultent principalement de la situation « en queue de bassin » du territoire.
- La diversité des milieux est altérée par la simplification de l'occupation de l'espace à travers le développement de surfaces boisées et d'espaces urbanisés.
- Grand Chambord est fortement impacté par les risques liés aux inondations. Les inondations liées au débordement des cours d'eau concernent des parties circonscrites du territoire, mais la majeure partie des communes est concernée par les inondations liées aux remontées de nappes.
- L'importance des risques liés aux inondations a encore été récemment démontrée lors des événements du printemps 2016 qui a touché de nombreuses communes.